



Environnement Canada

**Budget des dépenses
2001-2002**

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

- 1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.
- 2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

Dans le cadre des efforts qu'il déploie continuellement pour simplifier les exigences liées aux rapports, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a demandé qu'Environnement Canada et treize autres ministères examinent d'autres structures de rapport en remplacement de leur *Rapport sur les plans et les priorités* de cette année. Il a donc exempté le ministère de se conformer aux lignes directrices prescrites pour la préparation de ce rapport.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2001

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : <http://publications.tpsgc.gc.ca>

No. de catalogue BT31-2/2002-III-16

ISBN 0-660-61457-X

Environnement Canada

**Budget des dépenses
2001-2002**

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités



**David Anderson
Ministre de l'Environnement**

Table des matières

Déclaration de la direction	i
1. Message du Ministre	1
2. Aperçu du Ministère	5
2.1 Mandat, vision et mission	5
2.2 Une organisation conçue pour obtenir des résultats	6
2.3 Contexte de la planification	10
2.4 Fixer nos priorités	17
2.5 Plan de dépenses ministérielles	26
3. Obtenir des résultats	27
Tableau 3.1 Engagements à l'égard des résultats à long terme et cibles précises	44
Tableau 3.2 Plan de gestion du rendement	51
Tableau 3.3 Principaux partenaires dans l'exécution	60
4. Initiatives conjointes	65
4.1 Initiatives horizontales	65
4.1.1 Grandes initiatives législatives et réglementaires	65
4.1.2 Stratégie de développement durable – Thèmes et objectifs	66
4.2 Initiatives collectives	67
5. Renseignements financiers	87
5.1 Sommaire des dépenses d'immobilisations par secteur d'activité	88
5.2 Renseignements sur les dépenses des grands projets d'immobilisation	89
5.3 Sommaire des paiements de transfert	90
5.4 Renseignements sur le programme de paiements de transfert	91
5.5 Source des recettes disponibles et des recettes non disponibles	92
5.6 Coût net du programme pour l'année budgétaire	93
5.7 Besoins en ressources brutes par organisation et par secteur d'activité pour 2001-2002	94
6. Autres renseignements	97
6.1 Projets de réglementation prévus	97
6.2 Personnes-ressources pour obtenir d'autres renseignements	100
6.3 Acronymes	102
6.4 Glossaire	103
6.5 Indexe	106

Déclaration de la direction

Rapport sur les plans et les priorités de 2001-2002

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités de 2001-2002 d'Environnement Canada.

Au mieux de ma connaissance, les renseignements:

- décrivent fidèlement le mandat du Ministère, ses priorités, ses stratégies et les résultats escomptés de l'organisation;
- sont conformes aux principes de la divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du rapport sur les plans et les priorités*;
- sont complets et exacts;
- sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion.

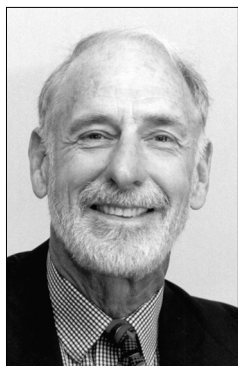
Je suis satisfait des méthodes et des procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le présent document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Nom : 

Date : Le 9 mars 2001

1. Message du Ministre



Les Canadiens sont de plus en plus préoccupés par les menaces que représentent la pollution et la détérioration de l'environnement pour leur santé et leur qualité de vie. À l'aube d'un nouveau siècle de progrès, nous devons nous assurer que les Canadiens continueront de vivre et de prospérer dans un environnement qui est protégé, respecté et préservé.

Je dépose aujourd'hui le Rapport sur les plans et les priorités d'Environnement Canada pour 2001-2002, qui trace la ligne de conduite que nous avons l'intention de suivre au cours des trois prochaines années. Le rapport définit les cibles par rapport auxquelles les progrès d'Environnement Canada seront mesurés.

Dans le Discours du Trône, le Gouvernement du Canada s'est engagé à maintenir pour les Canadiens un environnement propre et sain et à préserver nos espaces naturels. Le présent rapport expose les quatre priorités d'Environnement Canada à l'appui de cette vision : assumer un rôle de chef de file dans les domaines de l'assainissement de l'air et de l'eau et de la protection de la santé des enfants par rapport à l'environnement, promouvoir l'innovation, protéger le patrimoine naturel et continuer de gérer les changements climatiques.

Le Canada jouera un rôle de chef de file en ce qui concerne l'assainissement de l'air et de l'eau, ainsi que la santé des enfants et l'environnement. Mobiliser les provinces et les territoires, l'industrie, les collectivités et les États-Unis en vue de prendre des mesures pour réduire la pollution de l'air sera notre grande priorité. Nous nous efforcerons aussi de renseigner les Canadiens à propos des répercussions de la pollution de l'air sur leur santé, et de l'amélioration de la capacité scientifique en vue de soutenir l'élaboration des politiques.

L'eau pure est essentielle à la santé humaine, à la santé des écosystèmes et à une économie productive. Environnement Canada continuera de travailler avec les provinces, les territoires et les collectivités à partager

l'information et les pratiques exemplaires dans ce domaine, à entreprendre des travaux conjoints de recherche sur les eaux, d'élaboration de lignes directrices, de surveillance et d'évaluation scientifique et à maintenir des écosystèmes aquatiques sains.

La qualité de l'air et de l'eau est essentielle au maintien d'un environnement sans danger pour nos enfants. Environnement Canada et Santé Canada continueront de faire preuve d'un leadership fort, tout en améliorant la coordination à l'échelle fédérale des activités de protection de la santé des enfants du Canada.

Notre deuxième priorité consiste à soutenir le mandat du gouvernement en matière de promotion de l'innovation. C'est pourquoi Environnement Canada s'efforcera d'améliorer les connaissances sur l'environnement et de les mettre à la disposition des Canadiens, d'investir dans des recherches stratégiquement ciblées, d'utiliser plus efficacement et plus largement les mesures d'incitation écologiques comme le programme de Dons écologiques, et d'élargir nos partenariats face à la complexité et au nombre croissants des problèmes environnementaux.

Notre troisième priorité, qui est de préserver la nature que nous avons reçue en héritage, était aussi soulignée dans le Discours du Trône. Elle engage le gouvernement à investir dans la création de nouveaux parcs nationaux et à mettre en œuvre un plan de rétablissement de l'intégrité écologique de ceux qui existent déjà, ainsi qu'à travailler à une gestion durable et plus intégrée des océans du Canada. En collaboration avec d'autres ministères, avec des gouvernements provinciaux, territoriaux et d'autres partenaires, Environnement Canada appuiera cet effort en axant ses mesures vers la protection des espèces en péril, la conservation de l'intégrité écologique des paysages terrestres et marins du Canada et la protection des écosystèmes contre les espèces exotiques envahissantes.

La mise en œuvre de solutions face aux changements climatiques à l'échelle nationale et internationale est notre quatrième priorité. Le Ministère, avec ses partenaires de Ressources naturelles Canada, renforcera l'engagement d'autres ministères et secteurs face à ce défi de taille. En outre, le Gouvernement du Canada collaborera avec ses homologues provinciaux et territoriaux à mettre en œuvre le Plan d'action 2000 du gouvernement du Canada sur le changement climatique.

Que ce soit au pays ou à l'étranger, le Canada a d'excellents antécédents sur les plans de la promotion de la prospérité économique, du développement social et du progrès environnemental. Nous sommes déterminés à continuer de travailler à créer un monde qui sera plus sûr, plus prospère et plus durable. L'agenda international du développement durable est déjà bien rempli pour les deux prochaines années, incluant notamment le prochain Sommet des Amériques, en avril 2001, la réunion

des dirigeants du G8 au Canada, en 2002, et le Sommet mondial du développement durable en 2002 également. Ces événements constitueront pour le Canada d'excellentes occasions de faire progresser les entretiens sur les problèmes environnementaux à l'échelle mondiale et d'y apporter des solutions, problèmes tels que la gestion publique des affaires environnementales à l'échelle internationale, la santé et l'environnement, ainsi que le rôle important que jouent l'innovation et les instruments économiques pour l'avancement du développement durable. J'ai l'intention de tirer parti de ma présidence au Conseil d'administration des programmes relatifs à l'environnement des Nations Unies, au cours des deux prochaines années, pour consolider notre position de chef de file et veiller au maintien des intérêts et des objectifs canadiens sur la scène internationale.

Le leadership que le Canada exerce à l'étranger doit être appuyé par des progrès sur la scène nationale. Tous les Canadiens peuvent jouer un rôle important dans l'établissement d'un environnement sain et propre qui est si essentiel à une économie durable et à notre santé et notre qualité de vie collectives. Ensemble, nous pouvons relever les défis environnementaux en ayant recours à des solutions adaptables, innovatrices et équitables. Je vous encourage à communiquer avec le Ministère pour en savoir plus quant à la façon de vous joindre à des milliers d'autres Canadiens qui contribuent déjà à créer un meilleur environnement maintenant et pour les générations futures.

David Anderson, C.P., DÉPUTÉ

Ministre de l'Environnement

2. Aperçu du Ministère

2.1 Mandat, vision et mission

Mandat

Le mandat du ministère de l'Environnement consiste à conserver et à améliorer la qualité de l'environnement naturel, notamment celle de l'eau, de l'air et du sol; il consiste aussi à préserver les ressources renouvelables du Canada, telles que les oiseaux migrateurs, la flore et la faune sauvages en général, à conserver et à protéger les ressources en eaux du Canada, à fournir des services météorologiques, à assurer le respect des règles prises par la Commission mixte internationale du Canada et des États-Unis relativement aux eaux limitrophes et à coordonner les plans et les programmes fédéraux relatifs à l'environnement (Loi sur le ministère de l'Environnement).

► Les lois et règlements qui confèrent à Environnement Canada son mandat et qui lui permettent d'exécuter ses programmes peuvent être consultés à <http://www3.ec.gc.ca/EnviroRegs>

Notre vision

À Environnement Canada, nous voulons un Canada :

- où les gens prennent des décisions responsables au sujet de l'environnement;
- où l'environnement est ainsi soutenu au profit des générations actuelles et futures.

Mission

La mission d'Environnement Canada consiste à faire du développement durable une réalité au Canada en aidant les Canadiens à vivre et à prospérer dans un environnement qui doit être protégé, respecté et sauvegardé. À cette fin, nous entreprenons et faisons valoir des programmes qui visent à :

- protéger les Canadiens contre les sources intérieures et planétaires de pollution;
- conserver la biodiversité dans des écosystèmes sains;
- permettre aux Canadiens de s'adapter aux influences météorologiques et autres répercussions environnementales sur la santé et la sécurité des êtres humains, sur la prospérité économique et sur la qualité de l'environnement.

2.2 Une organisation conçue pour obtenir des résultats

Environnement Canada s'efforce de remplir son mandat, qui consiste à conserver et à protéger notre patrimoine naturel, ainsi qu'à protéger la santé et la sécurité des Canadiens, grâce aux efforts de ses quatre secteurs d'activité axés sur les résultats que sont la nature, un environnement sain, des prévisions météorologiques et environnementales de même que la gestion, l'administration et les politiques.

Chaque secteur d'activité est organisé de manière à atteindre un but à long terme. Chaque but comprend deux ou trois objectifs à long terme plus précis qui, à leur tour, sont divisés en une série de cibles distinctes et réalisables.

Ces secteurs d'activité et leurs objectifs à long terme, appelés résultats à long terme, fournissent le cadre de gestion et de responsabilisation internes, ainsi que de communication de l'information. Les résultats à long terme contribuent aussi à donner une orientation stratégique stable, axée sur les résultats, qui sert à guider l'organisation des pressions auxquelles est soumis le Ministère, ainsi que les priorités à court terme visant à éliminer ces pressions.

COUP D'OEIL SUR ENVIRONNEMENT CANADA – SECTEURS D'ACTIVITÉ

ENVIRONNEMENT SAIN

Dans le secteur d'activité de l'environnement sain, Environnement Canada :

- détermine les menaces liées aux polluants, ainsi que leurs sources, et les méthodes permettant de les éliminer par le recours à des connaissances scientifiques fiables;
- élabore des normes, des directives et des codes de pratique assurant des niveaux adéquats de protection de la qualité de l'environnement;
- définit et met en œuvre des stratégies appropriées pour prévenir ou réduire la pollution;
- administre et applique les règlements pour la prévention et l'élimination de la pollution dans les secteurs de compétence fédérale;
- surveille les niveaux de contaminants dans l'air, l'eau et les sols et fait des études dans ces domaines;
- représente les intérêts du Canada au moment de l'élaboration d'ententes et d'accords internationaux pour la réduction de la pollution;
- fournit des conseils et des outils permettant de prévenir la pollution et appuie la mise au point et la diffusion des technologies vertes.

But

Travaille à atteindre le but à long terme de protéger les Canadiens contre les sources intérieures et planétaires de pollution.

Résultats à long terme

1. réduction des effets néfastes de l'activité humaine sur l'atmosphère et la qualité de l'air
2. compréhension et prévention ou réduction des menaces pour la santé environnementale et humaine posées par les substances toxiques et d'autres substances préoccupantes

PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

Dans le secteur d'activité des prévisions météorologiques et environnementales, Environnement Canada :

- surveille l'état de l'atmosphère (les conditions météorologiques, le climat et le rayonnement ultraviolet), de l'hydrosphère (les rivières, les lacs et les océans) et de la cryosphère (la glace et la neige);
- fournit de l'information sur les états passés, présents et futurs de l'environnement physique;
- diffuse des avertissements de phénomènes météorologiques violents et des risques environnementaux connexes;
- effectue des recherches scientifiques sur les causes des phénomènes atmosphériques violents, des changements et des variations du climat et, enfin, sur l'incidence de l'activité humaine sur l'environnement atmosphérique;
- fournit des conseils sur l'adaptation aux changements météorologiques et climatiques;
- applique des méthodes de prévision à d'autres questions environnementales.

But

Travaille à atteindre le but à long terme de permettre aux Canadiens de s'adapter à leur environnement de manière à préserver leur santé et leur sécurité, à optimiser l'activité économique et à améliorer la qualité de l'environnement.

Résultats à long terme

6. réduction des effets des phénomènes météorologiques et des dangers connexes sur la santé, la sécurité et l'économie
7. adaptation aux changements quotidiens et à long terme qui se produisent dans les conditions atmosphériques, hydrologiques et des glaces

NATURE

Dans le secteur d'activité de la nature, Environnement Canada :

- acquiert les connaissances et met au point les outils scientifiques nécessaires pour comprendre et atténuer les effets de l'activité humaine sur les écosystèmes;
- assure la gestion des oiseaux migrateurs, des réserves nationales de la faune et des refuges d'oiseaux migrateurs;
- élabore et met en œuvre des plans de rétablissement des espèces menacées et en danger de disparition;
- fait preuve de leadership dans la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique;
- met en pratique une approche intégrée de conservation et de restauration d'écosystèmes importants et fournit les outils nécessaires pour améliorer la capacité des intervenants locaux à poursuivre ce travail;
- défend les intérêts du Canada sur les tribunes internationales qui s'occupent de faune, de santé d'écosystèmes et de biodiversité;
- assure le leadership fédéral en matière de conservation et de protection des ressources en eau du Canada et des écosystèmes aquatiques.

But

Travaille à atteindre le but à long terme de conserver la biodiversité dans des écosystèmes sains.

Résultats à long terme

3. conservation de la diversité biologique
4. compréhension et réduction des incidences de l'activité humaine sur la santé des écosystèmes
5. conservation et restauration des écosystèmes prioritaires

GESTION, ADMINISTRATION ET POLITIQUES

Le secteur d'activité de la gestion, de l'administration et des politiques fournit ce qui suit :

- un leadership ministériel;
- des conseils stratégiques en matière d'orientation;
- des analyses socio-économiques;
- la coordination des activités du Ministère à l'échelle internationale;
- le leadership et la coordination pour favoriser la mise en place de partenariats avec le secteur privé, les organismes non gouvernementaux, les peuples autochtones, les provinces et d'autres ministères;
- des communications et des services de sensibilisation du public ;
- des services de soutien pour la prise de décisions, la gestion et la responsabilisation.

But

Travaille à atteindre le but à long terme de la gestion stratégique et efficace du Ministère pour obtenir des résultats sur le plan de l'environnement.

Résultats à long terme

8. priorités et plans de politiques stratégiques et intégrés
9. organisation bien rodée appuyée par des services efficaces et novateurs

Chaque secteur d'activité est dirigé par un sous-ministre adjoint qui en assure le leadership fonctionnel, tout en établissant une responsabilisation partagée au sein du Ministère relativement aux priorités, aux stratégies et aux résultats en matière de rendement.

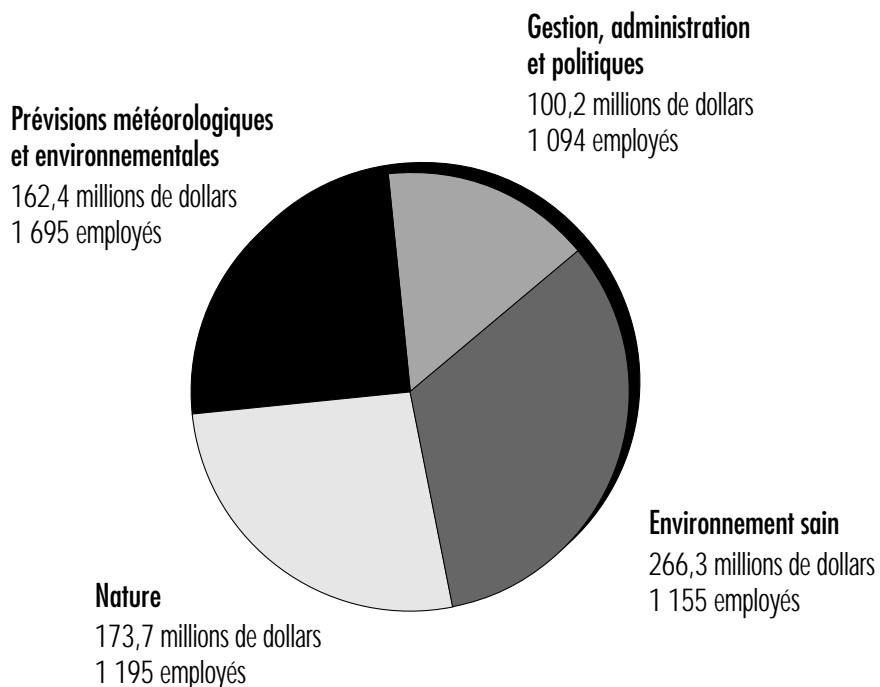
► Pour plus de détails sur le cadre de planification, de rapports et de responsabilisation d'Environnement Canada, consultez : http://www.ec.gc.ca/introec/mf_f.htm

Sur le plan organisationnel, le Ministère est divisé en cinq services à l'administration centrale et en cinq régions, auxquelles s'ajoutent la Direction générale des ressources humaines et des bureaux ministériels. Les structures organisationnelles d'Environnement Canada recourent les secteurs d'activité selon une approche matricielle de gestion qui permet d'exécuter les programmes de manière à tenir compte des besoins des clients et des différences régionales.

Environnement Canada exécute ses programmes en misant sur ses connaissances scientifiques et techniques, combinées à une solide compréhension régionale des facteurs sociaux, culturels et économiques qui déterminent les attitudes, les perceptions et les comportements. Les bureaux régionaux d'Environnement Canada contribuent à réaliser la vision nationale de l'environnement à l'échelle locale. Ils travaillent en collaboration avec les provinces, les territoires, les collectivités locales et d'autres groupes, dans tout le pays, et les encouragent à fixer des buts qui soient tiennent compte des écosystèmes locaux et régionaux. Ils fournissent des renseignements scientifiques, des instruments pour passer à l'action, et ils offrent des occasions de partager les expériences et les leçons apprises. De plus, ils contribuent à accroître la capacité de tous les intervenants d'apporter des changements qui amélioreront leur qualité de vie.

Dépenses nettes
prévues pour 2001-
2002 et nombre
d'employés par
secteur d'activité

- **Total :**
702,6 millions
de dollars
- **5 139 employés**



Gestion des travaux en sciences et technologie

Environnement Canada est un important intervenant dans le domaine des sciences et de la technologie (S-T) au Canada. Ses efforts en matière de S-T englobent tout un éventail d'activités, principalement la recherche, la surveillance et les comptes rendus. Les activités de S-T d'Environnement Canada permettent d'acquérir les connaissances et de mettre au point les outils nécessaires pour accomplir le mandat du Ministère et obtenir les résultats escomptés. Ces activités renforcent également la capacité du Ministère d'élaborer et de mettre en œuvre ses politiques, de fournir d'importants services aux Canadiens et de mettre au point de nouvelles technologies.

Les partenariats et les réseaux sont d'une importance cruciale pour qu'EC puisse effectuer ses travaux en S-T et en obtenir des résultats valables. Le pouvoir de résoudre les problèmes environnementaux relève souvent d'autres instances (y compris les particuliers). Les partenariats sont donc essentiels à l'établissement d'un consensus sur l'évaluation de l'état des sciences, etc. Environnement Canada étudie présentement, avec le milieu scientifique du domaine de l'environnement et d'autres intervenants, des moyens d'améliorer l'efficacité et la rentabilité de la recherche scientifique en établissant des réseaux et des partenariats et en accentuant considérablement le rôle de l'Institut national de la recherche sur les eaux.

Environnement Canada a aussi besoin d'un système de gestion efficace et clair qui permettent de garantir l'excellence de nos activités scientifiques. Le système de gestion des activités de S-T du Ministère comprend le Conseil consultatif extérieur en S-T récemment remanié et comptable au sous-ministre, ainsi que des comités scientifiques internes. Ce système est le mécanisme qui nous permet de contribuer aux politiques et aux pratiques de gestion en S-T fédérales et de les mettre en œuvre.

Environnement Canada a entrepris plusieurs initiatives associées à des questions de gestion de S-T prioritaires, soit :

- l'établissement d'un programme de recherche global pour l'ensemble du Ministère qui fixera les orientations stratégiques de recherche pour Environnement Canada;
- la mise en œuvre du Cadre applicable aux avis en matière de sciences et de technologie qui applique les principes de gestion (c.-à-d. repérage rapide, inclusion, principes et avis scientifiques objectifs, incertitude et risques, transparence et ouverture, examen) exposés dans le rapport intitulé *Avis scientifiques pour l'efficacité gouvernementale* et préparé par le Conseil d'experts en sciences et en technologie (CEST) du gouvernement fédéral;
- une réponse au rapport du CEST, *Vers l'excellence en sciences et en technologie* ou le rapport VEST, en cherchant des moyens d'aligner les travaux fédéraux de S-T avec les mandats des ministères et les priorités gouvernementales, de lier les activités de S-T des ministères avec celles des autres et de faire preuve d'excellence en S-T.

Les pressions environnementales d'une croissance démographique explosive :

- La population mondiale a doublé depuis 1950.
- La population mondiale augmentera de 50 % d'ici 2050.
- Le produit mondial brut a sextuplé depuis 1950.

2.3 Contexte de la planification

Le défi mondial

L'environnement mondial est soumis à des stress considérables. La croissance démographique mondiale, ainsi que l'expansion et la mondialisation rapides de l'activité économique et du commerce créent des pressions de plus en plus grandes sur des ressources environnementales épuisables. Les projections de la croissance semblent indiquer que ces pressions sur l'environnement ne feront que s'intensifier en l'absence de la prise de mesures concertées à l'échelle internationale.

Les pressions exercées en vue de l'application de solutions aux problèmes environnementaux dans un contexte écosystémique mondial feront partie des plus grands défis qu'aura à relever Environnement Canada au cours de la prochaine décennie. La détérioration de l'environnement au-delà de nos frontières représente de plus en plus une menace directe pour la santé et la sécurité des Canadiens et peut nuire aux efforts que nous déployons sur le plan national en vue d'assurer à nos enfants un avenir durable.

Les effets de la pollution mondiale se font déjà sentir à l'intérieur de nos frontières. Les polluants organiques persistants qui sont rejetés outre-mer se retrouvent dans le Nord canadien où ils s'accumulent dans les tissus humains et animaux, causant des cancers, ainsi que des dommages génétiques et des lésions nerveuses. La perte d'habitat dans d'autres pays menace les populations d'espèces migratrices qui vivent au Canada pendant une partie de l'année et les espèces exotiques envahissantes nuisent à l'intégrité des écosystèmes canadiens. La surpêche à l'échelle mondiale a des effets sur la subsistance de collectivités côtières en Colombie-Britannique et dans les Maritimes, et représente une menace à long terme pour l'approvisionnement alimentaire mondial. Les changements climatiques ont déjà des effets sur les conditions météorologiques au Canada, entraînant la fonte des glaciers du Nord et affaiblissant l'intégrité des écosystèmes dans certaines des régions les plus fragiles du pays. Enfin, nous avons constaté combien notre société et notre économie sont de plus en plus vulnérables aux phénomènes environnementaux (p. ex. la tempête de verglas de l'Est du Canada et les crues de la rivière Rouge). Cette situation ne fera que s'aggraver à l'avenir puisque les prévisions des changements climatiques laissent croire à une intensification de la gravité et de la fréquence de ce genre de phénomènes.

Pour ce qui est de certains problèmes mondiaux précis, comme la protection de la couche d'ozone et la gestion des polluants organiques persistants, le Canada a été l'un des chefs de file de la prise d'engagements internationaux. Nous avons aussi participé à la conclusion d'une entente internationale sur la biosécurité, et nous continuons de favoriser une

démarche raisonnable, exhaustive et efficace au problème des changements climatiques, tout en adoptant des mesures dynamiques au pays en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Cependant, la détérioration de l'environnement mondial se poursuit et même s'accélère, tandis que l'industrialisation s'étend et que les pressions démographiques imposent des fardeaux de plus en plus lourds à l'environnement naturel, aussi bien comme source de matière première et d'aliments, que comme dépôt de déchets. Nous considérons le prochain Sommet mondial sur le développement durable comme un important jalon de la voie vers un engagement élargi envers la prise de mesures par la collectivité internationale en vue de relever ces défis. Avec nos partenaires, au Canada et à l'étranger, nous avons l'intention d'examiner les solutions innovatrices possibles de coopération internationale afin d'améliorer la mise en œuvre efficace d'accords multilatéraux en matière d'environnement, qui constituent le fondement d'un avenir durable.

Mis à part les efforts qui sont déployés à l'échelle mondiale, le travail doit aussi se poursuivre sur les plans régional et bilatéral. La protection de l'Arctique s'améliore grâce à notre participation au Conseil de l'Arctique dont font partie huit pays circumpolaires. La protection des espèces d'oiseaux migrateurs du Canada exige une coopération hémisphérique sur des questions telles que la protection des aires de repos et d'hivernage aux États-Unis et en Amérique centrale et du Sud. La protection de la harde de caribou de la Porcupine dépend de la préservation de ses aires de mise bas en Alaska, en vertu d'un accord bilatéral passé avec les États-Unis.

D'importantes mesures de protection de la santé des Canadiens peuvent parfois être prises uniquement dans le cadre d'ententes conclues avec nos voisins du Sud, surtout en ce qui concerne les questions de qualité de l'air. Par exemple, la moitié environ de l'ozone troposphérique dans le couloir Windsor-Québec provient d'activités réalisées aux États-Unis. L'Annexe sur l'ozone de l'Accord Canada-États-Unis sur la qualité de l'air, signée en décembre 2000, aidera le Canada à remplir ses engagements en matière d'émissions.

Bien qu'il reste encore beaucoup à faire au pays, le dossier du Canada en matière d'environnement ne cesse de prendre de l'ampleur. Dans une récente étude qui classait les pays du monde en fonction de la viabilité de l'environnement, le Canada était classé au troisième rang, après la Finlande et la Norvège. Les auteurs de l'étude ont mesuré 22 facteurs importants qui contribuent à la durabilité de l'environnement, tels que la qualité de l'air urbain, la santé publique en général et la réglementation relative à l'environnement. En raison de son excellent dossier, les pays qui font de grands efforts pour protéger leur environnement et réagir à la réorientation vers le développement durable se tournent souvent vers le Canada comme chef de file des questions environnementales et comme source de connaissances spécialisées.

► Pour plus de détails au sujet de l'indice de durabilité de l'environnement, consultez <http://www.ciesin.columbia.edu/indicators/ESI>

Dans ce contexte, Environnement Canada a l'intention de collaborer plus étroitement avec d'autres ministères, la société civile et d'autres pays à stimuler une intégration efficace des objectifs environnementaux, économiques et sociaux. Un des éléments clés de ces efforts consistera à reporter notre programme national d'innovation, l'importance que nous accordons à la connaissance, les mesures d'incitation commerciales et les partenariats, ainsi que l'utilisation efficace d'une combinaison de réglementation, de mesures volontaires et d'instruments économiques sur la scène internationale, établissant des liens avec le dialogue mondial sur les synergies entre le commerce, le développement et l'environnement. Notre participation à la prochaine Stratégie de développement durable de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sera primordiale. À la base de cet effort doit être établi un mode de régulation internationale de l'environnement renforcé et cohérent et nous avons déjà pris des mesures pour la progression des objectifs canadiens sur ces questions importantes, en étroite coopération avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

Pressions exercées sur un environnement sain

À cause de la pollution dans l'air qu'ils respirent et des substances toxiques dans la nourriture et l'eau qu'ils consomment, les Canadiens se ressentent des effets des pressions exercées sur l'environnement. À cause de la pollution de l'air, on estime qu'au moins 5 000 Canadiens meurent prématurément et 100 000 autres ont besoin d'interventions médicales chaque année. On constate aussi que l'incidence de l'asthme a quadruplé et que les cancers chez les enfants ont augmenté de 25 % au cours des 20 à 25 dernières années.

Grâce à son secteur d'activité de l'environnement sain et à son résultat à long terme n° 1, Environnement Canada porte son attention sur trois grandes catégories de polluants atmosphériques, bien que tous les problèmes atmosphériques soient étroitement liés les uns aux autres, en raison de leurs sources communes et de leurs répercussions semblables sur la santé et l'environnement. Premièrement, il y a les polluants qui perturbent l'atmosphère même; les changements qui en découlent peuvent alors altérer la santé humaine et celle de l'environnement. Cette catégorie comprend les émissions de gaz à effet de serre que l'on estime être la cause des changements climatiques, ainsi que les émissions des substances qui appauvrissent la couche d'ozone stratosphérique.

Les polluants de la deuxième catégorie se servent de l'atmosphère comme voie de transport; la plupart des effets sur l'environnement et la santé humaine de ces substances se produisent à la suite de leur dépôt au sol et dans l'eau, souvent à de très grandes distances de leur source. On peut citer ici comme exemples les précipitations acides et les polluants organiques persistants. La réduction de ces substances nécessite une collaboration à l'échelle internationale ainsi que des mesures pour restreindre les émissions au Canada.

Près de la moitié des Canadiens sont d'avis que c'est au gouvernement fédéral qu'il revient de s'assurer qu'ils ont de l'air pur.

À qui, selon vous, devrait d'abord incomber l'obligation de veiller à ce que les Canadiens aient de l'air pur?

- Le gouvernement fédéral : 45 %
- Chaque Canadien : 27 %
- Votre gouvernement provincial : 11 %
- Les entreprises : 10 %
- Votre administration municipale : 6 %

(Ekos, *Rethinking Government*, mai 2000)

Les polluants de la troisième catégorie sont ceux qui, seuls ou en association les uns avec les autres, diminuent la qualité de l'air que nous respirons. L'ozone troposphérique et les particules fines sont des polluants importants de cette catégorie.

Depuis vingt ans, les scientifiques ont beaucoup appris au sujet des effets nocifs des substances toxiques. Certaines substances sont transportées sur de grandes distances dans l'air ou dans l'eau. D'autres demeurent dans l'environnement et, bien qu'elles soient présentes en quantité à peine détectable, peuvent affecter de nombreuses espèces et, en bout de ligne, les écosystèmes. Elles peuvent aussi s'accumuler dans les tissus d'espèces aquatiques et d'animaux consommés par de nombreux Canadiens. Les populations autochtones qui, dans certains cas, tirent une grande partie de leur nourriture de ces espèces, sont particulièrement vulnérables.

Ces substances toxiques peuvent s'accumuler dans les organismes vivants au point de représenter un danger pour notre santé, pour celle des générations futures et pour les écosystèmes. Même si tous les Canadiens sont touchés, ce sont les jeunes enfants qui courent les risques les plus élevés (l'exposition aux substances toxiques peut avoir des conséquences sur la croissance des fœtus, des bébés et des enfants, en nuisant au développement du système nerveux et en causant des problèmes de développement anormal) et les personnes âgées. Certaines substances peuvent avoir un effet toxique direct sur les animaux, les plantes ou les humains, tandis que la nature et le volume d'autres substances créent des risques pour la santé humaine et environnementale.

Aux effets nocifs sur la santé et l'environnement s'ajoutent les conséquences économiques du rejet de ces substances dans l'environnement. Les coûts et les responsabilités associés aux mesures d'atténuation et à l'élimination des déchets représentent un fardeau économique substantiel pour les Canadiens. La constatation des effets des substances toxiques et les conséquences de leur gestion nous ont amenés à prendre conscience de l'existence d'un large spectre de questions sociales, économiques et environnementales qui ont des incidences sur la santé des Canadiens et sur l'environnement du pays. Au moyen de son résultat à long terme n° 2, Environnement Canada vise à apporter des solutions à ces problèmes.

Le capital naturel en péril

Le Canada est reconnu à l'échelle internationale pour la richesse de ses ressources naturelles. Celles-ci comprennent évidemment la faune, les forêts, l'eau et les aires protégées. Toutefois, cette richesse est menacée. Au Canada, on dénombre actuellement 364 espèces qui sont en danger de disparition immédiate ou d'extinction. Depuis 1960, le Canada a perdu 62 % de ses zones humides. Par ailleurs, la tragédie de Walkerton a soulevé des inquiétudes à propos de l'une de nos ressources naturelles les plus fondamentales : l'eau.

À l'échelle mondiale, on trouve au Canada 20 % des zones naturelles qui subsistent dans le monde, 9 % des eaux douces et 15 % des forêts. Dans

les écosystèmes du pays vivent 200 espèces de mammifères, 400 espèces d'oiseaux, 1 100 espèces de poissons, 80 espèces de reptiles et d'amphibiens, 30 000 espèces d'invertébrés et 4 000 espèces de plantes. Environ 8 % de la superficie du Canada, soit près de 80 millions d'hectares, se trouvent dans des aires protégées.

La nature fait partie intégrante de l'identité des Canadiens qui sont convaincus qu'elle est importante pour leur qualité de vie. De fait, 98 % des Canadiens sont d'avis que la nature, sous toutes ses formes, est essentielle à la survie de l'homme. En outre, la plus récente Enquête sur l'importance de la nature pour les Canadiens révèle ceux-ci consacrent une importante partie de leurs loisirs à des activités qui sont axées sur la nature et la faune. En 1996, 20 millions de Canadiens (84,6 % de la population âgée de 15 ans et plus) ont participé à une ou plusieurs activités liées à la nature au Canada.

Pourtant, malgré ce profond respect pour la nature, notre capital naturel est en péril. L'expansion des économies et des populations exerce des tensions de plus en plus grandes sur le capital naturel – changements climatiques et autres processus et changements atmosphériques, pollution de l'air et de l'eau, espèces exotiques envahissantes, pratiques d'utilisation des terres et surexploitation. Au Canada, la croissance démographique dans les grands centres urbains et les corridors exerce des stress indus sur les écosystèmes naturels et leur capacité d'autorégénération.

Environnement Canada travaille à contrer ces pressions au moyen de ses résultats à long terme n^{os} 3, 4 et 5. De plus, les plans et priorités du Ministère dans le secteur de la nature pour les trois prochaines années sont élaborés en parallèle et de concert avec un processus à long terme de plus grande envergure qui s'étend sur cinq à dix ans. Ce processus comporte l'établissement du programme canadien d'héritage naturel qui regroupera les différentes activités de conservation et d'intendance des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, des peuples autochtones, du secteur privé, de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, des universités et des organismes non gouvernementaux. Ensemble, ces groupes travailleront à faire en sorte que les générations futures héritent des richesses naturelles dont nous bénéficions actuellement.

La nécessité des prédictions météorologiques et environnementales

Les pertes sociales et économiques attribuables aux phénomènes météorologiques violents ont augmenté radicalement au cours de la dernière décennie. Les chercheurs dans le domaine climatique prédisent une augmentation de la fréquence et de la gravité des phénomènes violents comme la crise du verglas dans l'est du Canada et les inondations de la rivière Rouge et du Saguenay.

Les changements climatiques causés par l'accumulation de gaz à effet de serre ont aussi un effet sur notre environnement immédiat. Les niveaux d'eau inférieurs à la moyenne que l'on observe dans les Grands Lacs

Les Canadiens accordent de la valeur aux services météorologiques :

- 95 % des Canadiens disent se fier aux renseignements météorologiques tous les jours.
- 84 % des médias au Canada soulignent que la météo est très importante pour leur programmation.
- Chaque jour, Environnement Canada reçoit environ 104 000 appels téléphoniques sur son système de réponse automatique et 550 000 visiteurs sur ses pages Web.
- Près de deux employés canadiens sur trois ont recours aux renseignements météorologiques pour prendre des décisions qui ont une incidence sur leur entreprise. (Goldfarb, 1997)

deviendront de plus en plus fréquents, avec tout ce qu'ils comportent de répercussions possibles sur l'économie (transport maritime), la société (loisirs) et l'environnement (écosystèmes). En outre, les tendances des précipitations, notamment la quantité annuelle de précipitations et la fréquence des fortes précipitations va changer, touchant les industries du secteur primaire, nos infrastructures et ajoutant des stress au milieu naturel.

Les Canadiens subissent les effets des conditions météorologiques et environnementales, qui vont des tornades, aux tempêtes d'hiver, aux inondations, à la sécheresse et aux ondes de tempête, jusqu'à la turbulence causée par les avions et à la glace sur les routes. Toutes ces conditions ont des répercussions sur la santé et la sécurité des Canadiens, de leurs entreprises, de leur économie et de leur environnement. Le coût des catastrophes d'origine météorologique a plus que doublé depuis les années 1980, atteignant en 1998, 1,25 milliard de dollars pour le gouvernement et 1,1 milliard de dollars en frais d'assurance.

Par l'entremise du Service météorologique du Canada, Environnement Canada fournit des avertissements pour la santé, la sécurité, l'adaptation et la réduction des pertes économiques. Il diffuse également les renseignements météorologiques et environnementaux nécessaires pour que les Canadiens prennent des décisions éclairées à propos de leur santé, de l'efficacité économique et de la qualité de l'environnement. Enfin, il transmet les connaissances et la compréhension requises pour l'élaboration des politiques environnementales, notamment celles qui portent sur les changements climatiques, fondées sur des données scientifiques objectives. Le service est en fonction 365 jours par année, 24 heures sur 24.

► Pour plus de détails au sujet des services offerts par le Service météorologiques du Canada, consultez <http://www.msc-smc.ec.gc.ca> et pour les conditions actuelles et les prévisions météorologiques, consultez <http://weather.ec.gc.ca>.

La valeur de ces services augmente à mesure que les Canadiens deviennent plus vulnérables aux conditions météorologiques et environnementales. Or, cette vulnérabilité s'accroît tandis que la population se concentre de plus en plus dans les régions urbaines, que les infrastructures vieillissent et que les nouvelles technologies permettent de créer des systèmes de production et de distribution complexes mais vulnérables.

Le défi que doit relever Environnement Canada, dans le cadre de son secteur d'activité des prédictions météorologiques et environnementales, est de maintenir ou d'améliorer le temps requis pour fournir de l'information et des données scientifiques exactes sur les dangers et les problèmes environnementaux comme les changements climatiques et la santé de l'environnement, afin de permettre aux Canadiens, à leurs entreprises et à leurs gouvernements d'anticiper, de prévenir ou de s'adapter plus efficacement. Le Ministère se penche sur ces questions en remplissant ses résultats à long terme n^{os} 6 et 7.

Les dangers météorologiques et environnementaux sont des problèmes d'envergure mondiale. Environnement Canada participe à un programme

coopératif international visant à surveiller et à prédire les changements qui surviennent dans l'atmosphère (météorologie, climat et stratosphère), l'hydrosphère (rivières, lacs et océans) et la cryosphère (neige et glace) de la planète. Le Service météorologique du Canada, une composante importante d'Environnement Canada, est un membre respecté de la collectivité hydrologique et météorologique mondiale, grâce à son bagage de connaissances scientifiques et techniques, à la qualité de ses produits et ses services et à son rôle de chef de file sur les diverses tribunes internationales.

Enjeux en matière de gestion, d'administration et de politiques

Les problèmes d'environnement constituent d'importants sujets de préoccupation pour les Canadiens; ceux-ci s'attendent à ce que le gouvernement fédéral fasse preuve de leadership et prenne des mesures, à l'échelle nationale aussi bien qu'internationale. Dans le contexte dans lequel Environnement Canada évolue, les problèmes environnementaux sont de nature planétaire, les compétences sont partagées et il faut trouver des solutions à l'enjeu des coûts économiques. Sauf pour la météorologie, la compétence en matière d'environnement au Canada est divisée entre le gouvernement fédéral et les provinces et territoires, et comporte plusieurs zones grises dans certains cas.

En outre, les municipalités jouent un rôle de plus en plus marqué en raison des attributions de plus en plus grandes que leur donnent les provinces et de la volonté d'accroître l'intérêt communautaire. Les groupes de défense et de promotion de la santé accordent aussi beaucoup d'importance à ces problèmes. Les peuples autochtones ont également une participation de plus en plus grande à cause de l'ampleur du développement du Nord et de l'émergence de l'autonomie gouvernementale. Enfin, des coalitions se créent au sein de la société civile.

Le contexte dans lequel Environnement Canada doit se pencher sur les problèmes environnementaux est aussi marqué par de nombreux facteurs économiques et sociaux importants. Le Ministère joue un rôle de chef de file, favorisant une démarche décisionnelle intégrée au sein de l'économie, de la société et à la grandeur du gouvernement. Bien qu'il ait réalisé des progrès en apportant une meilleure cohérence et une coordination accrue des efforts du Ministère à l'égard du développement durable, il faut néanmoins accentuer les efforts vers une démarche fédérale plus holistique en matière de développement durable. La mise en œuvre d'un ensemble d'indicateurs du développement durable comme ceux qui sont actuellement établis par la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, en collaboration avec Environnement Canada, permettra de suivre les progrès du Canada à l'égard de la durabilité.

Ce contexte est également façonné par les attentes changeantes du public à l'égard de l'accès, des services, de la responsabilisation et de la transparence. Environnement Canada, au moyen de son secteur d'activité de la gestion, de l'administration et des politiques et de ses résultats à long terme nos 8 et 9, a recours à une démarche de gestion intégrée, stratégique et innovatrice dans ces circonstances.

Les Canadiens se tournent de plus en plus vers le gouvernement fédéral pour assurer la protection et la préservation de l'environnement (Environics, 2000).

Près du tiers des Canadiens croient que la protection de l'environnement ne repose pas sur un seul groupe, mais devrait être partagée par les administrations fédérale, provinciales et municipales, ainsi que les particuliers et le secteur privé (Environics, 2000).

2.4 Fixer nos priorités

En janvier 2001, dans le Discours du Trône, le Gouvernement du Canada a indiqué clairement que l'environnement serait l'une de ses quatre grandes priorités au cours de la 37^e législature. Il visera à offrir aux Canadiens un environnement propre et sain et à préserver nos espaces naturels.

Compte tenu de toutes les pressions énumérées à la section 2.3, le Canada s'est fixé quatre priorités stratégiques. Elles découlent des enjeux qui posent les plus grands risques pour la santé humaine et environnementale, de l'importance de partager nos compétences et nos connaissances, des niveaux de préoccupation du public et d'action communautaire locale, ainsi que des possibilités d'amener nos partenaires et les intervenants essentiels à agir.

Les priorités sont modelées par les neuf résultats à long terme d'Environnement Canada et contribuent à leur soutien. Certains exemples précis des liens entre les priorités et les résultats sont donnés ci-dessous. Ces priorités appuient également la Stratégie de développement durable d'Environnement Canada (SDD)¹. Pour la période visée par le présent rapport, les priorités sont les suivantes :

- Innovation
- Assainissement de l'air et de l'eau et la santé des enfants et l'environnement
- La nature en héritage
- Changements climatiques et leadership mondial

Innovation

Dans le Discours du Trône, le Gouvernement du Canada a indiqué que l'un des quatre objectifs, audacieux s'il en est, était de nous faire reconnaître comme l'un des pays les plus novateurs du monde. Pour y arriver, de nouveaux investissements fédéraux se traduiront par des recherches ciblées de façon stratégique et coordonnée avec les différents partenaires. Ils bénéficieront directement aux Canadiens dans des domaines comme la santé, la qualité de l'eau, l'environnement, la gestion des ressources naturelles et la recherche océanographique.

¹ On trouvera la Stratégie de développement durable à l'adresse suivante : http://www.ec.gc.ca/sd-dd_consult/

L'innovation est aussi l'idée maîtresse sur laquelle repose la Stratégie de développement durable d'Environnement Canada. Afin de soutenir les efforts du gouvernement en matière d'innovation et réaliser des progrès sur le plan du développement durable, Environnement Canada a déterminé qu'il devait s'attaquer à trois domaines fondamentaux :

1. l'approfondissement des connaissances
2. le recours plus fréquent et plus efficace aux mesures d'incitation commerciales
3. la formation de partenariats axés sur les résultats

Notre démarche à l'égard de l'innovation est validée et renforcée par le cadre économique pour le développement durable de l'Organisation de la coopération et du développement économiques (OCDE) qui sera lancée ce printemps. Nous devons aussi reconnaître que la coopération internationale pour la mise en oeuvre de mesures commerciales et fiscales sera nécessaire pour faire face aux préoccupations en matière de concurrence potentielle.

- **Connaissances** – Pour prendre des décisions et des mesures rationnelles, les acteurs économiques, les organismes non gouvernementaux, les autres niveaux de gouvernement et tous les Canadiens ont besoin d'information précise, cohérente et opportune sur l'environnement. Environnement Canada améliorera sa capacité de faire des prédictions afin d'assurer la sécurité et le bien-être des Canadiens. Il travaillera en partenariat avec les provinces et les territoires, le secteur privé, les organismes non gouvernementaux et le milieu universitaire à améliorer ses capacités de recherche en météorologie et en sciences de l'environnement. Les initiatives de mise en valeur du cybergouvernement joueront un rôle important pour la concrétisation de ces objectifs en matière de connaissances. Environnement Canada mettra aussi l'accent sur l'amélioration de sa capacité de trouver l'information sur les questions environnementales et d'en rendre compte : Environnement Canada a créé un groupe de travail qui dirigera la conception d'un système de gestion intégrée des connaissances pour obtenir l'information requise en matière d'environnement pour la prise de décisions et la responsabilisation, y compris l'établissement d'un ensemble initial d'indicateurs environnementaux liés aux questions prioritaires et aux possibilités dans les délais prescrits. La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) dirige une initiative complémentaire à intervenants multiples visant à mettre au point des indicateurs du développement durable qui englobent l'étude de facteurs sociaux, environnementaux, économiques et de santé, ainsi qu'à en faire l'essai et la promotion.

- Mesures incitatives** – Les mesures d’incitation économiques sont considérées de plus en plus comme un moyen efficace de s’attaquer aux problèmes environnementaux. Le programme de Dons écologiques, qui procure des réductions d’impôt aux Canadiens qui font des dons de terres écosensibles, a connu un réel succès comme mesure d’incitation. Déjà, plus de 1 60 fonds de terre écosensibles ont été donnés dans huit provinces, d’une valeur totale de plus de 25 millions de dollars. Environnement Canada continuera d’appuyer la création et la mise en œuvre de programmes de mesures incitatives et d’intendance, afin de permettre à des propriétaires fonciers, aux utilisateurs des terres, aux citoyens, aux peuples autochtones et aux associations de participer directement à la protection des espèces et de leur habitat. Nous travaillons également en étroite collaboration avec la Table ronde nationale sur l’environnement et l’économie à son projet d’écologisation de la fiscalité. Ce projet vise à étudier l’efficacité et la faisabilité technique de l’intégration de mesures d’incitation à la politique environnementale. Un certain nombre d’instruments stratégiques existent déjà afin d’atteindre les objectifs environnementaux, notamment les règlements, les approches facultatives et les instruments économiques. Le moyen privilégié pour atteindre ces buts d’une manière efficace consiste à recourir à une démarche équilibrée qui tient compte de certains ou de l’ensemble de ces outils. Le Ministère s’efforcera aussi d’élargir la gamme des allègements fiscaux à caractère environnemental. Les mesures d’incitation ont une incidence sur une grande partie des travaux du Ministère et joue un rôle particulièrement important pour le troisième résultat à long terme qui est la conservation de la biodiversité.
- Partenariats** – La nature et la complexité des questions environnementales continuent d’augmenter. Un nombre de plus en plus grand d’intervenants participent à l’élaboration des solutions et à leur mise en œuvre à l’échelle de l’économie et de la société. Plusieurs, si ce n’est l’ensemble des cibles précises mentionnés à la Section 3 : *Obtenir des résultats*, exige l’établissement de partenariats efficaces, si l’on veut obtenir les résultats attendus. Environnement Canada créera de nouveaux partenariats et de nouvelles relations axés sur le partage des programmes et des résultats, en vue d’apporter des solutions aux problèmes environnementaux.

Les répercussions économiques et des effets importants sur la santé des humains des enjeux environnementaux sont devenues plus visibles au cours de la dernière décennie et ont haussé à un niveau élevé et soutenu les préoccupations du public.

- 87 % des Canadiens sont préoccupés par les problèmes environnementaux (Ekos, 2000).
- La pollution de l'environnement est le facteur mentionné le plus souvent comme étant la plus grande menace pour les générations futures, supplantant à ce titre les difficultés économiques (Environics, 1999).
- La proportion des Canadiens qui croient que les problèmes environnementaux affectent maintenant leur santé est à son niveau le plus élevé en huit ans. 65 % des Canadiens disent que leur santé est altérée par l'environnement, soit beaucoup ou assez (Environics 2000).
- L'environnement physique du Canada (p. ex. la qualité de l'eau et de l'air) est considéré comme le plus important facteur qui influence la santé globale de la population canadienne (6,0 sur une échelle de 7).

Assainir l'air et l'eau, et la santé des enfants et l'environnement

Les Canadiens envisagent de plus en plus les questions environnementales dans le contexte familial et communautaire. Ils considèrent l'environnement comme un tout et comme l'un des principaux déterminants de leur qualité de vie.

Les effets sur la santé humaine de la pollution de l'environnement sont devenus le principal sujet de préoccupation environnementale des Canadiens. Six Canadiens sur dix croient que l'environnement a eu des effets sur leur santé; 93 % croient que la santé de leurs enfants est affectée par des problèmes environnementaux. (Pollara, 1999).

Dans le Discours du Trône de janvier 2001, le Gouvernement du Canada a indiqué que l'assainissement de l'air et de l'eau ainsi que la santé des enfants étaient deux de ses quatre grandes priorités. Il s'est principalement engagé, dans le cadre de sa priorité de l'environnement sain, à établir des normes qui tiendront compte de la vulnérabilité particulière des enfants. Environnement Canada a intégré ces priorités aux siennes.

- **Assainissement de l'air** – La pollution de l'air a des effets négatifs sur la santé de tous les Canadiens et plus particulièrement sur celle de leurs enfants, des aînés et des personnes qui souffrent de troubles respiratoires et cardiaques. Au cours de la période de planification, Environnement Canada mobilisera les provinces, l'industrie, les collectivités et les États-Unis, afin de prendre des mesures pour réduire la pollution de l'air. Il mettra aussi l'accent sur l'information des Canadiens à propos des répercussions de la pollution de l'air sur leur santé et l'amélioration de la capacité scientifique à l'appui de l'élaboration des politiques. Environnement Canada obtiendra des résultats pour cette priorité à long terme grâce à son résultat à long terme n° 1, qui est la réduction des effets néfastes de l'activité humaine sur l'atmosphère et la qualité de l'air.

► Pour plus de détails au sujet des questions d'assainissement de l'air et de la protection de l'environnement, consultez http://www.ec.gc.ca/air/menu_f.shtml

- **Assainissement et protection de l'eau** – Les Canadiens sont de plus en plus préoccupés par toute une gamme de problèmes qui ont des répercussions sur la quantité et la durabilité des ressources en eau. La tragédie de Walkerton et d'autres cas d'alimentation en eau contaminée ont attiré l'attention du public sur l'état et la viabilité des approvisionnements en eau et sur l'efficacité de la protection de l'eau de source. Pour donner suite à sa priorité, Environnement Canada continuera à partager avec les provinces et les territoires l'information sur les meilleures pratiques au Canada et poursuivra les travaux

conjoints dans des domaines tels que la recherche, la surveillance, l'évaluation scientifique et l'établissement de lignes directrices. Il contribuera aussi à améliorer la recherche scientifique en renforçant de façon importante le rôle de l'Institut national de recherche sur les eaux et en élaborant des lignes directrices nationales strictes pour la qualité de l'eau. L'eau est un domaine important visé par le résultat à long terme n° 4 d'Environnement Canada, compréhension et réduction des incidences de l'activité humaine sur la santé des écosystèmes, et le résultat à long terme n° 5, conservation et restauration des écosystèmes prioritaires. Des mesures cibles particulières ont été établies pour cette priorité.

- Pour plus de détails au sujet des questions relatives à la salubrité de l'eau, consultez http://www.ec.gc.ca/envpriorities/cleanwater_f.htm
- Pour plus de détails au sujet des travaux de recherche et développement, consultez le site de l'Institut national de recherche sur les eaux à l'adresse suivante : <http://www.cciw.ca/nwri/nwri-f.html>

- **La santé des enfants et l'environnement** – Les répercussions des menaces environnementales sur la santé des enfants sont devenues un des principaux sujets de préoccupation des citoyens, des collectivités, des groupes de défense de l'environnement et de la santé, des professionnels de la santé et des scientifiques. Les recherches scientifiques montrent clairement qu'il faut prendre des mesures fondamentales pour mieux intégrer les répercussions des dangers que représente l'environnement pour les enfants à nos systèmes de gestion et d'évaluation des risques. Les États-Unis font preuve de leadership dans ce domaine. Le Canada a récemment annoncé dans le Discours du Trône de 2001 que : « Pour protéger la santé des Canadiens contre les substances toxiques et les autres polluants, le gouvernement renforcera également les lois, accroîtra les efforts consacrés à la recherche et raffermira d'autres mesures en ce sens. Il établira notamment des normes environnementales qui tiendront compte de la vulnérabilité particulière des enfants. » La santé des enfants et l'environnement est un des problèmes particuliers sur lesquels Environnement Canada se penche dans le cadre de son résultat à long terme n° 8, les priorités et les plans de politiques stratégiques et intégrés. Environnement Canada et Santé Canada continueront de coordonner les efforts afin d'assurer un leadership efficace sur cette question et de consolider les activités de coordination fédérale.

La nature en héritage

Le Canada a été doté d'une abondance de ressources naturelles et de systèmes écologiques qui constituent les systèmes de soutien essentiels à la vie pour la société et tous les êtres vivants. Mais son capital naturel est en péril.

Dans le Discours du Trône, le gouvernement s'est engagé à investir dans la création de nouveaux parcs nationaux et à mettre en œuvre un plan visant à rétablir l'intégrité écologique des parcs qui existent déjà. Afin d'assurer une démarche cohérente à l'égard de ces engagements et des autres, Environnement Canada, de concert avec d'autres ministères, des gouvernements provinciaux et territoriaux et d'autres partenaires, élaborera un programme visant à mettre de l'avant le concept de la nature en héritage pour faire progresser la conservation et l'intendance des paysages terrestres et marins du Canada. Le renforcement de la capacité scientifique fondamentale qui sous-tend les efforts en matière d'environnement et des communications sera un élément clé de cette démarche. Il contribuera aux efforts de protection des espèces en péril, de préservation de l'intégrité écologique des paysages terrestres et marins du Canada et à la réalisation de nos autres priorités relatives aux écosystèmes.

La Stratégie nationale de protection des espèces en péril, annoncée en avril 2000, comprend trois parties : une nouvelle loi fédérale, l'amélioration de l'Accord pour la protection des espèces en péril et des programmes efficaces d'incitation et d'intendance. L'adoption de la *Loi sur les espèces en péril* figure toujours parmi les priorités d'Environnement Canada et, dans le Discours du Trône, le Gouvernement a confirmé son intention de présenter à nouveau le projet de loi. Pour sa part, Environnement Canada guidera activement la loi tout au long du processus parlementaire.

Nous continuerons aussi d'améliorer notre approche stratégique à l'égard des relations bilatérales et notre engagement sur la scène internationale, par exemple dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), à l'OCDE, à la Commission de coopération environnementale (CCE) et à l'Union mondiale pour la nature (UICN). De cette façon, nous pourrions assurer les efforts collectifs et la coopération internationale nécessaires, face à l'interdépendance mondiale croissante, pour faire progresser les initiatives nationales.

Tout comme elle est importante pour les Canadiens, la nature constitue également une grande priorité ministérielle. Pour lui permettre de s'attaquer aux problèmes qui concernent la nature, trois résultats à long terme du Ministère visent ce domaine : le résultat à long terme n° 3, conservation de la diversité biologique; le résultat à long terme n° 4, compréhension et réduction des incidences de l'activité humaine sur la santé des écosystèmes, et le résultat à long terme n° 5, conservation et restauration des écosystèmes prioritaires.

► Pour plus de détails au sujet de la façon dont Environnement Canada protège notre patrimoine naturel, consultez http://www.ec.gc.ca/envpriorities/nature_f.htm

Changements climatiques et leadership mondial

Les changements climatiques représentent probablement le plus important défi environnemental auquel le monde doit faire face. Le Canada a signé le Protocole de Kyoto en 1997 et continue de travailler activement aux négociations internationales qui définissent les modalités de mise en oeuvre du Protocole. Dans le Discours du Trône, le Gouvernement du Canada a indiqué clairement qu'il avait l'intention de s'assurer que le Canada ferait sa part pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Le *Plan d'action 2000 du gouvernement du Canada sur le changement climatique* est la contribution fédérale au *Premier plan national d'activités du Canada sur le changement climatique*², qui nous permettra d'atteindre le tiers de l'objectif que nous nous sommes fixés à Kyoto. Il trace la ligne de conduite à suivre pour tous les secteurs de l'économie canadienne et jette les bases du changement à long terme sur les plans économique, technologique et des attitudes. Environnement Canada et Ressources naturelles Canada jouent le rôle de chefs de file de la mise en oeuvre du Plan d'action 2000 avec d'autres ministères. En collaboration avec ces derniers, avec des groupes d'hommes d'affaires et des groupes communautaires, des organismes non gouvernementaux et d'autres parties intéressées, le Ministère continuera d'améliorer sa compréhension des changements climatiques en vertu de la composante de sensibilisation du public du Fonds d'action pour le changement climatique. Des cibles précises associées au résultat à long terme n° 1 du Ministère contribueront de façon importante à atteindre non seulement les objectifs d'Environnement Canada en matière de changements climatiques³, mais aussi ceux du Gouvernement du Canada.

► Pour plus de détails au sujet des travaux d'Environnement Canada concernant les changements climatiques, consultez http://www.ec.gc.ca/air/menu_f.shtml

L'agenda du développement durable international est bien rempli pour les deux prochaines années; le point culminant en sera le Sommet mondial sur le développement durable en Afrique du Sud (SMDD), en 2002. Le Canada évoluera sous les feux de rampe pendant une grande partie de cette période. L'objectif global qui guidera notre programme international pour 2001-2002 consiste à progresser vers la réalisation de nos objectifs sur la scène internationale, en mettant l'accent tout particulièrement sur les problèmes de l'environnement mondial qui ont des incidences sur la santé, le bien-être et la prospérité des Canadiens. De nombreux pays se tournent déjà vers le Canada pour obtenir des conseils et des idées sur différents sujets allant de l'intendance de l'environnement à l'échelle internationale, jusqu'aux liens entre la santé humaine et l'environnement.

² Le *Plan d'action 2000 du gouvernement du Canada sur le changement climatique* est la composante fédérale du *Premier plan national d'activités du Canada sur le changement climatique* qui définit la première étape du plan d'action en vertu de la Stratégie nationale de mise en oeuvre.

³ Pour plus d'information, consultez <http://www.climatechange.gc.ca>

En 2001, nous serons les hôtes de la première réunion des ministres de l'environnement des Amériques, afin de conseiller les dirigeants de l'hémisphère à propos des principaux problèmes environnementaux pour qu'ils soient prêts, lorsqu'ils se réuniront en avril, à Québec, pour le Sommet des Amériques. En 2002, le Sommet des dirigeants du G8 sera aussi précédé d'une rencontre des ministres de l'environnement des pays participants. Inspiré par le Discours du Trône, qui a mis l'accent sur les questions environnementales à l'échelle nationale et internationale, Environnement Canada profite des occasions que lui donnent ces sommets pour se rallier le soutien international à l'égard d'un programme cohérent en matière d'environnement et de développement durable. Nous appuyons cet objectif à plusieurs niveaux.

Nous travaillons en étroite collaboration avec le PNUE et d'autres partenaires internationaux à un processus d'évaluation des organisations environnementales internationales existantes et des besoins futurs, afin de renforcer l'intendance de l'environnement à l'échelle internationale. Nos intérêts particuliers sont les suivants :

- renforcement de la politique et de la base de ressources du PNUE
- consolidation d'un réseau d'organisations pour gérer les accords multilatéraux en matière d'environnement
- établissement de limites de compétences précises en matière d'environnement entre les organisations internationales
- resserrement de la coordination des activités stratégiques et opérationnelles

Nous sommes en train d'obtenir des appuis internationaux à l'utilisation innovatrice d'instruments réglementaires, économiques et volontaires en vue de faire progresser la mise en œuvre du développement durable. Cela suppose une communication des expériences du Canada avec ces instruments, et des efforts en vue d'établir un cadre stratégique international commun, mais adaptable, pour la gestion des affaires économiques, sociales et environnementales aux niveaux local, national et mondial.

Nous favorisons la reconnaissance du rôle important du secteur privé pour la réalisation des objectifs de développement durable et le renforcement de l'engagement de la société civile envers l'établissement du calendrier international en matière de développement durable et du rôle que le Canada doit y jouer.

Nous précisons l'accent mis à l'échelle internationale sur les liens entre la santé humaine et l'environnement, en vue de renforcer le rôle que jouent les facteurs de la santé dans l'établissement de la politique environnementale et de l'équilibre entre les objectifs économiques, sociaux et environnementaux.

Nos efforts en vue de renforcer le programme international au cours de deux prochaines années trouvera son point culminant dans la présence marquante du Canada au SMDD, en 2002. Tout comme nous avons contribué à l'acceptation de l'engagement mondial à l'égard du développement durable au Sommet de la Terre, en 1992, notre objectif est de nous assurer que le Canada joue un rôle prépondérant dans la détermination du programme de développement durable du prochain millénaire.

2.5 Plan de dépenses ministérielles

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 2000-2001 *	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	649,8	711,9	678,0	684,8
Recettes disponibles	(78,5)	(89,6)	(90,4)	(90,3)
Total du Budget principal des dépenses	571,3	622,3	587,6	594,5
Rajustements **	84,2	80,3	39,4	41,0
Dépenses nettes prévues	655,5	702,6	627,0	635,5
Moins : Recettes non disponibles	(8,2)	(9,0)	(9,2)	(9,2)
Plus : Coût des services reçus sans frais	56,0	56,8	58,6	60,5
Coût net du programme	703,3	750,4	676,4	686,8
Équivalents temps plein	5 102	5 139	5 169	5 180

* Prévisions les plus justes du total des dépenses prévues nettes à la fin de l'exercice courant.

** Rajustements en fonction des initiatives approuvées dans le cadre financier et des rajustements aux recettes disponibles.

Le coût net des opérations ministérielles, basé sur les prévisions des dépenses, augmentera de 47,1 millions de dollars en 2001-2002 par rapport 2000-2001. Cet écart est principalement attribuable à un paiement unique de 50 millions de dollars pour le Fonds d'appui technologique au développement durable.

Les dépenses ministérielles diminueront en 2002-2003 de 74,0 millions de dollars par suite des changements annuels apportés au financement du projet d'assainissement des mares de goudron de Sydney et des cokeries, au Fonds d'action pour le changement climatique et au paiement unique pour le Fonds d'appui technologique au développement durable.

Le principal facteur d'augmentation des dépenses en 2003-2004 est l'attribution de fonds additionnels (10,4 millions de dollars) à la Stratégie nationale relative au programme des espèces en péril.

3. Obtenir des résultats

Environnement Canada est déterminé à obtenir neuf « résultats à long terme ». La présente section contient une description de chacun. Elle comprend les cibles précises et les stratégies qui seront utilisées pour y arriver. Les objectifs de la Stratégie de développement durable d'Environnement Canada (SDD)¹ ont été intégrés aux résultats à long terme afin de garantir une évaluation continue des principaux engagements en vertu de la SDD. Le tableau 3.1, à la fin de la présente section, contient un résumé des résultats à long terme et des cibles précises. Le tableau 3.2 expose les cibles mesurables à atteindre au cours de la période de planification, par rapport aux indicateurs à long terme de l'amélioration de l'environnement ou des changements sociaux.

Il est essentiel qu'Environnement Canada travaille en collaboration avec des partenaires pour aider à prédire les problèmes environnementaux et pour trouver et mettre en œuvre des solutions innovatrices à ces problèmes. Le tableau 3.3 contient la liste des partenaires d'Environnement Canada et résume les contributions qu'ils apportent à la réalisation de ses résultats à long terme.

Résultat à long terme n° 1

Réduction des effets néfastes de l'activité humaine sur l'atmosphère et la qualité de l'air.

Dépenses prévues pour
2001-2002 :
143,7 millions de dollars.

Pour obtenir ce résultat, Environnement Canada s'attaquera à toutes les formes de pollution de l'air. Cependant, la grande priorité pour les trois prochaines années sera l'assainissement de l'air et les changements climatiques. Environnement Canada terminera l'établissement du programme d'assainissement de l'air et entreprendra sa mise en œuvre. Il réalisera aussi des progrès sur le plan des changements climatiques en obtenant un accord sur des règles internationales et en encourageant les principaux pays en voie de développement à participer au défi mondial des changements climatiques. À l'échelle nationale, il mettra en œuvre les initiatives du Plan d'action 2000 et du budget 2000 en matière de changements climatiques.

Le Gouvernement du Canada a commencé à prendre des mesures pour l'assainissement de l'air qui auront des répercussions à court terme, et a établi un programme à long terme pour s'assurer que les générations à venir bénéficieront d'air pur. Il travaille à l'élaboration d'une stratégie intégrée d'assainissement de l'air touchant les véhicules et les carburants qui les alimentent, les émissions industrielles, la pollution atmosphérique transfrontalière (avec les États-Unis et d'autres pays) et la participation des Canadiens à la recherche de solutions aux problèmes atmosphériques.

■ Pour plus de détails sur ce que fait le gouvernement pour assainir l'air, consultez http://www.ec.gc.ca/air/introduction_f.shtml

¹ Vous pouvez consulter la Stratégie de développement durable d'Environnement Canada à http://www.ec.gc.ca/sd-dd_consult/

Le Canada doit aussi participer à la solution mondiale aux problèmes causés par les changements climatiques. Avec d'autres pays du monde, nous travaillons à réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES). Le Gouvernement du Canada investit des millions de dollars chaque année au chapitre des changements climatiques. Au sein du gouvernement fédéral, le ministre de l'Environnement et le ministre des Ressources naturelles gèrent en étroite collaboration ce dossier hautement prioritaire. Les autres intervenants qui participent à cet effort national comprennent différents ministères fédéraux, les ministères provinciaux et territoriaux de l'Énergie et de l'Environnement, ainsi que des scientifiques, des groupes du secteur privé, des membres du milieu des affaires et des particuliers. La lutte contre ce problème est l'un des plus grands défis économiques et environnementaux qu'ait jamais eu à relever le Canada⁴.

► Pour plus de détails sur la façon dont le Gouvernement du Canada s'attaque aux changements climatiques, consultez <http://www.ec.gc.ca/climate/indexf.html>

Cibles précises :

- Réduire les émissions totales de gaz à effet de serre canadiennes à six pour cent en dessous des niveaux de 1990, entre 2008 et 2012, tel que prévu par le Protocole de Kyoto, une fois qu'il aura été ratifié.
- Élaborer des politiques et des règlements en vue de mettre en œuvre les nouvelles normes sur les émissions, applicables aux modèles de l'année automobile 2004 et des années subséquentes pour les véhicules et les moteurs utilisés sur la route et hors route.

► Pour plus de détails sur les effets des véhicules et des carburants sur l'environnement, consultez http://www.ec.gc.ca/air/taking-action_f.shtml

- Réduire encore davantage le soufre dans le carburant diesel utilisé dans les moteurs hors route au Canada jusqu'à 15 ppm, d'ici 2006, conformément aux exigences semblables applicables au diesel vendu aux États-Unis.
- Réduire le smog transfrontalier. Le Canada a signé une entente en vue de réduire le smog transfrontalier avec les États-Unis, sous forme d'Annexe sur l'ozone à l'Accord Canada–États-Unis sur la qualité de l'air de 1991. L'Annexe permettra de réduire les mouvements transfrontaliers à partir des États-Unis en vue d'améliorer la qualité de l'air et la santé des Canadiens qui vivent dans les régions sous le vent de l'est du Canada. Il s'engage aussi à diminuer les mouvements de pollution provenant de l'Ontario et du Québec vers les États-Unis, pour arriver à une réduction de 90 % des émissions de véhicules neufs causant le smog d'ici 2010 (année de référence 2000). En 2002, le Canada et les États-Unis rendront compte des progrès réalisés à l'égard de ces engagements, ainsi que de la qualité de l'air et de la pollution industrielle.

► Pour plus de détails sur l'Annexe sur l'ozone de l'Accord Canada–États-Unis, consultez http://www.ec.gc.ca/air/ozone-annex_f.shtml

⁴ Plan d'action du gouvernement du Canada sur les changements climatiques. Gouvernement du Canada, 2000.

- Réduire et éliminer les rejets de polluants organiques persistants (POP). Le Canada subit les répercussions du déplacement mondial de ces polluants et d'autres substances polluantes dans l'atmosphère. Il a mené à bien les négociations d'une entente mondiale dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) visant à réduire et à éliminer les rejets de POP dans l'atmosphère. La Convention sur les POP sera adoptée officiellement au cours d'une réunion ministérielle qui aura lieu en mai 2001, date à laquelle elle sera ouverte à la signature et à la ratification.

► Pour plus de détails sur les POP, consultez http://www.ec.gc.ca/air/pops_f.shtml

- Réaliser des progrès à l'égard des standards pancanadiens pour les particules fines et l'ozone grâce aux travaux fédéraux-provinciaux coopératifs sur les mesures initiales conjointes acceptées par les ministres de l'Environnement en juin 2000.

Résultat à long terme n° 2

Compréhension et prévention ou réduction des menaces pour la santé environnementale et humaine posées par les substances toxiques et d'autres substances préoccupantes.

Dépenses prévues pour 2001-2002 : 131,8 millions de dollars.

Les priorités d'Environnement Canada au cours des trois prochaines années relativement à cet engagement comprennent la gestion des dispositions de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (LCPE 1999) relatives aux substances toxiques et la gestion publique des questions de biotechnologie. Environnement Canada s'occupera aussi de promouvoir une gestion des déchets dangereux respectueuse de l'environnement, et s'efforcera de réduire les effets des effluents d'eaux usées municipales en gérant les composants considérés toxiques selon la LCPE du flux d'eaux usées. Le Ministère travaillera aussi à réaliser des progrès en ce qui concerne les lieux contaminés, y compris les mares de goudron de Sydney. Il renforcera sa réglementation et entreprendra une évaluation environnementale des activités d'exploration et de transport par pipeline, ainsi que des répercussions sur la qualité de l'air de l'exploitation du pétrole et du gaz dans le Nord.

Cibles précises :

- Classer par catégorie d'ici 2006 (avec Santé Canada) les 23 000 substances de la Liste intérieure des substances (LIS) en fonction de leur toxicité intrinsèque, de leur persistance et de leur capacité de s'accumuler dans les organismes vivants, comme l'exige la nouvelle LCPE 1999. Cette liste comprend les substances qui sont actuellement utilisées à l'échelle commerciale au Canada.
- Faire des évaluations de toutes les nouvelles substances qui ne figurent pas sur la LIS, à mesure que des déclarations sont reçues. Pour les substances qu'on soupçonne d'être toxiques, émettre des conditions ou d'autres mesures de contrôle, dans les délais prescrits par la LCPE 1999. Environnement Canada reçoit et évalue environ 1 300 déclarations par année.

- Publier les déclarations des ministres d'Environnement Canada et de Santé Canada dans la *Gazette du Canada*, indiquant qu'ils recommandent au gouverneur en conseil d'ajouter plusieurs substances à la liste des substances toxiques de l'annexe 1 de la LCPE 1999. À la suite de cette publication, les Ministres ont deux ans pour proposer un règlement ou un instrument quelconque pour la prévention ou la limitation de l'utilisation de ces substances et 18 mois de plus pour terminer leur plan et le publier dans la *Gazette du Canada*.

► Pour plus de détails sur la LCPE, consultez http://www.ec.gc.ca/RegistreLCPE/the_act/default.cfm

- Soumettre aux ministres fédéral et provinciaux de l'Environnement, en vue d'obtenir leur signature en avril ou mai 2001, des standards pancanadiens pour les produits du mercure, les hydrocarbures, les dioxines et les furannes. Approuver le standard pancanadien (final) sur le benzène d'ici la fin de 2001.
- Devant l'accroissement des importations au Canada, en vertu des nouvelles dispositions de la LCPE 1999, Environnement Canada collaborera avec les provinces à mettre à jour les normes et les pratiques afin de s'assurer que les mouvements et l'élimination transfrontière des déchets dangereux se font de manière respectueuse de l'environnement.
- Négocier un deuxième accord de partage des coûts pour la prochaine étape de remise en état des mares de goudron et des cokeries de Sydney d'ici 2002-2003. Tirer parti des progrès réalisés en vertu de l'accord actuel pour jeter les bases de la remise en état de ces secteurs. Pour y arriver, la capacité est améliorée grâce au soutien du secrétariat du Groupe d'action conjointe qui facilite la participation générale à la recommandation d'une solution acceptable de remise en état. Le public est protégé grâce à la sécurité du site, à l'établissement d'une capacité d'intervention en cas d'urgence, à la mise en œuvre d'une zone de séparation autour des activités des projets, et par l'amélioration des connaissances grâce aux études et aux évaluations des lieux. On travaille actuellement à la stabilisation des lieux en vue de la remise en état et un programme de démonstration technologique sera mis sur pied pour déterminer les technologies de remise en état les mieux appropriées.

Dépenses prévues pour 2001-2002 :
77,3 millions de dollars.

Résultat à long terme n° 3

Conservation de la diversité biologique.

La conservation de la biodiversité et l'utilisation durable des ressources biologiques constituent des éléments essentiels de l'effort canadien en vue de réaliser le développement durable. Les pressions exercées sur la biodiversité, au Canada et dans le monde, ont entraîné le déclin de plusieurs espèces animales et végétales. Au Canada, 364 espèces végétales et animales sont considérées comme étant en péril, dont 107 sont en danger de disparition et 76 sont inscrites sur les listes comme étant menacées. On attribue cette situation principalement à la détérioration et à la perte d'habitats. Au cours des trois prochaines années, Environnement Canada encouragera et appuiera la conservation

de la biodiversité en protégeant les espèces en péril, en soutenant les populations d'oiseaux migrateurs et en protégeant et en conservant les habitats.⁵ Le Ministère facilitera aussi l'application du programme général de conservation de la faune.

Cibles précises :

- S'assurer que les espèces en péril sont protégées par tous les secteurs de compétence au moyen de la mise en œuvre continue de l'Accord pour la protection des espèces en péril. S'assurer également que les espèces menacées ou en danger de disparition qui relèvent de la compétence fédérale satisfont aux objectifs des stratégies de rétablissement et des plans d'action d'ici 15 ans et qu'aucune espèce préoccupante de compétence fédérale n'est portée sur la liste comme étant menacée ou en danger de disparition. Toutes ces mesures seront réalisées en guidant la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) tout au long du processus de la Chambre des communes et en établissant un premier groupe de règlements d'ici 2001-2002. Élaborer des accords bilatéraux pilotes avec l'Ontario, la Colombie-Britannique et le Yukon, en vertu de l'Accord pour la protection des espèces en péril d'ici 2001-2002, et conclure des ententes/mécanismes de collaboration bilatéraux avec les provinces et les territoires d'ici 2002-2003. Terminer l'évaluation scientifique de la situation des espèces en péril qui figurent sur les listes d'ici 2001-2002.
- ^{SDD} Maintenir les populations d'oiseaux migrateurs à des niveaux sains d'ici 2002 et garantir l'accès aux oiseaux migrateurs de manière juste et équitable. Pour cela, Environnement Canada continuera de mettre en œuvre l'Initiative nord-américaine de conservation des oiseaux en établissant une structure de mise en œuvre en partenariat d'ici 2001-2002 et en concluant avec des partenaires des accords sur les plans et priorités de conservation des oiseaux d'ici 2002-2003. Environnement Canada accroîtra la participation des peuples autochtones à la gestion des oiseaux migrateurs et à d'autres questions de conservation en établissant des procédés et des structures de cogestion par le biais de la négociation avec les Autochtones et modifiant le Règlement sur les oiseaux migrateurs, au besoin.
- ^{SDD} Conserver, protéger et restaurer les habitats afin d'atteindre les objectifs des plans de conservation du Service canadien de la faune pour les oiseaux migrateurs et les espèces en péril d'ici 15 ans, et utiliser les principes de l'approche écosystémique pour prendre des décisions de gestion concernant les ressources. Pour y arriver, Environnement Canada, en collaboration avec d'autres ministères, élaborera une stratégie fédérale relative aux aires protégées, d'ici 2001-2002. Le programme d'intendance de l'habitat sera mis en

⁵ Environnement Canada. Plan stratégique de 2000 du Service canadien de la faune: *La Direction à suivre pour le Programme de conservation des espèces sauvages d'Environnement Canada 2000.*

^{SDD} Cette cible contribue à la Stratégie de développement durable d'Environnement Canada.

œuvre au cours des trois prochaines années grâce à des partenariats régionaux avec les provinces et les territoires, des organismes non gouvernementaux (ONG), les industries primaires et d'autres intervenants. Le Ministère mettra aussi en œuvre le programme Dons écologiques et en assurera le déroulement efficace.

- Faciliter le programme général de conservation de la faune. Environnement Canada conservera son rôle pour l'élaboration et la détermination d'un programme partagé entre les partenaires canadiens et internationaux pour la préservation de la biodiversité. À cette fin, faciliter, en 2001-2002, l'établissement d'un consensus fédéral-provincial-territorial sur les priorités de mise en œuvre nationales en vertu de la Stratégie canadienne de la biodiversité (SCB), et sur la façon de réaliser chacune, et faciliter la mise en œuvre de la SCB par tous les intervenants. Coordonner la contribution du Canada aux tribunes internationales et faciliter la réponse nationale aux engagements pris au pays, ainsi que la contribution à l'élaboration d'une stratégie pancanadienne pour les espèces exotiques envahissantes.

► Pour plus de détails à propos des espèces en péril au Canada et de leur rétablissement, consultez <http://www.cws-scf.ec.gc.ca/sar/>

Dépenses prévues pour 2001-2002 : 43,2 millions de dollars.

Résultat à long terme n° 4

Compréhension et réduction des incidences de l'activité humaine sur la santé des écosystèmes.

Pour assurer un environnement sain et propre aux Canadiens, il faut s'efforcer de comprendre comment les écosystèmes du Canada subissent l'influence des agresseurs d'origine humaine et diffuser ces connaissances aux Canadiens et à la collectivité mondiale, afin qu'elles puissent être intégrées à la prise de décisions. La compréhension de la structure, des processus et des fonctions de l'écosystème, ainsi que des répercussions des activités économiques est un élément primordial d'une démarche efficace de gestion axée sur l'écosystème.

Grâce à ses recherches scientifiques fondées sur l'écosystème, Environnement Canada surveille l'environnement afin de déceler les changements qui se produisent dans les écosystèmes canadiens; acquiert les connaissances scientifiques requises pour comprendre les effets des activités humaines sur la santé des écosystèmes; élabore des solutions scientifiques, fait des recommandations et conçoit des outils qui permettent de soutenir la prise de mesures de gestion et la mise au point de techniques de rétablissement de l'écosystème, ainsi que l'établissement des objectifs axés sur les sciences pour la qualité de l'environnement canadien et la santé des écosystèmes.

Au cours des trois prochaines années, Environnement Canada mettra l'accent sur la nécessité de faire progresser les connaissances scientifiques relatives aux questions préoccupantes en matière d'environnement et de les communiquer aux Canadiens. Il renforcera aussi sa capacité de recherche dans le domaine de l'environnement. Les principales priorités relatives à cet engagement à long terme n'ont pas changé depuis le dernier RPP (2000-2001).

Cibles précises :

- Fournir aux Canadiens des renseignements et des conseils en temps opportun sur la situation et les tendances de la santé des écosystèmes. À cette fin, en 2001-2002, établir un système de contrôle de la situation et des tendances de nos écosystèmes et rendre compte des questions préoccupantes aux Canadiens. Élaborer et mettre en oeuvre une stratégie de contrôle d'Environnement Canada en 2001-2002. Enfin, produire des bulletins d'indicateurs environnementaux, ainsi que des rapports de situation et de tendances au cours des trois prochaines années.
 - ▮ Pour plus de détails sur le Compendium des buts, objectifs et indicateurs relatifs à la santé des écosystèmes, consultez http://www.ec.gc.ca/cehi/fr/index_f.htm
- ^{SDD} Améliorer la compréhension des effets des activités humaines sur la santé des écosystèmes. À cette fin, le Ministère, avec le milieu scientifique de l'environnement et d'autres partenaires, examinera les moyens d'améliorer l'efficacité et l'efficience des recherches scientifiques grâce au réseautage et aux possibilités de partenariat. Un rapport provisoire destiné au Conseil consultatif des sciences et de la technologie d'Environnement Canada sera préparé à la fin de 2001, le rapport final étant publié vers la fin de 2002.
- Améliorer les recherches scientifiques grâce au renforcement important du rôle de l'Institut national de la recherche sur les eaux.
- Acquérir de nouvelles connaissances sur les questions scientifiques mentionnées dans le programme de recherche sur la nature, au cours des trois prochaines années (dans le cadre de ces travaux, élaborer en 2001-2002 une stratégie de recherche sur les effets des organismes génétiquement modifiés sur l'écosystème).
- Publier huit évaluations scientifiques.
- Contribuer à donner des conseils et fournir des solutions scientifiques en vue de réduire les répercussions humaines sur la santé des écosystèmes. Exécuter les décisions et les mesures de gestion efficaces pour la conservation et le rétablissement des écosystèmes, basées sur

^{SDD} Cette cible contribue à la Stratégie de développement durable d'Environnement Canada.

une compréhension scientifique et sur la mise au point de solutions scientifiques, d'outils et de démarches innovateurs. L'élaboration de lignes directrices nationales plus sévères pour la qualité de l'eau y contribuera.

- Consultez le site Web de Sciences et technologie d'Environnement Canada : http://www.ec.gc.ca/scitech/index_f.htm

Dépenses prévues pour 2001-2002 : 64,5 millions de dollars.

Résultat à long terme n° 5

Conservation et restauration des écosystèmes prioritaires.

Les principaux écosystèmes subissent les menaces continues d'un certain nombre de facteurs de stress comme l'augmentation de la population, l'activité industrielle, et l'utilisation des terres non durables. Ces activités entraînent un accroissement de la pollution de l'air et de l'eau et la disparition des habitats requis pour maintenir l'équilibre naturel des êtres vivants et de leur environnement.

De plus, les problèmes d'eau douce sont devenus une préoccupation croissante des Canadiens, des provinces des territoires et du gouvernement fédéral. Toutes les provinces ont pris des mesures pour moderniser leurs politiques, leurs règlements et leurs stratégies sur les eaux afin d'assumer leurs obligations en matière de gestion des eaux. Environnement Canada s'efforce de mieux remplir son rôle sur le plan de la gestion des eaux.

Environnement Canada collabore avec d'autres ministères afin de respecter les priorités fédérales immédiates concernant les eaux et de proposer des moyens d'améliorer la collaboration avec ses partenaires à l'égard des priorités d'importance nationale dans le domaine de l'eau. Au cours des trois prochaines années, le Ministère continuera de promouvoir une vision commune et des priorités pour la gestion de l'eau douce. Il investira aussi dans les possibilités d'amélioration de l'écosystème global grâce à ses initiatives écosystémiques.

Cibles précises :

- Rechercher, avec d'autres ministères clés, des propositions visant à renforcer les activités fédérales en matière de gestion des eaux.
- ^{SDD} Continuer à travailler avec les provinces et les territoires à trouver un terrain d'entente et à élaborer des démarches coopératives visant à apporter des solutions aux principaux problèmes d'importance nationale liés à la gestion des eaux douces.

^{SDD} Cette cible contribue à la Stratégie de développement durable d'Environnement Canada.

- Contribuer à améliorer la qualité de l'eau par ses initiatives écosystémiques, par l'amélioration de la compréhension scientifique, par l'accroissement de la sensibilisation et des capacités du public et par la promotion d'un changement de comportement, de la façon suivante :

Dans le cadre du *Plan d'assainissement du littoral atlantique*, fournir des fonds et un soutien scientifique et technique à plus de cent projets parrainés par 18 organismes communautaires de protection des écosystèmes. Il permettra d'accroître la capacité communautaire, d'apporter des améliorations à l'environnement et de donner aux citoyens les moyens de prendre des mesures concernant les changements climatiques. Il influera aussi sur la répartition des ressources pour le traitement approprié des eaux usées municipales (p. ex. Lunenburg, Sydney, Summerside, St. John's, Saint John), pour le traitement des eaux usées sur place (p. ex. Annapolis, Bras d'Or), et pour la réduction d'un certain nombre d'interdictions qui frappent des secteurs de croissance des mollusques (p. ex. dans le sud-est de l'Î.-P.-É., dans le lac Bras d'Or et dans le sud-ouest du Nouveau-Brunswick).

► Pour plus de détails sur les initiatives axées sur l'écosystème, consultez http://www.ns.ec.gc.ca/community/acap/index_f.html

En vertu du *Programme des Grands Lacs*, signer un nouvel Accord Canada-Ontario concernant l'écosystème du bassin des Grands Lacs en 2001 et terminer les mesures de mise en œuvre fédérales dans 13 domaines de préoccupation d'ici 2005.

► Pour plus de détails sur le Programme des Grands Lacs, consultez <http://www.on.ec.gc.ca/glimr/glrenewal/intro-f.html>

En vertu de l'initiative *Saint-Laurent Vision 2000*, élaborer des modèles et des outils de gestion du niveau d'eau en 2003. Ceux-ci intégreront les composantes biologiques afin de fournir des conseils sur les effets environnementaux, sociaux et économiques le long du Saint-Laurent à la Commission mixte internationale pour la régulation des niveaux d'eau dans le réseau des Grands Lacs et du Saint-Laurent.

► Pour plus de détails sur l'initiative Saint-Laurent Vision 2000, consultez http://slv2000.qc.ec.gc.ca/index_f.htm

^{SDD} Cette cible contribue à la Stratégie de développement durable d'Environnement Canada.

Dans le cadre de l'*Initiative des écosystèmes des rivières du Nord*, entreprendre des recherches sur les effets des produits qui perturbent le système endocrinien des poissons qui vivent dans la rivière Athabasca et dans le réseau des rivières Smoky-Wapiti. Rendre compte de ces résultats en 2003.

► Pour plus de détails sur l'*Initiative des écosystèmes des rivières du Nord*, consultez <http://www.mb.ec.gc.ca/nature/ecosystems/nrei-ern/index.fr.html>

En vertu de l'*Initiative des écosystèmes nordiques*, améliorer les connaissances, les outils et la sensibilisation concernant les effets sur les écosystèmes nordiques des changements climatiques, des activités de développement et des contaminants, d'ici 2002.

En vertu de l'*Initiative de l'écosystème du bassin de Georgia*, rouvrir plus de 25 % des secteurs de pêche des mollusques fermés dans certaines collectivités du bassin de Georgia d'ici 2005.

► Pour plus de détails sur l'*Initiative de l'écosystème du bassin de Georgia*, consultez http://www.pyr.ec.gc.ca/GeorgiaBasin/gbi_findex.htm

Dépenses prévues pour 2001-2002 : 169,4 millions de dollars.

Résultat à long terme n° 6

Réduction des effets des dangers météorologiques et connexes sur la santé, la sécurité et l'économie.

Environnement Canada informe les Canadiens, principalement par les médias, des dangers imminents et à court terme qui les menacent au moyen de son programme d'avertissements. Son objectif est de faire en sorte que les Canadiens aient les connaissances voulues et le temps nécessaire pour régir de façon à se protéger, à protéger leurs biens et leurs entreprises.

Chaque année, Environnement Canada diffuse environ 14 000 avertissements de conditions météorologiques qui peuvent avoir des conséquences graves comme les orages violents, les tornades et les tempêtes de glace. Il dispense aussi des programmes d'éducation et de sensibilisation et offre un soutien technique directement à ses clients et partenaires. Par exemple, il fournit de l'information aux provinces pour leur programme de prévision des crues, et il transmet des renseignements importants sur les glaces pour appuyer les activités de la Garde côtière, du transport maritime international et de l'extraction des ressources en haute mer. Toutes ces activités sont étayées par un solide programme de recherche et de développement.

Au cours des trois prochaines années, pour remplir son engagement de réduction de l'impact des dangers météorologiques et autres dangers connexes, Environnement Canada deviendra la source officielle des avertissements et l'autorité en matière de normes météorologiques. Environnement Canada veut aussi optimiser le temps dont disposent les Canadiens pour se protéger, ainsi que leurs entreprises, en se fiant à l'exactitude et à l'efficacité des avertissements de mauvais temps et de dangers environnementaux connexes.

Cibles précises :

- Mettre en œuvre un plan de renouvellement des ressources humaines, y compris des plans de perfectionnement en gestion et de relève, qui permettront d'accroître le nombre de scientifiques et de technologues du groupe d'âge des 20 à 35 ans, d'ici 2002-2003.
- ^{SDD} Remplacer ou moderniser 10 % des réseaux afin qu'ils soient tous à un stade quelconque de leur cycle de vie d'ici 2003-2004.
- ^{SDD} Assainir jusqu'à 25 % des lieux de surveillance hydrométrique fédéraux contaminés d'ici 2002-2003.
- ^{SDD} Élaborer et mettre en œuvre une charte des avertissements météorologiques destinés au public avec des normes à respecter d'ici 2003.
- ^{SDD} Établir une charte des dangers météorologiques maritimes d'ici 2003.

► Pour plus de détails sur le Service météorologique du Canada, consultez http://www.msc.ec.gc.ca/index_f.cfm

Résultat à long terme n° 7

Adaptation aux changements quotidiens et à long terme dans les conditions atmosphériques, hydrologiques et des glaces.

Environnement Canada diffuse environ 500 000 prévisions météorologiques publiques, 200 000 prévisions météorologiques marines et 400 000 prévisions aéronautiques chaque année. Il donne des renseignements sur la quantité des eaux dans nos rivières, nos fleuves et nos lacs, des renseignements et des conseils sur le changement du niveau d'eau dans les Grands Lacs, sur les allocations d'eau transfrontalières. Il diffuse également des renseignements sur la glace, le vent et les vagues utilisés pour la navigation et le transport maritime. Ce genre de renseignements est essentiel aux Canadiens et à leur gouvernement pour comprendre que ces changements nous rendent vulnérables tout en nous ouvrant des perspectives, et cela nous permet de prendre des décisions éclairées sur la façon de nous adapter à ces changements.

Les systèmes météorologiques routiers sont un bon exemple de décision intégrée qui a un effet sur la santé et la sécurité, l'efficacité économique et la qualité de l'environnement. Ces services innovateurs, fournis grâce à des partenariats, peuvent améliorer la sécurité des routes, réduire les frais d'entretien routiers et diminuer les répercussions sur l'environnement. Au Canada, plus de 90 % des déplacements de passagers et plus de 70 % des expéditions de marchandises (sur une base de revenu) se font par la route. Par souci de sécurité, les équipes d'entretien répandent chaque année quelque 4,7 millions de tonnes de sel de voirie – une substance qui

Dépenses prévues pour 2001-2002 : 61,5 millions de dollars.

^{SDD} Cette cible contribue à la Stratégie de développement durable d'Environnement Canada.

est maintenant considérée comme potentiellement toxique en vertu de la LCPE 1999. En Europe, les services météorologiques ont réduit l'utilisation de sel de voirie et les frais d'entretien de 20 à 30 %. Ils ont aussi par le fait même réduit les décès attribuables à des accidents de la route.

Étant donné le lien étroit entre l'atmosphère et les problèmes environnementaux à l'échelle mondiale, Environnement Canada fournit aussi des connaissances et une meilleure compréhension afin que les politiques environnementales soient basées sur de bonnes données scientifiques.

Au cours des trois prochaines années, Environnement Canada travaillera à obtenir ce résultat à long terme en s'assurant que le Canada dispose des données météorologiques et hydrologiques dont il a besoin, ainsi que de la capacité scientifique nécessaire pour produire des politiques environnementales valables, assurant un équilibre entre les besoins sociaux et économiques et les besoins environnementaux. Environnement Canada mettra aussi l'accent sur la nécessité d'appuyer l'amélioration de la capacité de prédiction environnementale qui donne aux Canadiens des moyens modernes et axés sur le client pour la prise de décisions intégrées. Le Ministère visera à améliorer l'exactitude de ses prévisions sur les précipitations. Il mettra aussi en œuvre une stratégie pour les plaintes à propos du service météorologique national et un mécanisme de rétroaction. Les principales priorités de ce résultat n'ont pas changé depuis le RPP de l'année dernière (2000-2001).

Cibles précises :

- ^{SDD} Améliorer la satisfaction globale de la clientèle à l'égard des produits et des services.
- ^{SDD} Maintenir à 85 % la satisfaction du public concernant l'accès aux services.

Résultat à long terme n° 8

Priorités et plans de politiques stratégiques et intégrés.

Il importe d'avoir une forte capacité d'élaboration de politiques pour pouvoir faire face aux problèmes environnementaux complexes et interreliés. Au cours des trois prochaines années, Environnement Canada travaillera à obtenir ce résultat à long terme en favorisant l'innovation en matière de politique environnementale, par exemple, en s'assurant que les Canadiens disposent de l'information appropriée, au bon moment et au bon endroit. Le Ministère améliorera aussi la mise en commun de l'information grâce à l'utilisation des médias électroniques, à la mise en place des mesures d'incitation appropriées et collaborera avec les autres intervenants à la réalisation de programmes communs. Ses principaux partenaires sur la scène environnementale sont les autres ministères fédéraux, les provinces et les territoires, les peuples autochtones, les principaux intervenants et les organismes étrangers et internationaux.

^{SDD} Cette cible contribue à la Stratégie de développement durable d'Environnement Canada.

Environnement Canada travaillera de plus en plus avec d'autres ministères comme Santé Canada à assurer une démarche intégrée face à l'élaboration des politiques relatives à des questions telles que la santé humaine et l'environnement, ainsi que les effets des dangers environnementaux sur la santé des enfants. La collaboration aide aussi à organiser une démarche coordonnée face à des problèmes connexes comme l'assainissement de l'air et les changements climatiques. Le Ministère travaillera aussi à s'assurer que l'élaboration des politiques gouvernementales concernant le principe de prudence tient compte des besoins stratégiques en matière d'environnement.

Le Ministère mettra aussi l'accent sur la mise en oeuvre de sa Stratégie de développement durable pour 2001–2003 et continuera de favoriser une démarche qui permet la cohésion et la coopération à l'égard du développement durable au sein de la grande famille fédérale.

► Pour plus de détails sur la Stratégie de développement durable d'Environnement Canada, consultez http://www.ec.gc.ca/sd-dd_consult/

Un groupe de travail composé d'universitaires, de représentants des gouvernements fédéral et provinciaux, de membres de l'industrie et de consommateurs, ainsi que d'organismes non gouvernementaux travaille à la mise sur pied d'un Système canadien d'information sur l'environnement. Ce système exhaustif visera :

- à habiliter le grand public, afin qu'il puisse trouver des solutions aux problèmes environnementaux, en lui donnant accès facilement et en temps opportun à une information environnementale fiable.
- à améliorer la responsabilisation face au grand public, en fournissant de meilleurs comptes rendus sur l'efficacité des politiques et des programmes environnementaux.
- à fournir des renseignements et une base de connaissances stratégiques aux décideurs pour la prise de meilleures décisions quant à la façon de préserver l'environnement au profit des générations futures.
- à fournir des données, de l'information et des connaissances qui sont le fondement de l'amélioration de la compréhension scientifique des systèmes naturels, des répercussions humaines sur ces derniers, et des effets combinés des deux sur les entreprises et la santé humaines.

Environnement Canada veut encourager le recours à des mesures d'incitation et à des instruments économiques qui créent un climat dans lequel les signaux du marché reflètent la véritable valeur du capital naturel du Canada. En collaboration avec ses partenaires, le Ministère élaborera et mettra en oeuvre des instruments économiques et en favorisera l'utilisation comme outils stratégiques pour la gestion de l'environnement. Il établira aussi des partenariats pour la mise au point d'outils qui amélioreront la compréhension des méthodes de détermination de la valeur de l'environnement.

Dans le cadre du processus de prise de décisions pour l'établissement d'instruments stratégiques de gestion de l'environnement, Environnement Canada entreprend des analyses économiques stratégiques sur une large gamme d'initiatives ministérielles, y compris la gestion des substances toxiques en vertu de la LCPE 1999, la mise en œuvre des standards pancanadiens et différentes initiatives relatives à l'air.

Les partenariats bilatéraux sont aussi des éléments clés de notre approche internationale. Les États-Unis continueront d'être d'une importance cruciale pour les progrès réalisés en regard des questions transfrontalières concernant l'air et l'eau, de la cogestion des espèces, des zones humides et de la biodiversité, ainsi que de la recherche de solutions efficaces et efficientes aux changements climatiques. D'autres partenariats bilatéraux importants, comme ceux qui sont conclus avec la Chine et l'Inde, continueront d'être renforcés parce qu'ils sont essentiels à la solution des problèmes environnementaux mondiaux comme les changements climatiques.

Afin de protéger les intérêts du Canada au pays et à l'étranger et de compenser les effets de la détérioration de l'environnement à l'échelle mondiale sur la santé, la sécurité et la prospérité des Canadiens, il est essentiel de renforcer le système existant de gestion publique des affaires environnementales à l'échelle internationale. Cet effort sera axé principalement sur la promotion d'une mise en œuvre efficace d'accords environnementaux multilatéraux par tous les pays, et sur l'intégration efficace des facteurs environnementaux aux tribunes et aux ententes internationales sur le commerce et les affaires économiques. Environnement Canada continuera de participer à l'élaboration de politiques stratégiques et au règlement de problèmes de gestion publique au sein des Nations Unies et d'autres organisations multilatérales comme le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la Commission sur le développement durable, l'OCDE, le Fonds pour l'environnement mondial et le Conseil de l'Arctique, notamment.

Cibles précises :

- ^{SDD} Concevoir une démarche coordonnée face aux questions de la santé humaine et de l'environnement avec Santé Canada, y compris une stratégie sur la santé des enfants et l'environnement d'ici l'automne 2002.
- ^{SDD} Fournir au Ministre le Rapport du groupe de travail sur le Système d'information canadien pour l'environnement (SICE) d'ici octobre 2001. Le rapport comprendra une analyse détaillée, des recommandations et des plans de conception et de mise en oeuvre du SICE, qui tiendra compte des besoins et des priorités des utilisateurs. Élaborer un plan de mise en oeuvre pour le SICE en 2002.
 - Pour plus de détails sur le Système d'information canadien pour l'environnement, consultez <http://www.ec.gc.ca/cise>
- ^{SDD} Définir des indicateurs environnementaux, recueillir des données et mettre au point d'autres outils d'évaluation qui peuvent contribuer à la prise de décision au niveau stratégique, d'ici mars 2003. Ceux-ci devront être aussi compatibles que possible avec les indicateurs d'ensemble du développement durable à l'établissement desquels travaille actuellement la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie.
- ^{SDD} Utiliser des instruments économiques comme compléments aux instruments réglementaires et autres de gestion de l'environnement d'ici 2003.
- Par l'entremise du Comité de coordination des affaires réglementaires du Ministère, coordonner les efforts visant à garantir l'exécution efficace et rentable de l'élaboration des règlements, conformément aux exigences de la politique réglementaire fédérale.
- Jouer un rôle dans la progression du débat international sur la gestion publique des affaires environnementales au niveau mondial. S'assurer que la conception du Sommet de la Terre de 2002 tient compte des points de vue du Canada.
- Élaborer une stratégie intégrée sur le commerce et l'environnement avec des partenaires canadiens d'ici l'automne 2002.
- Définir la position du gouvernement au sujet de l'application du principe de prudence qui tient compte des besoins de la politique de l'environnement d'ici l'automne 2001.
- Élaborer un cadre intégré de collaboration avec les Autochtones sur des questions environnementales clés d'ici l'automne 2002.
- Collaborer avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI) à la préparation d'une stratégie visant à rehausser le soutien canadien aux pays en voie de développement pour mettre en oeuvre les accords multilatéraux sur l'environnement d'ici janvier 2002.
- Contribuer activement à mettre en place un processus intergouvernemental dirigé par le PNUE pour évaluer et préparer des recommandations sur le renforcement de la gestion publique des

^{SDD} Cette cible contribue à la Stratégie de développement durable d'Environnement Canada.

affaires environnementales au niveau international, en collaboration avec des organisations internationales et d'autres groupes intéressés, d'ici le printemps 2002.

► Pour plus de détails sur le PNUE, consultez http://www.unep.org/gc_21st/

- Les éléments clés d'une présence plus cohérente et intégrée d'Environnement Canada sur Internet seront en place de manière à appuyer les objectifs de Gouvernement en direct, d'ici décembre 2001. Ils comprendront une nouvelle page d'accueil pour la Voie verte, des techniques de recherche et de classification centrées sur les clients, une recherche régulière de groupes cibles et des liens plus solides avec l'information météorologique.
- Élaborer une stratégie nationale sur l'information en matière d'environnement et la durabilité d'ici l'automne 2001. Terminer et déposer la stratégie au Sommet de la Terre en Afrique du Sud, à l'automne 2002.

Dépenses prévues pour 2001-2002 :
61,8 millions de dollars.

Résultat à long terme n° 9

Une organisation bien rodée appuyée par des services efficaces et novateurs.

La gestion moderne est axée sur une gestion responsable des fonds publics. Pour obtenir ce résultat à long terme, Environnement Canada élabore un programme de gestion moderne qui garantit l'intégration dans les programmes et services des points de vue des citoyens. Le programme favorise aussi l'établissement d'un milieu de travail exemplaire en haussant la capacité et en favorisant ainsi qu'en améliorant une main d'œuvre compétente, représentative et de plus en plus motivée. Il assure des progrès continus en gestion des résultats et la réaffectation en temps opportun des ressources en fonction des priorités. Il apporte aussi au Ministère de meilleures capacités analytiques. Enfin, le programme de gestion moderne fait en sorte qu'Environnement Canada fonctionne de manière conforme aux valeurs canadiennes et aux plus hautes normes de service public.

Cibles précises :

- Continuer l'établissement d'un plan d'action quinquennal de gestion moderne à Environnement Canada en 2001-2002. Une composante clé de cette gestion sera la modernisation de la fonction de contrôleur. Ce plan soutiendra les progrès continus en matière de gestion des résultats par des processus de planification uniformes, rationalisés et des outils normalisés. Réaliser des progrès importants relativement à la mise en œuvre de systèmes ministériels pour soutenir la mesure du rendement. Axer les efforts sur l'établissement d'un cadre interne de

contrôle et sur la gestion des biens. Continuer d'améliorer le lien entre l'information financière et non financière. Établir une démarche globale à l'égard de l'information de gestion intégrée. Élaborer un cadre et des outils pour intégrer la gestion éclairée du risque à la prise de décision.

- Examiner les principaux services et établir des priorités afin de s'assurer qu'Environnement Canada atteindra l'objectif de Gouvernement en direct pour 2004 et commence la mise en œuvre en 2001-2002. Évaluer la portée et le coût d'un portail environnemental avec une introduction planifiée, par étapes, commençant en 2002, les améliorations continues étant étalées sur les exercices suivants.
- Se servir de la mise en œuvre du cybergouvernement pour renforcer davantage l'accent mis par Environnement Canada sur le citoyen, ainsi que sa capacité d'étendre et d'approfondir les accords coopératifs. En 2001-2002, renouveler sa présence sur Internet pour assurer un meilleur accès à l'information par les utilisateurs internes aussi bien qu'externes.
- Élaborer un plan visant à améliorer la satisfaction du client face à la prestation des principaux services au public en 2001-2002.
- S'occuper de l'investissement en apprentissage pour le personnel et les gestionnaires d'Environnement Canada grâce à la politique de perfectionnement en gestion en 2001-2002 et à la Stratégie d'investissement en apprentissage du Ministère en 2002-2003. Assurer un dialogue continu sur les valeurs et l'éthique en 2001-2002.

Tableau 3.1 Engagements à l'égard des résultats à long terme et cibles précises

Ce tableau résume les cibles énoncées sous chacun des résultats à long terme d'Environnement Canada. Pour plus de détails sur chaque cible, se reporter au texte de la Section 3.

Cibles précises	Activités connexes
Secteur d'activité de l'environnement sain	
Résultat à long terme n° 1 : Réduction des effets néfastes de l'activité humaine sur l'atmosphère et la qualité de l'air. Dépenses prévues pour 2001-2002 : 143,7 millions \$	
<ul style="list-style-type: none"> • Réduire les émissions totales de gaz à effet de serre canadiennes à 6 % en dessous des niveaux de 1990, entre 2008 et 2012. • Élaborer des politiques et des règlements en vue de mettre en œuvre les nouvelles normes sur les émissions, applicables aux modèles de l'année 2004 et des années subséquentes pour les véhicules et les moteurs utilisés sur la route et hors route. • Réduire encore davantage le soufre dans le carburant diesel utilisé dans les moteurs hors route au Canada jusqu'à 15 ppm d'ici 2006, conformément aux exigences semblables applicables au diesel vendu aux États-Unis. • Réduire le smog transfrontalier avec les États-Unis, au moyen de l'Annexe sur l'ozone à l'Accord Canada-États-Unis sur la qualité de l'air de 1991 pour arriver à une réduction de 90 % des émissions de véhicules neufs causant le smog d'ici 2010 (année de référence 2000). • Réduire et éliminer les rejets de polluants organiques persistants (POP) dans l'atmosphère. Le Canada a mené à bien les négociations d'une convention mondiale sur les POP qui sera adoptée officiellement au cours d'une réunion ministérielle en mai 2001. • Réaliser des progrès à l'égard des standards pancanadiens pour les particules fines et l'ozone d'ici 2010. 	<ul style="list-style-type: none"> • Gérer et mettre en œuvre le Plan d'action 2000 du Gouvernement du Canada en matière de changements climatiques. • En ce qui concerne les initiatives d'Environnement Canada pour la réduction des émissions de plomb – concevoir et mettre en œuvre des mesures qui permettront de réaliser le plein potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre. • Pour ce qui est des initiatives de réduction des émissions de plomb des autres ministères – les influencer afin de réaliser le plein potentiel de réduction des gaz à effet de serre. • Mettre en œuvre les initiatives du budget 2000 qui ne sont pas déjà en place (y compris la prolongation du Fonds d'action pour le changement climatique et les activités d'information et de sensibilisation du public). • En 2002, le Canada et les États-Unis rendront compte des progrès réalisés à l'égard des engagements, ainsi que de la qualité de l'air et de la pollution industrielle. • En 2005, le Canada et les États-Unis examineront les normes et les progrès réalisés. • En 2001, l'Accord Canada-Ontario concernant l'écosystème du bassin des Grands Lacs sera signé. L'Accord comprendra une annexe sur les polluants dangereux qui traitera des substances toxiques rémanentes susceptibles de s'accumuler dans les organismes vivants. • Élaborer des mesures pour les émissions de véhicules et de carburants et les sources de composés organiques volatils. • Élaborer des stratégies de réduction des émissions de polluants multiples pour les grands secteurs industriels.

Secteur d'activité de l'environnement sain

Résultat à long terme n° 2 : Compréhension et prévention ou réduction des menaces pour la santé environnementale et humaine posées par les substances toxiques et d'autres substances préoccupantes. Dépenses prévues pour 2001-2002 : 131,8 millions \$.

- Classer par catégorie d'ici 2006 (avec Santé Canada) les 23 000 substances de la Liste intérieure des substances (LIS) en fonction de leur toxicité intrinsèque, de leur persistance et de leur capacité de s'accumuler dans les organismes vivants d'ici 2006.
- Faire des évaluations de toutes les nouvelles substances qui ne figurent pas sur la LIS, à mesure que des déclarations sont reçues. Pour les substances qu'on soupçonne d'être toxiques, émettre des conditions ou d'autres mesures de contrôle, dans les délais prescrits par la LCPE 1999.
- Publier les déclarations des ministres d'Environnement Canada et de Santé Canada dans la *Gazette du Canada*, indiquant qu'ils recommandent au gouverneur en conseil d'ajouter plusieurs substances à la liste des substances toxiques de l'annexe 1 de la LCPE 1999. À la suite de cette publication, les Ministres ont deux ans pour proposer un règlement ou un instrument quelconque pour la prévention ou la limitation de l'utilisation de ces substances et 18 mois de plus pour terminer leur plan et le publier dans la *Gazette du Canada*.
- Soumettre aux ministres fédéral et provinciaux de l'Environnement, en vue d'obtenir leur signature en avril-mai 2001, des standards pancanadiens pour les produits du mercure, les hydrocarbures, les dioxines et les furannes. Approuver le standard pancanadien (final) sur le benzène d'ici la fin de 2001.
- Travailler avec les provinces à mettre à jour des normes et des pratiques visant à s'assurer que le mouvement transfrontalier et l'élimination des déchets dangereux sont gérés d'une manière respectueuse de l'environnement.
- Négocier un deuxième accord de partage des coûts pour la prochaine étape de remise en état des mares de goudron et des cokeries de Sydney d'ici 2002-2003. Tirer parti des progrès réalisés en vertu de l'accord actuel pour jeter les bases de la remise en état de ces secteurs.
- Protéger le public grâce à la sécurité du site, à l'établissement d'une capacité d'intervention en cas d'urgence, à la mise en œuvre d'une zone de séparation autour des activités des projets, et par l'amélioration des connaissances grâce aux études et aux évaluations des lieux.
- Stabiliser les lieux en vue de la remise en état par la construction d'un égout intercepteur et la gestion du lixiviat de décharge.
- Démolir ou éliminer les structures contaminées et une cellule de goudron, retirant effectivement plus de 25 000 tonnes de goudron contaminé et plus de 4,6 millions de litres de liquides et de boues contaminées.
- Mettre en œuvre un programme de démonstration de technologie afin de déterminer les technologies de remise en état les mieux appropriées et mettre l'information à la disposition de la collectivité afin de faciliter le dialogue au sujet d'une solution acceptable pour les lieux contaminés.

Secteur d'activité de la nature

Résultat à long terme n° 3 : Conservation de la diversité biologique. Dépenses prévues pour 2001-2002 : 77,3 millions \$.

- S'assurer qu'aucune espèce préoccupante de compétence fédérale n'est portée sur la liste comme étant menacée ou en danger de disparition.
- S'assurer que les espèces menacées ou en danger de disparition qui relèvent de la compétence fédérale satisfont aux objectifs des stratégies de rétablissement et des plans d'action d'ici 15 ans.
- S'assurer que les espèces en péril sont protégées au moyen de la mise en œuvre continue de l'Accord pour la protection des espèces en péril.
- SDD Maintenir les populations d'oiseaux migrateurs à des niveaux sains d'ici 2002 et garantir l'accès aux oiseaux migrateurs de manière juste et équitable.
- SDD Conserver, protéger et restaurer les habitats afin d'atteindre les objectifs des plans de conservation du Service canadien de la faune pour les oiseaux migrateurs et les espèces en péril d'ici 15 ans.
- SDD Utiliser les principes de l'approche écosystémique pour prendre des décisions de gestion.
- Élaborer et influencer un programme commun parmi les partenaires canadiens et internationaux pour la conservation de la biodiversité.
- Guider le projet de Loi sur les espèces en péril tout au long du processus à la Chambre des communes et élaborer un règlement initial d'ici 2001-2002.
- Élaborer des accords bilatéraux pilotes avec l'Ontario, la Colombie-Britannique et le Yukon, en vertu de l'Accord pour la protection des espèces en péril d'ici 2001-2002.
- Conclure des ententes/mécanismes de collaboration bilatéraux avec les provinces et les territoires d'ici 2002-2003.
- Terminer l'évaluation scientifique de la situation des espèces en péril qui figurent sur la liste d'ici 2001-2002.
- Continuer de mettre en œuvre l'Initiative nord-américaine de conservation des oiseaux en établissant une structure de mise en œuvre en partenariat d'ici 2001-2002 et en concluant avec des partenaires des accords sur les plans et priorités de conservation des oiseaux d'ici 2002-2003.
- Accroître la participation des peuples autochtones à la gestion des oiseaux migrateurs et à d'autres questions de conservation en établissant des procédés et des structures de cogestion par le biais de la négociation avec les Autochtones et modifier le Règlement sur les oiseaux migrateurs, au besoin.
- Élaborer une stratégie fédérale relative aux aires protégées, appliquée en collaboration avec d'autres ministères, d'ici 2001-2002.
- Mettre en œuvre le programme Dons écologiques et en assurer le déroulement efficace.
- Mettre en œuvre le programme d'intendance de l'habitat au cours des trois prochaines années, grâce à des partenariats régionaux avec les provinces et les territoires, des organismes non gouvernementaux (ONG), les industries primaires et d'autres intervenants.
- Faciliter, en 2001-2002, l'établissement d'un consensus fédéral-provincial-territorial sur les priorités nationales de mise en œuvre, et sur la façon de réaliser chacune, en vertu de la Stratégie canadienne de la biodiversité.
- Faciliter la mise en œuvre de la SCB par tous les intervenants.
- Contribuer à l'élaboration d'une stratégie pancanadienne pour les espèces exotiques envahissantes.
- Coordonner la contribution du Canada aux tribunes internationales et faciliter la réponse nationale aux engagements pris au pays.

Résultat à long terme n° 4 : Compréhension et réduction des incidences de l'activité humaine sur la santé des écosystèmes. Dépenses prévues pour 2001-2002 : 43,2 millions \$.

- Fournir aux Canadiens des renseignements et des conseils en temps opportun sur la situation et les tendances de la santé des écosystèmes.
- Établir un système de contrôle de la situation et des tendances de nos écosystèmes et rendre compte des questions préoccupantes aux Canadiens, en 2001-2002.
- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de contrôle d'Environnement Canada en 2001-2002.
- Produire des bulletins d'indicateurs environnementaux, ainsi que des rapports de situation et de tendances au cours des trois prochaines années.

^{SDD} Cette cible contribue à la Stratégie de développement durable d'Environnement Canada.

Secteur d'activité de la nature

Résultat à long terme n° 4 : Compréhension et réduction des incidences de l'activité humaine sur la santé des écosystèmes. Dépenses prévues pour 2001-2002 : 43,2 millions \$.

- ^{SDD} Améliorer la compréhension des effets des activités humaines sur la santé des écosystèmes.
- Examiner, avec le milieu scientifique de l'environnement et d'autres partenaires, les moyens d'améliorer l'efficacité et l'efficience des recherches scientifiques grâce au réseautage et aux possibilités de partenariat; préparer un rapport provisoire destiné au Conseil consultatif des sciences et de la technologie d'Environnement Canada à la fin de 2001, et publier le rapport final vers la fin de 2002.
- Améliorer les recherches scientifiques grâce au renforcement important du rôle de l'Institut national de la recherche sur les eaux.
- Acquérir de nouvelles connaissances sur les questions scientifiques mentionnées dans le programme de recherche sur la nature, au cours des trois prochaines années. Dans le cadre de ces travaux, élaborer en 2001-2002 une stratégie de recherche sur les effets des organismes génétiquement modifiés sur l'écosystème.
- Publier huit évaluations scientifiques.
- Contribuer à donner des conseils et fournir des solutions scientifiques en vue de réduire les répercussions humaines sur la santé des écosystèmes.
- Élaborer des lignes directrices nationales plus sévères pour la qualité de l'eau y contribuera.

Résultat à long terme n° 5 : Conservation et restauration des écosystèmes prioritaires. Dépenses prévues pour 2001-2002 : 64,5 millions \$.

- Rechercher, avec d'autres ministères clés, des propositions visant à renforcer les activités fédérales en matière de gestion des eaux.
- Continuer à travailler avec les provinces et les territoires à trouver un terrain d'entente et à élaborer des démarches visant à apporter des solutions aux principaux problèmes d'importance nationale liés à la gestion des eaux douces.
- Contribuer à améliorer la qualité de l'eau grâce à une compréhension scientifique poussée, à l'amélioration de la sensibilisation et des capacités du public, et au changement de comportement.
- Dans le cadre du Plan d'assainissement du littoral atlantique, fournir des fonds et un soutien scientifique et technique à plus de cent projets parrainés par 18 organismes communautaires de protection des écosystèmes.
- Signer un nouvel Accord Canada-Ontario concernant l'écosystème du bassin des Grands Lacs en 2001 et terminer les mesures de mise en œuvre fédérales dans 13 domaines de préoccupation d'ici 2005.
- En vertu de l'initiative Saint-Laurent Vision 2000, élaborer des modèles et des outils de gestion du niveau d'eau auxquels sont intégrées les composantes biologiques en 2003.
- Dans le cadre de l'Initiative des écosystèmes des rivières du Nord, entreprendre des recherches sur les effets des produits qui perturbent le système endocrinien des poissons qui vivent dans la rivière Athabasca et dans le réseau des rivières Smoky-Wapiti. Rendre compte de ces résultats en 2003.
- En vertu de l'Initiative des écosystèmes nordiques, améliorer les connaissances, les outils et la sensibilisation concernant les effets sur les écosystèmes nordiques des changements climatiques, des activités de développement et des contaminants, d'ici 2002.
- En vertu de l'Initiative de l'écosystème du bassin de Georgia, rouvrir plus de 25 % des secteurs de pêche des mollusques fermés dans certaines collectivités du bassin de Georgia d'ici 2005.

(Veuillez noter que les initiatives concernant les écosystèmes ont été représentées comme des activités connexes dans ce tableau afin d'illustrer de quelle manière elles appuient la cible ci-dessus. Elles sont représentées au tableau 3.2 comme des cibles individuelles puisque le Ministère doit rendre compte de ses progrès par rapport à chaque initiative concernant un écosystème.)

^{SDD} Cette cible contribue à la Stratégie de développement durable d'Environnement Canada.

Secteur d'activité des prévisions météorologiques et environnementales

Résultat à long terme n° 6 : Réduction des effets des dangers météorologiques et connexes sur la santé, la sécurité et l'économie. Dépenses prévues pour 2001-2002 : 169,4 millions \$.

- Accroître le nombre de scientifiques et de technologues du groupe d'âge des 20 à 35 ans, d'ici 2002-2003.
- SDD Remplacer ou moderniser 10 % des réseaux afin qu'ils soient tous à un stade quelconque de leur cycle de vie d'ici 2003-2004.
- SDD Assainir jusqu'à 25 % des lieux de surveillance hydrométrique fédéraux contaminés d'ici 2002-2003.
- SDD Élaborer et mettre en œuvre une charte des avertissements météorologiques destinés au public avec des normes à respecter d'ici 2003.
- SDD Établir une charte des dangers météorologiques maritimes d'ici 2003.
- Mettre en œuvre un plan de renouvellement des ressources humaines, y compris des plans de perfectionnement en gestion et de relève.
- Recruter et former 20 nouveaux candidats météorologues en 2001-2002.
- Terminer le Projet national de radars.
- Remplacer le matériel à base de mercure par d'autres technologies.
- Mettre en place les protocoles, les ententes et les plans d'assainissement.
- Comprendre les éléments précurseurs des phénomènes météorologiques violents et la façon de les observer, reconnaître le rôle des conditions préalables.

Résultat à long terme n° 7 : Adaptation aux changements quotidiens et à long terme dans les conditions atmosphériques, hydrologiques et des glaces. Dépenses prévues pour 2001-2002 : 61,5 millions \$.

- SDD Améliorer la satisfaction globale de la clientèle à l'égard des produits et des services.
- SDD Maintenir à 85 % la satisfaction du public concernant l'accès aux services.
- Améliorer l'exactitude de ses prévisions sur les précipitations.
- Mettre aussi en œuvre une stratégie de plainte à propos du service météorologique national et un mécanisme de rétroaction.
- Rendre les données et les métadonnées hydrologiques et climatiques plus facilement accessibles pour le public.

^{SDD} Cette cible contribue à la Stratégie de développement durable d'Environnement Canada.

Secteur d'activité de la gestion, de l'administration et des politiques

Résultat à long terme n° 8 : Priorités et plans de politiques stratégiques et intégrés. Dépenses prévues pour 2001-2002 : 39,0 millions \$.

- ^{SDD} Fournir au Ministre le Rapport du groupe de travail sur le Système d'information canadien pour l'environnement (SICE) d'ici octobre 2001. Élaborer un plan de mise en œuvre pour le SICE en 2002.
- Concevoir une démarche coordonnée face aux questions de la santé humaine et de l'environnement avec Santé Canada, y compris une stratégie sur la santé des enfants et l'environnement d'ici l'automne 2002.
- ^{SDD} Définir des indicateurs environnementaux, recueillir des données et mettre au point d'autres outils d'évaluation qui peuvent contribuer à la prise de décision au niveau stratégique, d'ici mars 2003.
- ^{SDD} Utiliser des instruments économiques comme compléments aux instruments réglementaires et autres de gestion de l'environnement d'ici 2003.
- Par l'entremise du Comité de coordination des affaires réglementaires du Ministère, coordonner les efforts visant à garantir l'exécution efficace et rentable de l'élaboration des règlements, conformément aux exigences de la politique réglementaire fédérale.
- Jouer un rôle dans la progression du débat international sur la gestion publique des affaires environnementales au niveau mondial. S'assurer que la conception du Sommet de la Terre de 2002 tient compte des points de vue du Canada.
- Élaborer une stratégie intégrée sur le commerce et l'environnement avec des partenaires canadiens d'ici l'automne 2002.
- Définir la position du gouvernement au sujet de l'application du principe de prudence qui tient compte des besoins de la politique de l'environnement d'ici l'automne 2001.
- Élaborer un cadre intégré de collaboration avec les Autochtones sur des questions environnementales clés d'ici l'automne 2002.
- Collaborer avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI) à la préparation d'une stratégie visant à rehausser le soutien canadien aux pays en voie de développement pour mettre en œuvre les accords multilatéraux sur l'environnement d'ici janvier 2002.
- Contribuer activement à mettre en place un processus intergouvernemental dirigé par le PNUE pour évaluer et préparer des recommandations sur le renforcement de la gestion publique des affaires environnementales au niveau international, en collaboration avec des organisations internationales et d'autres groupes intéressés, d'ici le printemps 2002.
- Entreprendre des consultations auprès des parties intéressées au cours de l'été 2001.
- Présenter la conception finale et le plan de mise en œuvre au Ministre d'ici octobre 2001.
- Concevoir une démarche fédérale coordonnée à l'égard des événements internationaux concernant la santé et l'environnement, tels que les réunions des ministres de l'environnement du G8 (dont le Canada sera l'hôte au printemps 2002) et le Sommet de la Terre (automne 2002).
- Élaborer le programme nord-américain sur la santé des enfants et l'environnement, en collaboration avec les États-Unis, le Mexique et la Commission de coopération environnementale.
- Collaborer avec d'autres ministères et participer au projet d'établissement d'indicateurs du développement durable de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie.
- Constituer un groupe de travail interne qui examinera les outils de rechange, y compris les instruments économiques pour gérer les risques environnementaux.
- Participer à des tribunes extérieures sur l'utilisation des mesures d'incitation économiques.
- Définir un mécanisme d'établissement des priorités pour les propositions de règlements.
- Établir un système de planification et d'ordonnancement électronique permettant de suivre l'évolution des projets de règlements.
- Favoriser la sensibilisation et la mise en œuvre des recommandations de l'OCDE sur les politiques de développement durable et la Stratégie de l'environnement de l'OCDE, en particulier les éléments concernant l'utilisation de mesures financières et commerciales.
- Travailler avec des conseils consultatifs et de cogestion.

^{SDD} Cette cible contribue à la Stratégie de développement durable d'Environnement Canada.

Secteur d'activité de la gestion, de l'administration et des politiques

Résultat à long terme n° 8 : Priorités et plans de politiques stratégiques et intégrés. Dépenses prévues pour 2001-2002 : 39,0 millions \$.

- Les éléments clés d'une présence plus cohérente et intégrée d'Environnement Canada sur Internet seront en place de manière à appuyer les objectifs de Gouvernement en direct, d'ici décembre 2001.
- Une nouvelle page d'accueil pour la Voie verte, des techniques de recherche et de classification centrées sur les clients, une recherche régulière de groupes cibles et des liens plus solides avec l'information météorologique.
- Élaborer une stratégie nationale sur l'information en matière d'environnement et la durabilité d'ici l'automne 2001. Terminer et déposer la stratégie au Sommet de la Terre en Afrique du Sud, à l'automne 2002.
- Une stratégie examinée par les principaux intervenants.

Résultat à long terme n° 9 : Une organisation bien rodée appuyée par des services efficaces et novateurs. Dépenses prévues pour 2001-2002 : 61,8 millions.

- Continuer l'établissement d'un plan d'action quinquennal de gestion moderne à Environnement Canada en 2001-2002.
- Élaborer un cadre de contrôle interne.
- Élaborer un cadre et des outils pour intégrer la gestion du risque à la prise de décision.
- Examiner les principaux services et établir des priorités afin de s'assurer qu'Environnement Canada atteindra l'objectif de Gouvernement en direct pour 2004 et commence la mise en œuvre en 2001-2002.
- Évaluer la portée et le coût d'un portail environnemental avec une introduction planifiée, par étapes, commençant en 2002, les améliorations continues étant étalées sur les exercices suivants.
- Se servir de la mise en œuvre du cybergouvernement pour renforcer davantage l'accent mis par Environnement Canada sur le citoyen, ainsi que sa capacité d'étendre et d'approfondir les accords coopératifs.
- En 2001-2002, renouveler sa présence sur Internet pour assurer un meilleur accès à l'information par les utilisateurs internes aussi bien qu'externes.
- Élaborer un plan visant à améliorer la satisfaction du client face à la prestation des principaux services au public en 2001-2002.
- S'occuper de l'investissement en apprentissage pour le personnel et les gestionnaires d'Environnement Canada grâce à la politique de perfectionnement en gestion en 2001-2002 et à la Stratégie d'investissement en apprentissage du Ministère en 2002-2003.

Tableau 3.2 Plan de gestion du rendement

Le présent tableau résume les cibles mesurables à atteindre en regard des indicateurs à long terme d'Environnement Canada. Le but de ce tableau est de montrer où en sont les cibles actuellement, quelles sont les modifications qui y ont été apportées, y compris les motifs de changement. Les cibles qui ont été atteintes ne sont pas comprises dans le tableau, mais figureront plutôt dans le prochain rapport de rendement du Ministère.

Indicateurs	Cible précédente (si l'espace est vierge, la cible n'a pas été modifiée)	Cible modifiée/actuelle/nouvelle	Motif de changement
Secteur d'activité de l'environnement sain			
Résultat à long terme n° 1 : Réduction des effets néfastes de l'activité humaine sur l'atmosphère et la qualité de l'air.			
Émissions canadiennes de gaz à effet de serre		Réduire les émissions totales de gaz à effet de serre à 6 % sous les niveaux de 1990 entre 2008 et 2012, comme le prévoit le Protocole de Kyoto lorsqu'il sera ratifié.	
Les cas de mortalité, les hospitalisations et les crises d'asthme dus à la pollution atmosphérique		Les réduire de 25 % par rapport aux niveaux de 1990, d'ici 2005, et de 50 %, d'ici 2010.	
Niveaux ambiants d'ozone troposphérique et de matières particulaires		Se conformer aux standards pancanadiens concernant les matières particulaires et l'ozone d'ici 2010.	Nouvelle cible : les standards pancanadiens adoptés en juin 2000 par le Conseil canadien des ministres de l'environnement.
Émissions canadiennes de dioxyde de soufre et d'oxydes d'azote		Réduire de 3,2 millions de tonnes par année la limite nationale permanente des émissions de dioxyde de soufre (d'abord atteinte en 1993).	
Consommation et production au pays de substances appauvrissant la couche d'ozone		Réduire de 35 % la consommation de HCFC, d'ici l'an 2004 (année de référence 1996) et réduire de 50 % la production et la consommation de bromure de méthyle, d'ici l'an 2001 (année de référence 1991).	
Conformité aux règlements.		Se conformer dans une proportion de 90 % au règlement sur le soufre dans l'essence dans les cinq ans qui suivront son entrée en vigueur.	
Résultat à long terme n° 2 : Compréhension et prévention ou réduction des menaces pour la santé environnementale et humaine posées par les substances toxiques et d'autres substances préoccupantes.			
Répartition par catégorie des substances figurant sur la Liste intérieure des substances selon leur toxicité intrinsèque, leur persistance et leur bioaccumulation		Répartir par catégorie, d'ici l'an 2006, les quelques 23 000 substances (conjointement avec Santé Canada).	
Évaluation des substances nouvelles pour lesquelles des déclarations ont été faites		Évaluer toutes les substances déclarées et fixer des conditions établie ou d'autres contrôles dans les délais réglementaires prescrits pour toutes les substances qu'on croit être toxiques (EC reçoit et évalue environ 1 300 déclarations par année).	
Des mesures préventives et de surveillance sont en place pour les utilisations domestiques et les rejets de substances toxiques		Des mesures de gestion des risques pour toute substance déclarée toxique seront proposées dans les 24 mois suivant la déclaration et terminées 18 mois plus tard. Chaque année, on s'attend à ce que 10 à 20 substances soient déclarées toxiques en vertu de la LCPE.	

Indicateurs	Cible précédente (si l'espace est vierge, la cible n'a pas été modifiée)	Cible modifiée/actuelle / nouvelle	Motif de changement
-------------	--	------------------------------------	---------------------

Secteur d'activité de la nature

Résultat à long terme n° 3 : Conservation de la diversité biologique.

<p>Changement de la situation des espèces avec le temps</p> <p>Tendances du rétablissement des espèces en péril, pourcentage des espèces menacées ou en danger de disparition par rapport aux populations stables ou en hausse</p>	<p>Stabiliser ou augmenter, d'ici 2005, les populations de 10 espèces d'oiseaux migrateurs désignées actuellement comme étant en péril ou menacées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Progrès réalisés au chapitre de l'application de la stratégie nationale de protection des espèces en péril au Canada : • Ententes/mécanismes de collaboration bilatéraux avec les provinces et territoires – en 2003 • Élaborer des ententes bilatérales pilotes avec l'Ontario, la Colombie-Britannique et le Yukon en vertu de l'Accord pour la protection des espèces en péril d'ici 2001-2002. • Proclamation de la <i>Loi sur les espèces en péril</i> (LEP) et élaboration d'un règlement initial d'ici 2001-2002. • Mettre en oeuvre le Programme d'intendance de l'habitat grâce à des partenariats, au cours des trois prochaines années. • Terminer les évaluations scientifiques de la situation des espèces en péril figurant sur les listes, en 2001-2002. 	<p>La cible actuelle/nouvelle reflète le programme en cours des espèces en péril.</p>
<p>Niveaux des populations d'espèces d'oiseaux migrateurs ciblées</p>	<p>Les populations d'oiseaux migrateurs sont maintenues à des niveaux sains d'ici 2020.</p>	<p>Continuer de mettre en oeuvre l'Initiative nord-américaine de conservation des oiseaux en établissant une structure de mise en oeuvre en partenariat d'ici 2001-2002 et en concluant avec des partenaires des accords sur les plans et priorités de conservation des oiseaux d'ici 2002-2003.</p> <p>Accroître la participation des peuples autochtones à la gestion des oiseaux migrateurs et à d'autres questions de conservation en établissant des procédés et des structures de cogestion par le biais de la négociation avec les Autochtones et en modifiant le Règlement sur les oiseaux migrateurs, au besoin (cible continue)</p> <p>Réduire de 50 %, d'ici 2005, les incidences de pollution chronique des mers par le pétrole, qui touchent les oiseaux de mer de l'Atlantique.</p>	<p>La cible précédente correspond à l'un des deux objectifs à long terme du programme des oiseaux migrateurs. Les nouvelles cibles.</p>

Indicateurs	Cible précédente (si l'espace est vierge, la cible n'a pas été modifiée)	Cible modifiée/actuelle/nouvelle	Motif de changement
-------------	--	----------------------------------	---------------------

Secteur d'activité de la nature

Résultat à long terme n° 3 : Conservation de la diversité biologique.

<p>Tendances dans les domaines de la conservation, de la protection et du rétablissement de l'habitat de la faune, grâce aux mesures directes d'EC.</p> <p>Tendances dans les domaines de la conservation, de la protection et du rétablissement de l'habitat de la faune, grâce à l'intendance, à des ententes concernant des terres vouées à la conservation, à des dons écologiques, etc.</p>	<p>Protéger un million d'hectares d'habitats, d'ici 2002, en vertu du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine.</p>	<p>Élaborer une stratégie fédérale relative aux aires protégées, en collaboration avec d'autres ministères, d'ici 2001-2002.</p> <p>Mettre en œuvre le programme Dons écologiques et en assurer le déroulement efficace.</p> <p>Le programme d'intendance de l'habitat sera mis en œuvre au cours des trois prochaines années grâce à des partenariats régionaux avec les provinces et les territoires, des organismes non gouvernementaux (ONG), les industries primaires et d'autres intervenants (figure aussi en vertu de la Stratégie nationale pour la protection des espèces en péril).</p>	<p>Les nouvelles cibles tiennent compte des buts associés aux nouvelles initiatives comme l'intendance de l'habitat et le programme des Dons écologiques. De plus, EC procède actuellement à un examen de son programme d'aires protégées dans le contexte d'une stratégie fédérale des aires protégées.</p> <p>Les cibles précédentes sont respectées, mais sont liées à des programmes particuliers et ne se situent plus au niveau approprié à la présentation dans le RPP. Le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine fait maintenant partie de l'ICOAN, de sorte que les cibles actuelles et futures et les comptes rendus correspondant seront fournis dans le cadre de cette vaste initiative.</p>
<p>Indicateurs de la mise en œuvre d'un programme élargi de conservation de la faune (varient selon le domaine)</p>		<p>Faciliter, en 2001-2002, l'établissement d'un consensus fédéral-provincial-territorial sur les priorités de mise en œuvre nationales, et sur la façon de réaliser chacune.</p> <p>Faciliter la mise en œuvre de la SCB par tous les intervenants.</p> <p>Contribuer à l'élaboration d'une stratégie pancanadienne pour les espèces exotiques envahissantes.</p> <p>Coordonner la contribution du Canada aux tribunes internationales et faciliter la réponse nationale aux engagements au pays.</p>	<p>Compte tenu de la nature du programme élargi de conservation de la faune, les cibles varieront. Par exemple, diverses ententes internationales concernant des espèces particulières ou des questions de biodiversité sont souvent associées à des questions connexes qu'il est difficile de prédire. Par conséquent, les cibles sont difficiles à déterminer et les mesures sont parfois de nature corrective.</p>

Indicateurs	Cible précédente (si l'espace est vierge, la cible n'a pas été modifiée)	Cible modifiée/actuelle/nouvelle	Motif de changement
-------------	--	----------------------------------	---------------------

Secteur d'activité de la nature

Résultat à long terme n° 4 : Compréhension et réduction des incidences de l'activité humaine sur la santé des écosystèmes.

Mise en place de système de contrôle et de rapports efficaces		Établir un système de contrôle de la situation et des tendances de nos écosystèmes et rendre compte des questions préoccupantes aux Canadiens.	Nouvelle cible
		Élaborer et mettre en oeuvre une stratégie de contrôle d'EC en 2001-2002.	Nouvelle cible
		Produire des bulletins d'indicateurs environnementaux, ainsi que des rapports de situation et de tendances de 2001 à 2004.	Nouvelle cible
	Fournir, d'ici 2002, des connaissances scientifiques et des instruments scientifiques pour la prise de mesures de gestion de façon à réduire les répercussions humaines sur la santé des écosystèmes.	Examiner, avec les membres du milieu scientifique de l'environnement et d'autres intéressés, des moyens d'améliorer l'efficacité et la rentabilité de la recherche scientifique par l'établissement de réseaux et différentes possibilités de partenariat; préparer un rapport provisoire destiné au Conseil consultatif des sciences et de la technologie d'Environnement Canada à la fin de 2001, le rapport final étant publié vers la fin de 2002.	
	Améliorer, d'ici 2002, les connaissances sur les répercussions de certains agresseurs particuliers (p. ex., les méthodes d'utilisation des terres, les changements atmosphériques et la pollution atmosphérique, les effets cumulatifs des agresseurs).	Améliorer les recherches scientifiques grâce au renforcement important du rôle de l'Institut national de la recherche sur les eaux.	
		Acquérir de nouvelles connaissances sur les questions scientifiques mentionnées dans le programme de recherche sur la nature, au cours des trois prochaines années. Dans le cadre de ces travaux, élaborer en 2001-2002 une stratégie de recherche sur les effets des organismes génétiquement modifiés sur l'écosystème. Publier huit évaluations scientifiques.	
Présence de nouveaux outils pour faire progresser la compréhension scientifique		Élaborer des lignes directrices nationales plus sévères pour la qualité de l'eau.	

Indicateurs	Cible précédente (si l'espace est vierge, la cible n'a pas été modifiée)	Cible modifiée/actuelle/nouvelle	Motif de changement
-------------	--	----------------------------------	---------------------

Secteur d'activité de la nature

Résultat à long terme n° 5 : Conservation et restauration des écosystèmes prioritaires.

<p>Signes d'une meilleure compréhension scientifique</p>		<p>En vertu de l'initiative Saint-Laurent Vision 2000, élaborer des modèles et des outils de gestion du niveau d'eau auxquels sont intégrées les composantes biologiques en 2003, afin de fournir des conseils sur les effets environnementaux, sociaux et économiques le long du Saint-Laurent à la Commission mixte internationale pour la régulation des niveaux d'eau dans le réseau des Grands Lacs et du Saint-Laurent.</p> <p>Dans le cadre de l'Initiative des écosystèmes des rivières du Nord, entreprendre des recherches sur les effets des produits qui perturbent le système endocrinien des poissons qui vivent dans la rivière Athabasca et dans le réseau des rivières Smoky-Wapiti. Rendre compte de ces résultats en 2003.</p> <p>En vertu de l'Initiative des écosystèmes nordiques, améliorer les connaissances, les outils et la sensibilisation concernant les effets sur les écosystèmes nordiques des changements climatiques, des activités de développement et des contaminants, d'ici 2002.</p>	
<p>Signes de l'amélioration de la sensibilisation et des capacités du public</p>		<p>En vertu du Programme des Grands Lacs, signer un nouvel Accord Canada-Ontario concernant l'écosystème du bassin des Grands Lacs en 2001 et terminer les mesures de mise en œuvre fédérales dans 13 domaines de préoccupation d'ici 2005.</p>	

Indicateurs	Cible précédente (si l'espace est vierge, la cible n'a pas été modifiée)	Cible modifiée/actuelle/nouvelle	Motif de changement
-------------	--	----------------------------------	---------------------

Secteur d'activité de la nature

Résultat à long terme n° 5 : Conservation et restauration des écosystèmes prioritaires.

<p>Signes de changement de comportement et d'améliorations graduelles de l'environnement</p>		<p>Dans le cadre du Plan d'assainissement du littoral atlantique, fournir des fonds et un soutien scientifique et technique à plus de cent projets parrainés par 18 organismes communautaires de protection des écosystèmes. Il permettra d'accroître la capacité communautaire, d'apporter des améliorations à l'environnement et de donner aux citoyens les moyens de prendre des mesures concernant les changements climatiques. Il influera aussi sur la répartition des ressources pour le traitement approprié des eaux usées municipales (p. ex. Lunenburg, Sydney, Summerside, St. John's, Saint John), pour le traitement des eaux usées sur place (p. ex. Annapolis, Bras d'Or), et pour la réduction d'un certain nombre d'interdictions qui frappent des secteurs de croissance des mollusques (p. ex. dans le sud-est de l'Î.-P.-É., dans le lac Bras d'Or et dans le sud-ouest du Nouveau-Brunswick).</p> <p>En vertu de l'Initiative de l'écosystème du bassin de Georgia, rouvrir plus de 25 % des secteurs de pêche des mollusques fermés dans certaines collectivités du bassin de Georgia d'ici 2005.</p>	
--	--	--	--

Indicateurs	Cible précédente (si l'espace est vierge, la cible n'a pas été modifiée)	Cible modifiée/actuelle/nouvelle	Motif de changement
-------------	--	----------------------------------	---------------------

Secteur d'activité des prédictions météorologiques et environnementales

Résultat à long terme n° 6 : Réduction des effets des dangers météorologiques et connexes sur la santé, la sécurité et l'économie

Effectif des sciences et de la technologie		Accroître le nombre de scientifiques et de technologues du groupe d'âge des 20 à 35 ans, d'ici 2002-2003.	
État des systèmes de surveillance	Moderniser, d'ici 2002-2003, 10 % des réseaux et des systèmes. Terminer, d'ici 2003-2004, l'installation du Projet national de radars.	Remplacer ou moderniser 10 % des réseaux afin qu'ils soient tous à un stade quelconque de leur cycle de vie d'ici 2003-2004.	Le Projet national de radars représente un produit livrable qui nous permettra de nous rapprocher de la cible de 10 %.
Satisfaction du client à l'égard des services d'avertissements et de prévisions (soit la qualité, l'utilité, l'opportunité et l'accessibilité)	Maintenir les normes de service, d'ici 2001-2002, dans la charte de la météorologie publique.	Élaborer et mettre en œuvre une charte des avertissements météorologiques destinés au public avec des normes à respecter d'ici 2003. Établir une charte des dangers météorologiques maritimes d'ici 2003.	Cible élargie et calendrier modifié pour tenir compte des travaux additionnels qui sont entrepris.
Pourcentage des lieux hydrométriques opérationnels du gouvernement fédéral qui ont été assainis		Assainir jusqu'à 25 % des lieux de surveillance fédéraux contaminés d'ici 2002-2003.	

Résultat à long terme n° 7 : Adaptation aux changements quotidiens et à long terme dans les conditions atmosphériques, hydrologiques et des glaces.

Satisfaction du public et du gouvernement à l'égard des produits et des services (y compris l'exactitude, l'utilité et l'accessibilité)	Mettre en œuvre, en 2001-2002, une stratégie pour les plaintes relatives au service de météorologie publique qui soit cohérente à l'échelle nationale. Rendre accessible sur Internet, pour 2001-2002, les renseignements des stations climatiques et hydrométriques (c'est-à-dire le type de données, les paramètres, le programme d'observations, etc.). Formater en vue de l'accès sur Internet les données climatiques et hydrométriques, au plus tard en 2001-2002.	Améliorer la satisfaction globale de la clientèle à l'égard des produits et des services. Maintenir à 85 % la satisfaction du public concernant l'accès aux services.	Antérieurement un produit réalisable (ou des activités connexes) et non une cible.
Sensibilisation des Canadiens aux changements à leur environnement physique et aux effets de ces changements sur la santé et leur sécurité	Augmentation, d'ici 2001-2002, de 10 % de la sensibilisation aux changements climatiques et à la variabilité du climat par rapport à l'année de référence 1999-2000. Augmentation, d'ici 2001-2002, de 10 % de la sensibilisation à l'appauvrissement de l'ozone stratosphérique et à ses effets sur la santé humaine par rapport à l'année de référence 1999-2000.		Retirée en raison des contraintes relatives aux ressources. Retirée en raison des contraintes relatives aux ressources.

Indicateurs	Cible précédente (si l'espace est vierge, la cible n'a pas été modifiée)	Cible modifiée/actuelle/nouvelle	Motif de changement
-------------	--	----------------------------------	---------------------

Secteur d'activité de la gestion, de l'administration et des politiques

Résultat à long terme n° 8 : Priorités et plans de politiques stratégiques et intégrés.

Établissement de priorités claires et efficaces en matière de politiques, qui soient intégrées dans les priorités de l'ensemble du gouvernement	Programmes coordonnés de développement durable avec les secteurs clés (p. ex., la santé), d'ici la fin de l'an 2000.	Concevoir une démarche coordonnée face aux questions de la santé humaine et de l'environnement avec Santé Canada, d'ici l'automne 2002.	Cible modifiée en fonction des activités en cours.
		Élaborer un plan de mise en œuvre pour le Système d'information canadien pour l'environnement, d'ici février 2002, basé sur les recommandations du Groupe de travail d'octobre 2001.	Nouvelle cible
		Définir des indicateurs environnementaux, recueillir des données et mettre au point d'autres outils d'évaluation qui peuvent contribuer à la prise de décision au niveau stratégique, d'ici mars 2003.	Nouvelle cible
Renforcement de l'appui aux priorités environnementales du gouvernement fédéral en matière de politiques et contribution active à l'application de ces priorités par les partenaires clés	Prise en considération régulière, dans les décisions d'Environnement Canada, des perspectives et des connaissances des peuples autochtones et de leur capacité de participer aux projets et initiatives de développement durable, d'ici la fin de l'an 2000	Élaborer un cadre intégré de collaboration avec les Autochtones sur des questions environnementales clés d'ici l'automne 2002. Utiliser des instruments économiques comme compléments aux instruments réglementaires et autres de gestion de l'environnement d'ici 2003.	Cible modifiée en fonction des activités en cours.
Bonne définition et avancement sur la scène internationale des intérêts du Canada en matière d'environnement		Jouer un rôle dans la progression du débat international sur la gestion publique des affaires environnementales au niveau mondial. S'assurer que la conception du Sommet de la Terre de 2002 tient compte des points de vue du Canada.	
Le cybergouvernement joue un rôle important dans la capacité du Ministère de s'acquitter de son mandat		Renouveler notre présence sur Internet en 2001-2002 pour assurer un meilleur accès.	Nouvelle cible
		Les éléments clés d'une présence plus cohérente et intégrée d'Environnement Canada sur Internet seront en place de manière à appuyer les objectifs de Gouvernement en direct, d'ici décembre 2001.	Nouvelle cible
		En 2001-02, évaluer la portée et le coût d'un portail environnemental, dont l'introduction se ferait en 2002-2003.	Nouvelle cible
		Atteindre l'objectif de Gouvernement en direct pour 2004. Commencer la mise en œuvre en 2001-2002.	Nouvelle cible

Indicateurs	Cible précédente (si l'espace est vierge, la cible n'a pas été modifiée)	Cible modifiée/actuelle/nouvelle	Motif de changement
Secteur d'activité de la gestion, de l'administration et des politiques			
Résultat à long terme n° 9 : Une organisation bien rodée appuyée par des services efficaces et novateurs.			
Qualité des décisions ministérielles (éclairées, réalistes et communiquées au personnel)	<p>Les programmes en cours et à venir seront financés selon l'information relative à la mesure du rendement, au plus tard en 2001.</p> <p>Toutes les décisions relatives aux engagements stratégiques du Ministère seront appuyées par des plans de mise en œuvre axés sur les résultats et par des stratégies de rapport également axées sur les résultats, au plus tard en l'an 2002.</p> <p>Communication, d'ici mars 2001, du cadre de gestion à tout le personnel pour qu'il puisse bien l'assimiler.</p>	<p>Les programmes en cours et à venir seront financés selon l'information relative à la mesure du rendement, au plus tard en 2003.</p> <p>Établir un plan d'action de gestion moderne en 2001-2002.</p> <p>Toutes les décisions relatives aux engagements stratégiques du Ministère seront appuyées par des plans de mise en œuvre axés sur les résultats et par des stratégies de rapport également axées sur les résultats, au plus tard en l'an 2003.</p> <p>Communication, d'ici mars 2002, du cadre de gestion à tout le personnel pour qu'il puisse bien l'assimiler.</p>	<p>Cible reportée</p> <p>Nouvelle cible</p> <p>Cible reportée à l'année suivante</p> <p>Cible reportée à l'année suivante.</p>
Mesure dans laquelle l'effectif est bien dirigé	Clarifier et renforcer les principes et les valeurs éthiques partout dans le Ministère.	<p>La vision, l'orientation et les valeurs du Ministère seront communiquées efficacement à tous les employés.</p> <p>Poursuivre le dialogue sur les valeurs et l'éthique, le dialogue avec les collectivités en 2001-2002.</p>	La cible précédente est maintenant une activité de la nouvelle cible.
Mesure dans laquelle la productivité et la capacité de l'effectif sont réalisées		<p>Les compétences des employés seront convenablement utilisées pour atteindre les buts de l'organisation – 80 % des employés disent que leurs capacités sont bien utilisées.</p> <p>L'effectif sera de plus en plus représentatif du public qu'il dessert – objectifs de représentation pour les femmes (catégorie technique), 21,5 %; peuples autochtones, 1,3 %; personnes handicapées, 4,9 %; minorités visibles, 9,8 %, d'ici avril 2005.</p>	
Mesure dans laquelle le milieu de travail appuie et favorise le travail des employés	Comblé 95 % des postes bilingues par des employés qui répondent aux exigences bilingues du poste.	<p>Comblé 90 % des postes bilingues comblés par des employés qui répondent aux exigences bilingues du poste.</p> <p>Élaborer une politique de perfectionnement en gestion en 2001-2002 et à une Stratégie d'investissement en apprentissage du Ministère en 2002-2003.</p>	<p>Cible plus réaliste</p> <p>Nouvelle cible</p>
Service amélioré aux citoyens et intervenants		Élaborer un plan visant à améliorer la prestation des services en 2001-2002.	Nouvelle cible et nouvel indicateur

Tableau 3.3 Principaux partenaires dans l'exécution

Domaines de coopération	Principaux partenaires dans l'exécution
Secteur d'activité de l'environnement sain	
Résultat à long terme n° 1 : Réduction des effets néfastes de l'activité humaine sur l'atmosphère et la qualité de l'air.	
Plan d'action 2000 du Gouvernement of Canada sur les changements climatiques	Autres ministères (Ressources naturelles Canada, Transports Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Statistique Canada, Industrie Canada, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, ministère des Finances), provinces, territoires et intervenants (secteur privé)
Standards pancanadiens	Conseil canadien des ministres de l'environnement, provinces et territoires
Accord Canada – États-Unis sur la qualité de l'air	United States Environmental Protection Agency
Plan fédéral de gestion du smog	Transports Canada, Ressources naturelles Canada
Réseau national de surveillance de la pollution atmosphérique	Provinces et territoires, District régional de Vancouver et Communauté urbaine de Montréal
Infrastructures écologiques	Ressources naturelles Canada, Fédération canadienne des municipalités, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, ministère des Finances
Résultat à long terme n° 2 : Compréhension et prévention ou réduction des menaces pour la santé environnementale et humaine posées par les substances toxiques et d'autres substances préoccupantes.	
Évaluation de substances toxiques	Santé Canada
Prévention de la pollution et protection civile	Industrie
Application des lois et règlements en matière d'environnement	Provinces et territoires, Agence canadienne des douanes et du revenu, Gendarmerie royale du Canada
Protection des mollusques, des pêches en eau douce et du milieu marin	Pêches et Océans, Agence canadienne d'inspection des aliments
Initiative de recherche sur les substances toxiques	Santé Canada, universités
Évaluation environnementale et examen de la <i>Loi canadienne sur l'évaluation environnementale</i>	Agence canadienne d'évaluation environnementale

Secteur d'activité de la nature**Résultat à long terme n° 3 : Conservation de la diversité biologique.**

Stratégie nationale pour la protection des espèces en péril au Canada	Provinces et territoires, Pêches et Océans, Agence Parcs Canada, peuples autochtones, ONG, propriétaires fonciers
Plan nord-américain de gestion de la sauvagine	États-Unis, Mexique, provinces et territoires, autres ministères fédéraux, groupes de conservation privés
Mise en œuvre de la Convention et de la stratégie sur la biodiversité	Agriculture et Agroalimentaire Canada, Pêches et Océans, Ressources naturelles Canada, provinces et territoires

Résultat à long terme n° 4 : Compréhension et réduction des incidences de l'activité humaine sur la santé des écosystèmes.

Élaboration de lignes directrices sur la qualité de l'environnement et d'indicateurs environnementaux nationaux	Ministères fédéraux, provinces et territoires
Sciences de l'écosystème	Santé Canada, Industrie Canada, Ressources naturelles Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, universités, secteur privé, provinces et territoires
Programme de lutte contre les contaminants du Nord	Affaires indiennes et du Nord canadien, Santé Canada, Pêches et Océans, organisations autochtones, gouvernements des T.N.-O., Nunavut, Yukon et Région du Nunavut
Surveillance et évaluation écologique	Ministères fédéraux, provinces et territoires, universités, groupes communautaires

Résultat à long terme n° 5 : Conservation et restauration des écosystèmes prioritaires.

Gestion des eaux douces, y compris la mise en œuvre de la Stratégie fédérale visant à interdire les prélèvements massifs d'eau	Ministères fédéraux, provinces et territoires
Éco-Action	Groupes communautaires, organisations à but non lucratif
Programme du Nord d'Environnement Canada	Conseil de l'Arctique (États arctiques), autres ministères fédéraux, territoires, peuples autochtones, collectivités nordiques, organismes non gouvernementaux, secteur privé
Initiatives écosystémiques	Autres ministères fédéraux, provinces, territoires, peuples autochtones, collectivités, universités, ONG, secteur privé

Secteur d'activité des prévisions météorologiques et environnementales**Résultat à long terme n° 6 : Réduction des effets des dangers météorologiques et connexes sur la santé, la sécurité et l'économie.**

Diffuser des avertissements au public sur les dangers météorologiques et environnementaux	Médias
Télécommunications mondiales et normes relatives aux données pour l'échange planétaire de produits et de données météorologiques	Organisation météorologique mondiale
Données, renseignements et services destinés à assurer l'exécution sûre de leur mandat et la protection subséquente du public et de la sécurité marine (préventive et réactive)	NAV Canada; autres ministères tels que Santé Canada, Défense nationale, Pêches et Océans (Garde côtière), Protection civile Canada, organismes provinciaux et municipaux d'intervention et de mesures d'urgence.
Information et données hydrologiques et forestières à l'appui de la gestion des eaux transfrontalières, des inondations et de la gestion des forêts	Provinces
Données et imagerie de radars et de satellites pour les avertissements de mauvais temps, les dangers relatifs aux glaces et aux autres dangers de l'environnement, débit des eaux transfrontalières et gestion des eaux	Agence spatiale canadienne, organismes gouvernementaux des États-Unis (National Weather Service, National Oceanic and Atmospheric Administration, Corps of Engineers, Geological Survey), Organisation météorologique mondiale
Intervention d'urgence en cas d'accident nucléaire et d'éruption volcanique	Agence internationale de l'énergie atomique, Santé Canada, Organisation de l'aviation civile internationale
Recherche et développement sur les phénomènes météorologiques violents	Universités, établissements de recherche nationaux et internationaux, secteur privé
Programmes pour encourager les jeunes et les groupes d'équité en matière d'emploi à poursuivre leur carrière en sciences et, en particulier, en sciences de l'atmosphère	La Société canadienne de météorologie et d'océanographie, le milieu universitaire et l'Association professionnelle des météorologues du Québec
Détection de phénomènes météorologiques violents	Des milliers de bénévoles (observateurs de phénomènes violents, police, radioamateurs, navires occasionnels)

Résultat à long terme n° 7 : Adaptation aux changements quotidiens et à long terme dans les conditions atmosphériques, hydrologiques et des glaces.

Diffusion au public et aux secteurs économiques des prévisions et des renseignements sur la météorologie et l'environnement	Les médias, des organismes particuliers de l'industrie et le secteur privé
Recherches pluridisciplinaires et modélisation des sciences de l'atmosphère et de l'environnement	Milieu scientifique (universités et établissement au Canada et à l'étranger, comme le Hadley Centre au Royaume-Uni, le Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme)
Consensus au sujet de la science des changements climatiques, des répercussions et des conseils aux décideurs sur l'adaptation et l'atténuation	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, Inter-American Institute for Global Change Research et autres organismes
Données et recherches sur la compréhension des répercussions de l'environnement sur les gens et les entreprises et élaboration de stratégies de réaction	Autres ministères tels que Ressources naturelles et Santé Canada
Données et imagerie de radars et de satellites pour les prévisions météorologiques et environnementales	U.S. National Weather Service, Agence spatiale canadienne, U.S. National Oceanic and Atmospheric Administration, Organisation météorologique mondiale
Surveillance du climat canadien	Organismes coopératifs fédéraux et provinciaux et des milliers d'observateurs du climat bénévoles

Secteur d'activité de la gestion, de l'administration et des politiques**Résultat à long terme n° 8 : Priorités et plans de politiques stratégiques et intégrés.**

Autonomie gouvernementale des Autochtones en matière d'environnement	Affaires indiennes et du Nord canadien Canada, Développement des ressources humaines Canada, Santé Canada, organisations des peuples autochtones
Détermination de la valeur de l'environnement	Statistique Canada, municipalités canadiennes, universités
Faire avancer la coopération internationale	Autres ministères tels que le MAÉCI, l'ACDI, Santé Canada, Ressources naturelles, Pêches et Océans, Industrie, Agriculture et Agroalimentaire Canada
Harmonisation de la gestion de l'environnement par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux	Conseil canadien des ministres de l'environnement, provinces et territoires

Résultat à long terme n° 9 : Une organisation bien rodée appuyée par des services efficaces et novateurs.

Renforcer une bonne gestion	Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
Prestation de services communs	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

4. Initiatives conjointes

4.1 Initiatives horizontales

4.1.1 Grandes initiatives législatives et réglementaires

Lois et règlements	Résultats escomptés
Loi sur les espèces en péril – Une nouvelle mesure législative déposée pour la protection des espèces en péril et de leurs habitats essentiels.	Fournir un cadre visant à prévenir la disparition au Canada des espèces sauvages et à empêcher qu'elles disparaissent localement ou s'éteignent; à permettre le rétablissement des espèces menacées ou en danger de disparition; à gérer les espèces préoccupantes pour les empêcher d'être en péril ou menacées.
Règlement sur les espèces en péril – Règlements à élaborer pour accompagner la nouvelle loi.	Fournir le premier ensemble de dispositions réglementaires, notamment pour régir la liste des espèces en péril et les éléments d'indemnisation.
Règlement sur les effluents liquides des mines de métaux (Loi sur les pêches) – Révocation et remplacement – Réduire l'effet sur l'environnement des rejets des mines de métaux dans le milieu aquatique.	Protéger le poisson, l'habitat du poisson et l'utilisation des ressources halieutiques en s'assurant que les effluents rejetés dans les écosystèmes aquatiques sont d'une qualité maximale et uniforme.
Règlement sur le tétrachloroéthylène pour le nettoyage à sec – Réduire les rejets de tétrachloroéthylène, communément appelé le PERC, dans l'environnement à partir des installations de nettoyage à sec.	Atténuer les menaces à l'environnement et à la santé humaine en réduisant les émissions de solvant de tétrachloroéthylène provenant du secteur du nettoyage à sec.
Modification au Règlement sur le carburant diesel – Limiter la teneur en soufre du diesel utilisé dans les véhicules utilisés sur la voie publique à 15 ppm, à compter du 1 ^{er} juin 2006.	Réduire les répercussions sur la santé humaine (décès prématurés, incidences de bronchite, etc.) des Canadiens.

4.1.2 Stratégie de développement durable – Thèmes et objectifs


Environnement Canada (EC) a déposé sa deuxième stratégie de développement durable (SDD) à la Chambre des communes le 14 février 2001. La SDD tient compte des conseils et de la contribution de toute une gamme d'intervenants, d'autres gouvernements et de ministères fédéraux qui ont été consultés. Elle met l'accent sur quatre thèmes prioritaires et présente un programme visant l'innovation nécessaire pour apporter des solutions originales et viables à long terme aux problèmes de l'environnement et du développement durable. Le tableau qui souligne les principaux objectifs pour la période de trois ans de la Stratégie de développement durable. Les engagements pris par Environnement Canada dans la Stratégie sont entièrement intégrés au cadre du Ministère. Ainsi, les principaux objectifs de la SDD sont signalés dans le tableau 3.1 sous chacun des secteurs d'activité.


Thème	Objectifs pour la période de trois ans de la SDD
Connaissances pour le processus décisionnel	<ul style="list-style-type: none"> • La capacité scientifique et technologique d'Environnement Canada à l'appui du développement durable est améliorée. • Les décideurs, la société civile et les citoyens canadiens obtiennent une information ponctuelle et utile, notamment l'accès à un Système canadien d'information sur l'environnement, leur permettant d'adopter des pratiques écologiques. • La capacité d'EC de prendre des décisions intégrées est améliorée grâce à de nouveaux outils appuyant l'acquisition de connaissances et la prise de décisions. • La compréhension et la prise de conscience des dangers météorologiques à court terme et des changements dans les conditions environnementales à long terme sont améliorées.
Incitatifs	<ul style="list-style-type: none"> • Les incitatifs des marchés et les instruments économiques sont établis et mis en œuvre progressivement au cours des années à venir. • La capacité de l'industrie canadienne de mettre au point et d'utiliser des pratiques, des outils, des technologies et des produits écoefficaces novateurs est rehaussée.
Partenariats et collectivités durables	<ul style="list-style-type: none"> • Des programmes partagés et des réalisations convenues sont établis avec des partenaires et des secteurs clés. • Environnement Canada comprend les visions, les besoins et les intérêts des collectivités et les obstacles qu'elles rencontrent pour l'adoption de pratiques plus durables. • Les outils de renforcement des capacités sont accessibles aux collectivités. • Les programmes et les initiatives écosystémiques d'Environnement Canada reflètent un engagement accru envers les collectivités durables. • La transmission des programmes fédéraux individuels est mieux intégrée au niveau communautaire afin de maximiser leur impact face à la réalisation des objectifs environnementaux, sociaux et économiques.
Gestion du développement durable	<ul style="list-style-type: none"> • Les cibles et les mesures de rendement du document d'orientation <i>Le développement durable dans les opérations gouvernementales : Une approche coordonnée</i> sont intégrées aux plans d'action du SGE d'Environnement Canada, et des efforts ont été amorcés pour les intégrer dans les activités d'Environnement Canada. • Le système de gestion de l'environnement d'EC est intégré à ses activités et au cadre de gestion. • Environnement Canada réduit ses émissions de gaz à effet de serre (GES) et, en collaboration avec Ressources naturelles Canada et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, fait preuve de leadership à l'égard de la réduction des émissions de gaz à effet de serre des activités gouvernementales. • Environnement Canada réduit le nombre de ses sites contaminés. • La pratique de comptabilisation environnementale est encouragée de façon appropriée à Environnement Canada. • Les compétences et les connaissances nécessaires pour promouvoir le développement durable dans le processus décisionnel d'Environnement Canada sont acquises et continuellement améliorées. • Le Comité de coordination du développement durable des sous-ministres (CCDD) est un moyen efficace de gestion interministérielle des questions de développement durable. • Les ministères fédéraux engagent les Canadiens à contribuer aux questions de développement durable de façon coordonnée. • Environnement Canada appuie ardemment les initiatives du ministère des Affaires indiennes et du Nord en vue de l'établissement d'une Stratégie fédérale coordonnée pour le Nord.

■ Pour plus de détails sur la SDD d'Environnement Canada, y compris une description complète des thèmes, buts, objectifs, cibles et mesures de rendement, ainsi que les rapports sur les deux séries de consultations entreprises, consultez la Voie verte à l'adresse suivante : http://www.ec.gc.ca/sd-dd_consult/

4.2 Initiatives collectives

Le tableau qui suit fournit des renseignements sur les initiatives collectives auxquelles Environnement Canada participe actuellement et dans le cadre desquelles il joue un rôle important ou un rôle de chef de file. À noter que ce tableau ne contient que des renseignements relatifs aux initiatives collectives dont la valeur est de plus d'un million de dollars.

Initiative collective	Engagement à l'égard du résultat à long terme	Liste des partenaires	Somme fournie par les partenaires	Résultats escomptés
Résultat à long terme n° 1 : Réduction des effets néfastes de l'activité humaine sur l'atmosphère et la qualité de l'air.				
Fonds d'action pour le changement climatique – Éducation et sensibilisation du public (FACC-ESP)	Soutenir le Plan d'action 2000 du Canada concernant les changements climatiques qui permettra de respecter les engagements du protocole de Kyoto et de faciliter la réduction des émissions de gaz à effet de serre.	Autres ministères; entreprises, groupes communautaires, organismes non gouvernementaux, organismes de développement régional, gouvernements étrangers	FACC-ESP : 30 M\$	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre une démarche fondée sur l'investissement pour le financement des projets d'information et de sensibilisation du public au Canada, axée sur les jeunes et les enseignants, les entreprises et l'industrie, les collectivités et le grand public pour les sensibiliser aux changements climatiques et encourager la prise de mesures visant à réduire les émissions de GES (mise en œuvre de solutions). Mettre à l'essai des centres pilotes de coordination et d'information ainsi que de sensibilisation du public avec les provinces/territoires (mise en œuvre de solutions). Concevoir et promouvoir une campagne de sensibilisation de fond que les groupes du Canada peuvent utiliser pour leurs propres activités de sensibilisation publique (mise en œuvre de solutions). <p> http://www.climatechange.gc.ca/french/actions/action_fund/index.shtml</p>

Initiative collective	Engagement à l'égard du résultat à long terme	Liste des partenaires	Somme fournie par les partenaires	Résultats escomptés
Plan d'action 2000 du Gouvernement du Canada en matière de changements climatiques	Atteindre le tiers de l'objectif que s'est fixé le Canada en vertu du protocole de Kyoto, ou arriver à une réduction de 65 mégatonnes d'émissions de gaz à effet de serre pour la période de 2008 à 2012.	Autres ministères, provinces, secteur privé	Total : 500 M\$/5 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les initiatives de réduction des émissions de plomb d'EC – Concevoir et mettre en œuvre des mesures pour réaliser le plein potentiel de réduction des émissions de GES. • Pour les initiatives de réduction des émissions de plomb des autres ministères – les influencer afin de réaliser le plein potentiel de réduction des émissions de GES. <p> http://www.climatechange.gc.ca/french/whats_new/action_plan.shtml</p>
Fonds d'appui technologique au développement durable	Accroître la mise au point de technologies, particulièrement pour la réduction des gaz à effet de serre et d'autres émissions qui ont un effet sur la qualité de l'air.	Autres ministères (Ressources naturelles et Industrie Canada)	100 M\$ pour 2001-2002	<ul style="list-style-type: none"> • En préparation
Réseau national de surveillance de la pollution atmosphérique	Mesurer les concentrations ambiantes de polluants afin de déterminer l'efficacité des interventions de prévention de la pollution.	Provinces et territoires, District régional de Vancouver et Communauté urbaine de Montréal	Provinces, territoires et administrations régionales (Vancouver, Montréal) : environ 10 M\$	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir de l'information sur la qualité de l'air dans la plupart des centres urbains du Canada • Fournir de l'information sur les tendances des problèmes de qualité de l'air, l'ozone, les matières particulaires, les produits chimiques toxiques, etc. • Tenir à jour une base de données nationale sur la qualité de l'air.
Cadre national de prévision de la qualité de l'air	Accroître la compréhension et la prise de meilleures décisions par le public concernant les risques possibles pour la santé engendrés par le smog.	Santé Canada, provinces, municipalités (DRV et CUM) Association pulmonaire du Canada, etc.	EC : 1 M\$, 1999-2000	<ul style="list-style-type: none"> • À court terme : Élargir et améliorer les programmes de prévisions de la qualité de l'air (cibler la C.-B. et le Québec en 2001). • À long terme : Couverture nationale; prévisions quotidiennes sur la qualité de l'air sur toute l'année; polluants multiples.

Initiative collective	Engagement à l'égard du résultat à long terme	Liste des partenaires	Somme fournie par les partenaires	Résultats escomptés
-----------------------	---	-----------------------	-----------------------------------	---------------------

Résultat à long terme n° 1 : Réduction des effets néfastes de l'activité humaine sur l'atmosphère et la qualité de l'air.

Fonds multilatéral pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal (FMPM)	Aider les pays en voie de développement à remplir leurs obligations en vertu du Protocole de Montréal de réduire graduellement les substances qui appauvrissent la couche d'ozone (SACO).	Agence canadienne de développement international (ACDI) Secteur privé Gouvernements étrangers PNUE	Total : 7 M\$/an ACDI : 5,6 M\$ EC : 1,4 M\$	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction/minimisation de la consommation de SACO dans les pays en voie de développement, conformément aux calendriers d'élimination graduelle en vertu du Protocole de Montréal. • Sensibilisation accrue, amélioration des compétences et de la compréhension des pratiques et des technologies visant à réduire la consommation de SACO dans les pays en voie de développement. • Démonstration et prestation de services canadiens ainsi que de technologies sur le terrain pour la réduction des SACO (pour les projets bilatéraux d'EC seulement).
---	---	---	--	--

Résultat à long terme n° 2 : Compréhension et prévention ou réduction des menaces pour la santé environnementale et humaine posées par les substances toxiques et d'autres substances préoccupantes.

Inspections et entente auxiliaire d'application des standards pancanadiens	Un cadre national de mise en œuvre qui définit les principes, la démarche, les obligations de compte rendu, etc. propres aux activités d'inspection et d'application des règlements.	Conseil canadien des ministres de l'Environnement (CCME) – provinces sauf le Québec		<ul style="list-style-type: none"> • Niveau élevé et constant de conformité à la Loi sur la protection de l'environnement. • Application sur un pied d'égalité.
Initiative de recherche sur les substances toxiques	Aider à protéger la santé et l'environnement des Canadiens, en améliorant la compréhension des substances toxiques et de leurs effets négatifs par différents projets de recherche.	Gérée par Environnement Canada et Santé Canada Partenariats de recherche avec les universités	40 M\$/4 ans	Domaines de recherche prioritaires : <ul style="list-style-type: none"> • Polluants organiques persistants (POP) • Formes particulières de métaux dans l'environnement • Produits chimiques qui perturbent le système endocrinien • Qualité de l'air urbain et exposition de l'homme aux polluants dans l'air • Effets cumulatifs des substances toxiques <p>http://www.hc-sc.gc.ca/ehp/dhm/irst/index.htm</p>

Initiative collective	Engagement à l'égard du résultat à long terme	Liste des partenaires	Somme fournie par les partenaires	Résultats escomptés
Résultat à long terme n° 2 : Compréhension et prévention ou réduction des menaces pour la santé environnementale et humaine posées par les substances toxiques et d'autres substances préoccupantes.				
Centres canadiens pour l'avancement des technologies environnementales	Aider les petites et moyennes entreprises à commercialiser les technologies environnementales, apportant ainsi des solutions aux priorités environnementales tout en créant des emplois et en favorisant l'expansion.	Entreprises, concepteurs de technologies, gouvernements provinciaux, bureaux régionaux, ONG, universités, autres ministères fédéraux, municipalités	Obtenir des fonds ministériels correspondant dans une proportion de 2 pour 1 – 2 M\$/an de la part des clients et des provinces	<ul style="list-style-type: none"> Aider entre 120 et 140 PME par année à commercialiser des technologies, à produire des emplois et contribuer à l'expansion de l'industrie, à mettre en œuvre d'autres programmes gouvernementaux (p. ex. VTE, CNR-PARI, Éco-efficacité, échange de déchets, etc.). <p>http://www.ec.gc.ca/etad/cetac/index_f.htm</p>
Mares de goudron de Sydney	Réduire les répercussions sur l'environnement et la santé associées au secteur contaminé des mares de goudron de Sydney et des cokeries, de façon graduelle.	Environnement Canada Ministère des Transports et des Travaux publics de la N.-É. Santé Canada Municipalité régionale du Cap-Breton Groupe d'action conjointe	37,6 M\$ 21,4 M\$ 0,3 M\$ 2,0 M\$ 0,6 M\$ en nature	<ul style="list-style-type: none"> Accroître la capacité communautaire par un soutien du Secrétariat du Groupe d'action conjointe dans ses efforts pour accroître les connaissances et la sensibilisation aux répercussions des lieux contaminés et pour faciliter la contribution générale des collectivités à la recommandation d'une démarche d'assainissement appropriée. Protéger le public grâce à la sécurité des sites, à l'établissement d'une capacité d'intervention en cas d'urgence, à la mise en œuvre d'une zone de séparation autour des activités de projet, et par l'amélioration des connaissances grâce aux études et aux évaluations des emplacements. Stabiliser les lieux en préparation de la réhabilitation par la construction d'un égout intercepteur et la gestion du lixiviat de décharge.

Initiative collective	Engagement à l'égard du résultat à long terme	Liste des partenaires	Somme fournie par les partenaires	Résultats escomptés
Résultat à long terme n° 2 : Compréhension et prévention ou réduction des menaces pour la santé environnementale et humaine posées par les substances toxiques et d'autres substances préoccupantes.				
Mares de goudron de Sydney				<ul style="list-style-type: none"> • Démolir/éliminer efficacement les structures contaminées et une cellule de goudron, retirant plus de 25 000 tonnes de goudron contaminé et plus de 4,6 millions de litres de liquides et de boues contaminés. • Mettre en œuvre un programme de démonstration de technologies pour déterminer les technologies d'assainissement appropriées et l'information sera mise à la disposition de la collectivité pour faciliter le dialogue au sujet d'une solution acceptable pour les lieux contaminés.
Éco-Action	<p>Accroître la capacité des Canadiens de prendre des décisions respectueuses de l'environnement.</p> <p>Priorité au financement accordé aux projets dans les domaines suivants : assainissement de l'air et changements climatiques, assainissement de l'eau et nature.</p>	<p>Groupes et organisations à but non lucratif</p>	<p>Les projets nécessitent des fonds correspondants ou un soutien en nature des autres parrains</p>	<p>http://www.ec.gc.ca/ecoaction/what_is/what_is_f.html</p>

Initiative collective	Engagement à l'égard du résultat à long terme	Liste des partenaires	Somme fournie par les partenaires	Résultats escomptés
Résultat à long terme n° 2 : Compréhension et prévention ou réduction des menaces pour la santé environnementale et humaine posées par les substances toxiques et d'autres substances préoccupantes.				
Initiative EnviroClub	Aider les petites et moyennes entreprises (PME) à mieux comprendre les systèmes de gestion de l'environnement et les pratiques de prévention de la pollution et à les mettre en œuvre. Établir des liens entre les améliorations de la gestion de l'environnement et les améliorations de la rentabilité et de la compétitivité des PME.	Environnement Canada – Région du Québec Fonds d'action pour le changement climatique Développement économique Canada Conseil national de recherches du Canada Industrie Région de l'Atlantique : APECA EC et ses partenaires provinciaux et communautaires (en nature)	Budgets de trois ans : 0,4 M\$ 0,2 M\$ 0,4 M\$ 0,3 M\$ 1,2 M\$ (environ) 0,09 M\$ 0,01 M\$	<ul style="list-style-type: none"> Ateliers pour initier les PME à la prévention de la pollution et à la gestion de l'environnement. Projets de prévention de la pollution en usine visant à améliorer la compétitivité et la rentabilité des PME. Projets pilotes EnviroClub auxquels participent 44 entreprises qui ont assisté aux ateliers et qui ont mis en œuvre des projets d'initiation à la gestion de l'environnement ou des projets de prévention de la pollution en usine.
Écoefficacité et développement durable pour les PME	Améliorer le rendement des PME du secteur primaire sur le plan du développement durable par la promotion des priorités ministérielles en matière de prévention de la pollution, d'efficacité énergétique, de production propre, de minimisation des déchets, de recyclage de l'eau et des déchets et d'élimination des rejets toxiques des PME.	DPE-RO BNPP EC-AC Province de l'Ontario Municipalités Industrie	Les affectations sont théoriques pour 2001-2002 170 000 \$ 80 000 \$ 115 000 \$ 175 000 \$ 460 000 \$ 175 000 \$	<ul style="list-style-type: none"> En 2001-2002, chercher à accroître le nombre de PME qui élaborent des plans de prévention de la pollution afin de réduire : les émissions de GES, les émissions atmosphériques, l'usage de substances toxiques, la production de déchets dangereux. Des vérifications portant sur une partie ou l'ensemble de ces composants seront effectuées dans 60 à 80 PME en Ontario, et 20 à 30 d'entre elles feront l'objet d'une vérification de l'éco-efficacité concernant les substances toxiques.

Initiative collective	Engagement à l'égard du résultat à long terme	Liste des partenaires	Somme fournie par les partenaires	Résultats escomptés
Résultat à long terme n° 2 : Compréhension et prévention ou réduction des menaces pour la santé environnementale et humaine posées par les substances toxiques et d'autres substances préoccupantes.				
Americana 2001, foire commerciale des technologies environnementales	Fournir aux entreprises dans le domaine de l'environnement une tribune pour la promotion des échanges scientifiques, techniques et commerciaux. Promouvoir les connaissances spécialisées du Québec et du Canada en matière d'environnement auprès des clients au pays et à l'étranger.	RÉSEAU environnement Environnement Canada Ressources naturelles Canada Bureau des changements climatiques Ministère des Affaires étrangères Développement économique Canada Industrie Canada	Total : 2,3 M\$ Contribution fédérale au Fonds d'action pour le changement climatique : 0,5 M\$	<ul style="list-style-type: none"> Foire commerciale Programme de conférence Programme de jumelage avec des entreprises étrangères : 1 000 participants de délégations de 50 pays, 250 conférences, 400 exposants et 600 rendez-vous d'affaires. <p>► http://www.americana.org/francais/</p>
Fonds pour les polluants organiques persistants (POP)	Accroître la capacité des pays en voie de développement et des économies en transition de réduire et d'éliminer les rejets de POP.	Géré par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et Environnement Canada	20 M\$	<ul style="list-style-type: none"> Les rejets de POP dans les pays considérés comme des sources importantes seront réduits.
Stratégie pancanadienne sur les émissions acidifiantes après l'an 2000	S'assurer que les charges critiques des dépôts acides sont respectées au Canada, garantissant ainsi la santé de nos forêts et de nos écosystèmes aquatiques.	Ministres fédéraux-provinciaux et territoriaux de l'Environnement et de l'Énergie	EC : 2,7 M\$ – services votés (environ) et 8,7 M\$/5 ans Ministères provinciaux : montant semblable collectivement CCME : Environ 0,1 M\$ en 2000-2001	<ul style="list-style-type: none"> Nouvelles cibles d'émissions de SO₂ dans l'est du Canada. Autres engagements des États-Unis à l'égard de la réduction d'émissions Préservation des régions non polluées. Recherche scientifique et surveillance continue. <p>► http://www.ec.gc.ca/special/ar_strat_f.html</p>
Centre d'excellence de Montréal en réhabilitation de sites	Plate-forme de recherche, de développement et de démonstration de technologies, d'outils et de connaissances spécialisés dans le domaine de la réhabilitation de sites.	Institut de recherche en biotechnologie Environnement Canada Centre de recherche minérale du Québec Ville de Montréal Ministère des Affaires municipales et de la Métropole Environnement Québec Développement économique Canada Secteur privé	Budgets pour cinq ans : Fédéral : 4 M\$ Provincial : 3 M\$ Municipal : 0,5 M\$ Secteur privé : Environ 20 M\$/5 ans	<ul style="list-style-type: none"> Mise au point de technologies Positionnement des entreprises canadiennes sur les marchés intérieurs et étrangers Création d'emplois de haut niveau Positionnement des centres de recherche canadiens sur la scène mondiale Résoudre des problèmes de santé et d'environnement Avancement des sciences Changements dans la réglementation des sols contaminés <p>► http://www.cemrs.qc.ca/cemrs1/acueil_cadre1.htm</p>

Initiative collective	Engagement à l'égard du résultat à long terme	Liste des partenaires	Somme fournie par les partenaires	Résultats escomptés
Résultat à long terme n° 2 : Compréhension et prévention ou réduction des menaces pour la santé environnementale et humaine posées par les substances toxiques et d'autres substances préoccupantes.				
Projets d'assainissement de lieux contaminés Port de Montréal Quai 103	Assainissement de ±40 000 m ³ de sédiments contaminés par les hydrocarbures et les métaux.	Noranda Shell Canada Esso Imperial Port de Montréal Environnement Canada	5 M\$/3 ans	<ul style="list-style-type: none"> Assainissement des lieux.
Projets d'assainissement de lieux contaminés Rivière Saint-Louis	Assainissement de ±6 000 m ³ de sédiments contaminés.	Alcan PPG Environnement Canada	3 M\$/3 ans	<ul style="list-style-type: none"> Assainissement du lit de la rivière.
Projets d'assainissement de lieux contaminés Ligne du Centre du Canada	Assainissement de sols contaminés aux hydrocarbures à 42 stations radars situées le long du 55 ^e parallèle.	Défense nationale Environnement Canada Inuits Cris	1,8 M\$/4 ans	<ul style="list-style-type: none"> Assainissement des lieux et transfert de connaissances aux collectivités autochtones.

Résultat à long terme n° 3 : Conservation de la diversité biologique.

Stratégie nationale pour la protection des espèces en péril au Canada 1. Loi sur les espèces en péril (LEP) 2. Accord pour la protection des espèces en péril 3. Programme d'intendance de l'habitat (PIH)	Protéger les espèces en péril. Conserver, protéger et rétablir les habitats essentiels aux oiseaux migrateurs et aux espèces en péril au Canada.	LEP : EC, MPO, Agence Parcs Canada (APC) Accord : EC, provinces, territoires PIH : EC, MPO, APC, provinces, territoires, ONG, collectivités autochtones, propriétaires fonciers	LEP : 2001-2002 à 2004-2005 : EC : 108,2 M\$ MPO : 39,1 M\$ APC : 12,8 M\$ (ces ressources comprennent 40 M\$ (2001-2002 à 2004-2005) à EC, MPO, APC pour le programme d'intendance de l'habitat)	LEP <ul style="list-style-type: none"> Guider la LEP tout au long du processus parlementaire et élaborer un premier règlement (2001-2002). Publier un rapport sur la situation générale des espèces sauvages au Canada (2001). Accord <ul style="list-style-type: none"> Élaborer des accords bilatéraux avec l'Ontario, la C.-B. et le Yukon en vertu de l'Accord pour la protection des espèces en péril (2001-2002). PIH <ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre, par des partenariats régionaux avec les provinces et les territoires, les ONG, les industries primaires et d'autres intervenants (2001-2004).
--	---	---	---	--

Initiative collective	Engagement à l'égard du résultat à long terme	Liste des partenaires	Somme fournie par les partenaires	Résultats escomptés
Résultat à long terme n° 3 : Conservation de la diversité biologique.				
Initiatives de rétablissement 1. Fonds de rétablissement des espèces canadiennes en péril (FRECP) 2. Stratégie de rétablissement – élaboration et mise en œuvre 3. Fonds de rétablissement interministériel	Protéger les espèces en péril	1. EC, Fonds mondial pour la nature (FMN) 2. EC, MPO, APC, provinces, territoires, ONG 3. EC, autres ministères	1. EC : 0,5 M\$ par année, avec montant correspondant du FMN 1:1 2. EC : 30 M\$/5 ans; MPO, 18 M\$/5 ans; APC, 8,5 M\$/5 ans 3. 2 M\$ par année à compter de 2002-2003	<ul style="list-style-type: none"> EC doit élaborer 67 nouvelles stratégies de rétablissement et mettre en œuvre jusqu'à 20 plans d'action (2000-2001 à 2004-2005); le MPO doit élaborer 24 stratégies et mettre en œuvre jusqu'à 20 plans d'action; APC doit élaborer 10 stratégies et mettre en œuvre jusqu'à 8 plans d'action.
Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC)	Protéger les espèces en péril.	EC, provinces, territoires	EC : 2 M\$ par année	<ul style="list-style-type: none"> Effectuer des évaluations scientifiques de la situation des espèces en péril figurant sur la liste (2001-2002). Terminer les nouvelles évaluations scientifiques (2001-2004).
Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord	Conserver les populations d'oiseaux migrateurs.	EC, provinces, territoires, ONG		<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place la structure de partenariat. Arriver à une entente avec les partenaires sur les plans et priorités en matière de conservation des oiseaux.
Plan nord-américain de gestion de la sauvagine	Conserver les populations d'oiseaux migrateurs.	EC, provinces, territoires, AAC, ONG, États-Unis (org. fédéraux, d'État, ONG) Mexique	EC : 7 M\$; provinces, territoires : 3,5 M\$; ONG : 2,2 M\$; États-Unis : 36 M\$ CAN)	
Programme Dons écologiques	Conserver, protéger et rétablir les habitats essentiels aux oiseaux migrateurs et aux espèces en péril au Canada.	EC, provinces, territoires, ONG	EC : 10,2 M\$ (2000-2001 à 2003-2004)	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre le programme Dons écologiques et s'assurer qu'il se déroule sans difficulté.
Stratégie des aires protégées	Conserver, protéger et rétablir les habitats essentiels aux oiseaux migrateurs et aux espèces en péril au Canada.	EC, MPO, APC		<ul style="list-style-type: none"> Diriger l'élaboration de la stratégie fédérale concernant les aires protégées en collaboration avec les autres ministères.

Initiative collective	Engagement à l'égard du résultat à long terme	Liste des partenaires	Somme fournie par les partenaires	Résultats escomptés
Résultat à long terme n° 4 : Compréhension et réduction des incidences de l'activité humaine sur la santé des écosystèmes.				
Programme de lutte contre les contaminants dans le Nord	La phase II du PLCN est un programme quinquennal (1998-2003) de financement de la recherche sur les questions relatives aux contaminants dans le Nord, à raison de 5,4 millions de dollars par année, en plus de l'appui accordé au Centre pour l'alimentation et l'environnement des peuples autochtones et à la participation des peuples autochtones au PLCN.	Géré par le MAINC Les partenaires comprennent : EC, MPO, PC, peuples autochtones, gouvernements des T.N.-O., du Nunavut, du Yukon et de la Région du Nunavut	Total du financement annuel pour le programme : 5,4 M\$	L'accent de la phase II est mis sur ce qui suit : <ul style="list-style-type: none"> • Élargir les recherches sur la santé humaine. • Établir un dialogue efficace avec les collectivités. • Continuer de travailler à des accords pour la lutte contre les contaminants. <p>► http://www.inac.gc.ca/NCP/abl/index_f.html</p>
Horizons sciences : programme de stages d'Environnement Canada pour les jeunes	Horizons sciences est une initiative de coopération avec l'industrie, les organismes non gouvernementaux, les universités et les provinces pour donner aux jeunes les connaissances techniques nécessaires et des expériences de travail pratique dans les domaines scientifiques de pointe et pour leur donner accès à des réseaux qui les aideront à trouver un emploi à long terme au Canada. Plus de 400 jeunes ont déjà trouvé un emploi au Canada depuis les débuts d'Horizons sciences en 1997-1998.	DRHC, EC, industrie, organismes non gouvernementaux, universités et provinces	DRHC fournit 1,2 M\$/an – ses partenaires doivent fournir au moins 30 % du coût du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir une expérience de travail valable à au moins 94 jeunes en 2001-2002. <p>► http://www.ec.gc.ca/sci_hor/index.html</p>
Résultat à long terme n° 5 : Conservation et restauration des écosystèmes prioritaires.				
Plan d'assainissement du littoral atlantique	Réduire les risques pour la durabilité dans la région du Canada atlantique.	Collectivités du PALA, provinces de l'Atlantique, autres ministères, secteur privé, organismes non gouvernementaux, milieu universitaire	Fédéral : 357 000 \$ (2000-2001)	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la sensibilisation du public et la compréhension des problèmes environnementaux. • Accroître la capacité d'assumer un rôle de leadership relativement à la durabilité au sein de leur collectivité. • Améliorer l'environnement par les mesures mentionnées dans les plans de gestion globaux. <p>► http://www.ns.ec.gc.ca/community/acap/index_f.html</p>

Initiative collective	Engagement à l'égard du résultat à long terme	Liste des partenaires	Somme fournie par les partenaires	Résultats escomptés
Résultat à long terme n° 5 : Conservation et restauration des écosystèmes prioritaires.				
Initiative des localités durables en Nouvelle-Écosse	<p>Initialement prévue pour deux localités de Nouvelle-Écosse, cette initiative constitue un plan innovateur qui permet aux gouvernements de travailler avec les collectivités et les uns avec les autres de manière intégrée, en intégrant les principes de gestion moderne et d'amélioration de la cohésion sociale dont il est question dans le Discours du Trône.</p> <p>Selon la vision commune et les priorités définies dans la collectivité partenaire, l'initiative devrait réaliser des progrès mesurables sur le plan de la qualité de vie, que ce soit par l'assainissement de l'environnement, l'alphabétisation, l'amélioration de la santé, l'amélioration des infrastructures, l'amélioration de la sécurité dans les rues ou des possibilités de mieux gagner sa vie.</p>	<p>Membres du Conseil fédéral de la région de l'Atlantique, province de la Nouvelle-Écosse, dirigeants municipaux de deux collectivités pilotes, Premières nations</p>	<p>Fédéral : 250 000 \$ (2000-2001) Provincial : 80 000 \$ (en nature)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Approche fédérale coordonnée du travail avec les collectivités pour soutenir une amélioration de la qualité de vie. • Relations de travail coopératives chez 35 organismes fédéraux et provinciaux. • Deux partenariats officiels pour la réalisation d'une approche coopérative entre les collectivités et le gouvernement pour assurer la viabilité des collectivités. <p>http://www.nsaccess.ns.ca/sci/</p>
Plan d'action du Saint-Laurent Phase III : 1998-2003	<p>Conserver et protéger l'écosystème du Saint-Laurent et promouvoir, avec la participation des localités riveraines, l'accès au fleuve et le rétablissement de ses utilisations dans le contexte du développement durable.</p>	<p>EC, Développement économique Canada, Patrimoine canadien, SC, MPO, AAC, TC, TPSGC, gouvernement du Québec, collectivités de la zone d'intervention prioritaire, ONG, industrie, localités</p>	<p>Budgets sur cinq ans :</p> <p>EC : 62 M\$; Développement économique Canada : 20 M\$; Patrimoine canadien : 20 M\$; SC : 11 M\$; MPO : 8 M\$; AAC : 1 M\$; TC : 435 000 \$; TPSGC : 1,1 M\$</p> <p>Gouvernement du Québec : 116 M\$</p> <p>Autres contributions des partenaires non disponibles</p>	<p>De nombreux résultats sont prévus, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protection des espèces de plantes et d'animaux en péril. • 120 000 hectares d'habitats de la faune protégés, y compris 1 660 hectares par acquisition directe. • Un public mieux informé et sensibilisé à la valeur écologique du Saint-Laurent. • Réduction de l'exposition du public à l'eau potable et utilisée pour les loisirs qui présente un risque de contamination chimique ou microbiologique. • Amélioration de l'accès du public au Saint-Laurent.

Initiative collective	Engagement à l'égard du résultat à long terme	Liste des partenaires	Somme fournie par les partenaires	Résultats escomptés
Résultat à long terme n° 5 : Conservation et restauration des écosystèmes prioritaires.				
Plan d'action du Saint-Laurent Phase III : 1998-2003				<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelles connaissances sur les effets des fluctuations du niveau d'eau attribuables aux changements climatiques. • Réduction de l'effluent toxique de dix installations industrielles. • Réduction de 50 % de l'utilisation des pesticides et introduction de la lutte antiparasitaire intégrée sur 70 % des terres agricoles d'ici 2003. • Meilleure gestion des sédiments. <p>Site Web du Bureau de coordination du plan d'action : http://slv2000.qc.ec.gc.ca/index_f.htm</p>
Programme de financement : Interactions communautaires (Sous-programme du Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000)	Mise en œuvre des Plans d'action et de réhabilitation écologique (PARE) par des projets communautaires.	EC, Gouvernement du Québec	Compris dans le plan d'action du Saint-Laurent	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre des projets communautaires pour améliorer le fleuve Saint-Laurent.
Zones d'interventions prioritaires (ZIP) (Sous-programme du Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000)	Permettre aux collectivités riveraines du Saint-Laurent et du Saguenay de définir leurs priorités locales et d'élaborer leurs propres plans d'action et de réhabilitation écologiques.	EC, 13 comités de ZIP	Compris sous le plan d'action du Saint-Laurent	<ul style="list-style-type: none"> • Accroissement de la compréhension de l'environnement du Saint-Laurent. • Renforcement des efforts locaux pour protéger, conserver, rétablir et améliorer le Saint-Laurent de manière conforme aux principes du développement durable.
Accord Canada-Ontario	Le rétablissement, la protection et la conservation de l'écosystème du bassin des Grands lacs.	MPO, TC, TPSGC, SC, AAC, Patrimoine canadien, RNCan, Gouvernement de l'Ontario	Négociations en cours	<ul style="list-style-type: none"> • Actuellement en négociation.

Initiative collective	Engagement à l'égard du résultat à long terme	Liste des partenaires	Somme fournie par les partenaires	Résultats escomptés
Résultat à long terme n° 5 : Conservation et restauration des écosystèmes prioritaires.				
Projets de prévention de la pollution	La prévention et la réduction des effets nocifs des produits toxiques (substances existantes).	Il y a de nombreux partenaires : par exemple : Association canadienne des constructeurs de véhicules, Association des fabricants de pièces d'automobile du Canada; industrie du traitement des métaux de surface; industrie du nettoyage à sec, autres ministères (p. ex. Services correctionnels, ACIA), municipalités (y compris la ville de Toronto)	EC : 1,1 M\$; dépenses de partenaires non quantifiables	<ul style="list-style-type: none"> • Obtenir des réductions de substances toxiques (p. ex. les substances inscrites sur la liste en vertu de l'Accord Canada-Ontario concernant l'écosystème du bassin des Grands lacs, les produits chimiques toxiques en vertu de la LCPE, les substances désignées en vertu de la réduction accélérée/élimination des produits toxiques, la liste des substances prioritaires). • Les réductions annuelles sont quantifiées et déclarées dans une fiche d'information (qui sera affichée dans l'avenir sur le site http://www.on.ec.gc.ca/)
Programme Grands lacs 2020	Un écosystème sain et durable pour le bassin des Grands lacs. <ul style="list-style-type: none"> • Terminer tous les plans de réhabilitation fédéraux dans 13 des régions préoccupantes qui restent. • Faire des progrès pour remettre en état les régions préoccupantes des ports de Toronto, de Hamilton et de Port Hope. • Acquérir de nouvelles connaissances, mettre au point des outils et des techniques servant à établir des objectifs de rétablissement et à rétablir des utilisations bénéfiques altérées de l'environnement • Réaliser des progrès/succès sur le plan du rétablissement des utilisations bénéfiques altérées dans le bassin des Grands lacs. 	EC, MPO, TC, TPSGC, SC, AAC, Patrimoine canadien, RNCan	Financement en cours – EC : 10 M\$/an; Budget 2000 – 40 M\$/5 ans Financement indirect de tous les partenaires fédéraux	Il y a de nombreux résultats prévus : par exemple : <ul style="list-style-type: none"> • Des plans d'action sur les sédiments mis en œuvre dans six zones préoccupantes. • Achèvement du projet de réhabilitation des sédiments contaminés par les substances de préservation du bois dans le Nord, à Thunder Bay. • Mise en œuvre des plans de gestion de bassin pour chaque bassin de Toronto. • Communication des données scientifiques par des mécanismes appropriés de transfert de la technologie. • Achèvement des évaluations scientifiques sur des questions liées au rétablissement des utilisations avantageuses des zones préoccupantes. <p>► http://www.on.ec.gc.ca/glimr/girenewal/intro_f.html</p>

Initiative collective	Engagement à l'égard du résultat à long terme	Liste des partenaires	Somme fournie par les partenaires	Résultats escomptés
Résultat à long terme n° 5 : Conservation et restauration des écosystèmes prioritaires.				
Initiative des écosystèmes des rivières du Nord	La santé et l'intégrité de l'écosystème aquatique des rivières La Paix, Athabasca et des Esclaves sont maintenues et les répercussions sur l'environnement de l'activité humaine dans ces bassins est mieux comprise.	Partenaires principaux de financement : EC, ministère de l'Environnement de l'Alberta	EC : 1,8 M\$ (2001-2002); 0,8 M\$ (2002-2003); Environnement, Alberta : 1,5 M\$ (2001-2002); 1,3 M\$ (2002-2003) Les montants sont approximatifs et comprennent les ressources en nature	Il y a de nombreux résultats escomptés, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> • De nouvelles connaissances scientifiques sur les effets des contaminants et des nutriments sur l'écosystème aquatique des bassins des rivières du Nord, d'ici 2003. • Amélioration des connaissances de l'hydrologie des bassins des rivières du Nord et de la réponse hydrologique aux facteurs climatologiques, à l'utilisation des terres et à la régulation du débit, d'ici 2003. • Élaboration de lignes directrices sur la charge de nutriments d'ici 2003. • Adoption de pratiques de prévention de la pollution par les résidents du bassin. • La qualité de l'eau potable respecte les lignes directrices dans toutes les collectivités du bassin d'ici 2003. <p>► http://www.pnr-rpn.ec.gc.ca/nature/ecosystems/nrei-ien/index.fr.html</p>
Initiative des écosystèmes nordiques	Améliorer la santé et la durabilité futures des collectivités et des écosystèmes du Nord.	EC, MAINC, RNCAN, Gouvernement des T-N-O., Gouvernement du Nunavut, Nation innue, milieu universitaire, secteur privé, ONG, collectivités du Nord	EC : 200 000 \$ (1998-1999); 500 000 \$ (1999-2000); 500 000 \$ (2000-2001) Partenaires : 489 000 \$ (1998-1999); 2,1 M\$ (1999-2000); 2,3 M\$ (2000-2001)	Faire progresser les connaissances, les outils et la sensibilisation sur les plans suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Les répercussions sur l'écosystème des contaminants, des changements climatiques et des activités de développement. • Contrôle de la situation et des tendances de l'écosystème.

Initiative collective	Engagement à l'égard du résultat à long terme	Liste des partenaires	Somme fournie par les partenaires	Résultats escomptés
Résultat à long terme n° 5 : Conservation et restauration des écosystèmes prioritaires.				
Conseil du bassin du Fraser	S'assurer que le bassin du Fraser est un endroit où le bien-être social est appuyé par une économie stimulante et soutenu par un environnement sain – véritable reflet de la durabilité.	Les partenaires directs : EC, MPO, SC Comprend aussi : d'autres partenaires des administrations fédérales, provinciales et municipales ainsi que des ONG, p. ex. TC, METP, Farm Folk/ City Folk	EC : 100 000 \$/an; partenaires fédéraux : 350 000 \$/an; autres partenaires : 350 000 \$/an	<p>Nombreux résultats escomptés, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La gestion intégrée et à long terme des ressources et un plan stratégique d'utilisation des terres pour toutes les régions qui se trouvent dans le bassin du Fraser d'ici 2003. • Établissement de plans d'utilisation de l'eau pour les installations hydroélectriques dans le bassin du Fraser, d'ici 2002. <p>► Plan d'action 1999/2004 : http://www.fraserbasin.bc.ca/</p>
Initiative de l'écosystème du bassin de Georgia	Mettre en place des écosystèmes et des collectivités sains, durables et productifs dans le bassin de Georgia (en appuyant les efforts communautaires pour atteindre les objectifs de durabilité et fournir aux administrations locales l'information et le soutien qui leur permettront de mieux intégrer les valeurs environnementales importantes aux stratégies régionales de croissance du district et aux plans de gestion des déchets, aux plans communautaires des administrations locales et à la prise de décision quotidienne).	Partenaires officiels : Ministère de l'Environnement, des Terres et des Parcs (METP) de la C.-B. MACB MPO	EC : 40,3 M\$/5 ans 2000/2001 : EC – 7,3 M\$; MPO : 1,8 M\$ pour l'IEBG et 7,0 M\$ pour des programmes directement liés aux résultats de l'IEBG; SC : 15 M\$ pour des programmes directement liés aux résultats de l'IEBG	<p>Nombreux résultats escomptés, par exemple :</p> <p><i>La qualité de l'air qui soutient des collectivités saines et dynamiques et des écosystèmes sains.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Toutes les sources d'émissions atmosphériques sont répertoriées pour la modélisation (2002). <p><i>De l'eau propre pour protéger et améliorer la santé des écosystèmes aquatiques et le bien-être humain dans le bassin de la Georgia.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Plus de 25 % des zones où la pêche des mollusques est interdite dans les collectivités du bassin de la Georgia seront rouvertes d'ici 2005. <p><i>La faune et la flore terrestres et aquatiques, la biodiversité et le bien-être humain sont maintenus.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Plans entrepris afin de réserver 250 hectares de terre pour la faune et l'agriculture; protection de deux emplacements de Garry Oak (mise en œuvre d'ici 2003).

Initiative collective	Engagement à l'égard du résultat à long terme	Liste des partenaires	Somme fournie par les partenaires	Résultats escomptés
-----------------------	---	-----------------------	-----------------------------------	---------------------

Résultat à long terme n° 5 : Conservation et restauration des écosystèmes prioritaires.

Initiative de l'écosystème du bassin de Georgia				<p><i>Les résidents, les collectivités et les décideurs prennent des mesures pour assurer des écosystèmes sains, productifs et durables.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Le modèle QUEST du bassin de Georgia est élaboré (utilisé en 2003). <p>http://www.pyr.ec.gc.ca/GeorgiaBasin/gbi_findex.htm</p>
---	--	--	--	---

Résultat à long terme n° 6 : Réduction des effets des dangers météorologiques et connexes sur la santé, la sécurité et l'économie.

Accord fédéral-provincial-territorial de partage des coûts concernant la quantité d'eau	Recueillir, archiver et diffuser l'information de gestion des ressources.	EC Toutes les provinces et tous les territoires	EC : 14 M\$ Provinces-territoires : 6 M\$	<ul style="list-style-type: none"> Activités de collecte de données sur la quantité de l'eau entièrement harmonisées.
Observation et prévisions des glaces	Réduire les répercussions des dangers des glaces sur la navigation.	MPO (GCC)	EC : 5,8 M\$ MPO : Environ 10 M\$	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer des technologies modernes
Sécurité aérienne	Réduire les répercussions des dangers météorologiques sur l'aviation.	EC NAVCanada MDN	EC : Recouvrement des coûts TC : 20 M\$ MDN : 8 M\$	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer des technologies modernes.
Observateurs bénévoles des phénomènes météorologiques violents	Réduire les répercussions des phénomènes météorologiques violents et des dangers connexes sur la santé, la sécurité et l'économie.	EC Public CanWarn (radio amateur)	EC : Environ 0,5 M\$ Autres : Temps et efforts	<ul style="list-style-type: none"> Élargir CanWarn.
Réseau d'observation du climat par des bénévoles	Fournir des données climatiques (température et précipitations) au Canada pour mieux comprendre les climats du pays.	EC Public	EC : 1 M\$ Public : Temps et efforts	<ul style="list-style-type: none"> Mettre ces données en temps réel à la disposition des intéressés grâce à l'utilisation de nouvelles technologies (p. ex. Internet).
Réseaux supplémentaires d'observation du climat (température du sol, bacs d'évaporation, etc.)	Les données critiques sont emmagasinées dans des archives nationales et disponibles pour les analyses climatiques et la recherche sur les changements climatiques, etc.	EC Autres ministères (p. ex. AAC), provinces et autres	EC : 0,5 M\$ Autres : Inconnu	<ul style="list-style-type: none"> Modernisation de ces programmes.
Réseau d'observation météorologique de surface	Les données météorologiques sont mises à la disposition des intéressés – Prévisions et vérification améliorées.	EC Autres ministères (p. ex. Défense nationale) Provinces Organismes	EC : 4,0 M\$ Autres : Inconnu	<ul style="list-style-type: none"> Multiplication des accords de partenariat au sujet des données (p. ex. mesonets).

Initiative collective	Engagement à l'égard du résultat à long terme	Liste des partenaires	Somme fournie par les partenaires	Résultats escomptés
Résultat à long terme n° 6 : Réduction des effets des dangers météorologiques et connexes sur la santé, la sécurité et l'économie.				
Diffusion des prévisions et des avertissements météorologiques	Réduction des répercussions du temps et des dangers connexes sur la santé, la sécurité et l'économie.	EC Médias – presse écrite, radio, TV, etc.	EC : Environ 1 M\$ Médias : Environ 10 minutes ou plus de temps d'antenne par station par jour	<ul style="list-style-type: none"> Modernisation de ces programmes.
Services Météoroutes	Prévoir la température et l'état des routes afin que les préposés à l'entretien des routes puissent traiter la route avant que la neige et la glace ne se fixent à la chaussée. Cette mesure exige moins de matériel de déglacage (avantage environnemental) et rétablit la friction plus rapidement (gains pour la sécurité routière en hiver).	EC, Municipalités, Provinces, Conseil national de recherches, Fédération canadienne des municipalités, Secteur privé	Municipalités : Environ 3 M\$ jusqu'à maintenant Provinces : Environ 4 M\$ jusqu'à maintenant EC : 0,8 M\$ jusqu'à maintenant	<ul style="list-style-type: none"> Circulation plus sûre, plus efficace pendant toute l'année et réduction de l'utilisation du sel routier (une substance potentiellement « toxique » en vertu de la LCPE).
Programme de bouées marines de l'Atlantique Nord-Ouest (programmes de bouées semblables sur les Grands lacs et sur la côte du Pacifique)	Réduction des répercussions du temps et des dangers connexes sur la santé, la sécurité et l'économie	EC MPO (GCC) Secrétariat national de la recherche et du sauvetage	0,2 M\$ par année 0,2 M\$ par année 3 M\$ sur 10 ans	<ul style="list-style-type: none"> Acquérir des données océanographiques et météorologiques marines, comme des données sur l'état de la mer et sur le vent pour préserver la vie et les biens en mer et le long du littoral canadien de l'Est.

Résultat à long terme n° 7 : Adaptation aux changements quotidiens et à long terme dans les conditions atmosphériques, hydrologiques et des glaces.

Changements climatiques – Répercussions et adaptation	Comprendre les répercussions des changements et des variations climatiques sur les humains, les divers secteurs économiques et l'environnement, y compris des écosystèmes particuliers.	RNCan et autres ministères, Provinces, territoires, municipalités, Institut de prévention des sinistres catastrophiques, Fédération canadienne des municipalités, ONGE, milieu universitaire	EC : 2,6 M\$ Autres : Inconnu	<ul style="list-style-type: none"> Minimiser les répercussions des changements et des variations climatiques sur la santé humaine et des écosystèmes et sur l'économie.
Fonds d'action pour le changement climatique – Projet de dépérissement du bouleau jaune	Adaptation aux changements quotidiens et à long terme dans les conditions atmosphériques, hydrologiques et des glaces.	EC — SMC RNCan UNB FACC	Total : 239 M\$ 0,046 M\$ 0,065 M\$ 0,053 M\$ 0,075 M\$	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer et prédire les répercussions des changements climatiques sur le bouleau jaune afin d'élaborer des stratégies d'adaptation sur la santé des forêts.

Initiative collective	Engagement à l'égard du résultat à long terme	Liste des partenaires	Somme fournie par les partenaires	Résultats escomptés
Résultat à long terme n° 7 : Adaptation aux changements quotidiens et à long terme dans les conditions atmosphériques, hydrologiques et des glaces.				
Fonds d'action pour le changement climatique – Projet sur l'élévation du niveau de la mer	Adaptation aux changements quotidiens et à long terme dans les conditions atmosphériques, hydrologiques et des glaces.		Total : 0,92 M\$	<ul style="list-style-type: none"> Obtenir des données climatologiques sur les marées de tempête et les glaces de mer dans le sud-ouest du golfe du Saint-Laurent afin de déterminer les répercussions à long terme des changements climatiques sur la couverture de glace, de définir les zones de vulnérabilité et de danger, d'élaborer des modèles des scénarios de tempête et des niveaux d'eau extrêmes dans des conditions climatiques plus chaudes et examiner les répercussions économiques et élaborer des stratégies d'adaptation.
		SMCA : CMM	0,04 M\$	
		EC – Econ	0,015 M\$	
		EC – SCG	0,04 M\$	
		Pêches et Océans	0,155 M\$	
		Ressources naturelles Canada – CGC	0,21 M\$	
		Agence Parcs Canada	0,01 M\$	
		Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard	0,01 M\$	
		Université Dalhousie/EC	0,09 M\$	
Fonds d'action pour le changement climatique	0,35 M\$			

Résultat à long terme n° 8 : Priorités et plans de politiques stratégiques et intégrés.

Indicateurs environnementaux et de développement durable	Élaboration d'indicateurs environnementaux et du développement durable qui contribueront à l'élaboration des politiques un peu comme les indicateurs économiques facilitent la gestion économique et financière du gouvernement.	Environnement Canada	4,5 M\$/3 ans	<ul style="list-style-type: none"> En octobre 2001, le ministre recevra le rapport du Groupe de travail sur le système d'information canadien pour l'environnement (SICE). Le rapport comprendra une analyse détaillée, des recommandations et des plans pour la conception et la mise en œuvre du SICE qui tiendra compte des besoins et des priorités des utilisateurs et de l'élaboration et la mise en œuvre d'indicateurs environnementaux. À partir des rapports provisoires de la TRNEE, en juin 2001 et février 2002, et d'un rapport final en mars 2003 au gouvernement et au public, avec analyse et recommandations sur : <ul style="list-style-type: none"> un cadre national pour le contrôle et l'évaluation des progrès du développement durable (d'ici juin 2001);
		TRNEE	4,5 M\$/3 ans	
		Statistique Canada		
		20 ministères/organismes par l'entremise de comités		

Initiative collective	Engagement à l'égard du résultat à long terme	Liste des partenaires	Somme fournie par les partenaires	Résultats escomptés
-----------------------	---	-----------------------	-----------------------------------	---------------------

Résultat à long terme n° 8 : Priorités et plans de politiques stratégiques et intégrés.

<p>Indicateurs environnementaux et de développement durable</p>				<ul style="list-style-type: none"> • les indicateurs précis qui pourraient être utilisés pour suivre et évaluer les progrès à l'égard du développement durable et les communiquer; • entreprendre des essais pilotes des indicateurs incluant la mesure de leur pertinence et de leur acceptabilité pour les différents utilisateurs dans tous les secteurs (d'ici janvier 2003); • les indicateurs mentionnés ci-dessus, y compris les prochaines étapes de leur promotion, de leur mise en œuvre et de leur utilisation, en tenant compte également des conclusions de l'initiative du groupe de travail d'Environnement Canada mentionnée ci-dessus (d'ici la fin de l'exercice 2002-2003).
---	--	--	--	---

5. Renseignements financiers

Table des matières

Tableau 5.1	Sommaire des dépenses d'immobilisations par secteur d'activité	88
Tableau 5.2	Renseignements sur les dépenses des grands projets d'immobilisation	89
Tableau 5.3	Sommaire des paiements de transfert	90
Tableau 5.4	Renseignements sur le programme de paiements de transfert	91
Tableau 5.5	Source des recettes disponibles et des recettes non disponibles	92
Tableau 5.6	Coût net du programme pour l'année budgétaire	93
Tableau 5.7	Besoins en ressources brutes par organisation et par secteur d'activité pour 2001-2002	94

Tableau 5.1 : Sommaire des dépenses d'immobilisations par secteur d'activité

(en millions de dollars)	Prévisions de dépenses 2000-2001*	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Environnement sain	12,2	5,6	5,4	5,4
Nature	4,2	4,6	2,6	2,6
Prévisions météorologiques et environnementales	25,8	20,8	17,8	21,1
Gestion, administration et politiques	0,9	1,2	1,2	1,2
	43,1	32,2	27,0	30,3

*Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total de dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

La diminution de 2000-2001 à 2001-2002 est principalement attribuable à l'obtention en 2000-2001 de fonds additionnels de 8,8 millions de dollars qui ont servi à acquérir du matériel scientifique, à moderniser des systèmes d'immeubles et à accélérer les travaux sur le radar Doppler, et ce, afin de mieux protéger les Canadiens contre les phénomènes météorologiques violents. La diminution s'explique aussi par la réduction du montant de fonds inutilisés reportés des années précédentes en 2001-2002 pour le Service météorologique du Canada.

La diminution de 2001-2002 à 2002-2003 est principalement attribuable au financement additionnel reçu en 2001-2002 pour des projets d'investissement relatifs à la santé et à la sécurité (3 millions de dollars) et pour la réimplantation du Centre national de la recherche faunique (2 millions de dollars).

Tableau 5.2 : Renseignements sur les dépenses des grands projets d'immobilisation

(en millions de dollars)	Autorité	Coût total estimatif actuel	Prévisions des dépenses jusqu'au 31 mars 2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Besoins pour les exercices ultérieurs
Nature							
Rénovation de laboratoires - Institut national de recherche sur les eaux	AP-F	5,7	4,3	–	–	–	1,4
Prévisions météorologiques et environnementales							
Amélioration du Doppler - Modernisation du réseau de radars	AE-F	39,2	26,5	5,0	5,5	2,2	–
Construction de station météorologique Eureka (T.N.-O.)	AE-F	9,9	4,6	2,5	1,5	1,3	–
Système de diffusion des avertissements météorologiques	AE-F	3,3	3,3	–	–	–	–
Modernisation du Programme d'observation du climat	AE-F	8,6	1,3	0,3	0,5	0,5	6,0
Station météorologique de l'Île de Sable	AE-F	3,0	0,5	0,5	0,5	0,5	1,0
Programme hydrométrique	AE-F	10,0	1,0	3,0	2,0	2,0	2,0

AP : Approbation préliminaire de projet

AE : Approbation effective de projet

PD : Pouvoirs délégués

F : Estimation fondée

Tableau 5.3 : Sommaire des paiements de transfert

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2000-2001*	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Subventions				
Environnement sain	2,0	52,0	2,0	2,0
Nature	12,0	–	–	–
Prévisions météorologiques et environnementales	0,4	0,9	0,9	0,9
Total des subventions	14,4	52,9	2,9	2,9
Contributions				
Environnement sain	21,5	40,1	15,9	15,9
Nature	22,4	25,1	24,0	24,0
Prévisions météorologiques et environnementales	4,5	4,4	4,4	4,4
Gestion, administration et politiques	2,1	1,8	1,8	1,8
Total des contributions	50,5	71,4	46,1	46,1
Total des paiements de transfert	64,9	124,3	49,0	49,0

*Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total de dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

L'augmentation des subventions en 2001-2002 reflète un paiement de subvention unique pour la création du Fonds d'appui technologique au développement durable (50 millions de dollars) en 2000-2001 et elle est contrebalancée par un paiement unique en 2000-2001 (12 millions de dollars) pour la Réserve de la biosphère de Clayoquot Sound.

L'augmentation des contributions en 2001-2002 s'explique par le financement additionnel du projet d'assainissement des mares de goudron de Sydney et des cokeries (13,9 millions de dollars) et par les 5,5 millions de dollars additionnels versés au Fonds d'action pour le changement climatique.

Les modifications des contributions pour les années futures sont principalement attribuables aux révisions apportées année après année au financement du projet d'assainissement des mares de goudron de Sydney et des cokeries, du Fonds d'action pour le changement climatique et de la Stratégie d'emploi des jeunes.

Tableau 5.4 : Renseignements sur le programme de paiements de transfert

		Dépenses prévues par secteur d'activité (en millions de dollars) pour 2001-2002	
		Environnement sain	Nature
Notes			
1	Contributions destinées à appuyer la recherche-développement en environnement	1,1	1,0
2	Contributions destinées à appuyer des projets environnementaux et des projets de développement durable	18,2	18,0
3	Contributions destinées à accroître la sensibilisation aux questions d'environnement et de développement durable	–	1,1
4	Contributions destinées à aider le Canada à respecter ses engagements à l'échelle internationale	2,1	0,3
5	Fonds d'action pour le changement climatique	12,0	–
6	Contribution représentant la part canadienne du budget de la Commission de coopération environnementale	4,2	–
7	Contribution destinée à la Fondation Habitat faunique	–	2,2
8	ÉcoAction 2000 – Initiatives de financement communautaire	2,5	–
9	Subvention pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal	2,0	2,5
10	Subvention destinée au Fonds d'appui technologique au développement durable	50,0	–
		92,1	25,1

- 1 – Ces contributions ont pour but de stimuler et d'améliorer l'acquisition de connaissances et de données scientifiques et de mettre à profit les partenariats. On prévoit en retirer des avantages dans les domaines de la faune et de la toxicologie.
- 2 – L'objectif de cette contribution par catégorie est de permettre à des associations, des organisations et des groupes canadiens de participer activement à la réalisation de projets environnementaux et de projets de développement durable. En ce qui concerne le secteur d'activité « environnement sain », on poursuit l'assainissement des mares de goudron contaminées de Sydney en partenariat avec différents niveaux de gouvernement et d'autres groupes. Quant au secteur d'activité « nature », la plus grande partie du montant est consacrée à la protection des espèces en péril et de leur habitat.
- 3 – Cette contribution permet à des diplômés en sciences d'acquérir une expérience pratique de travail dans le cadre du programme de stages pour les jeunes Horizons Sciences. Les diplômés font équipe avec des scientifiques et des gestionnaires de programme des secteurs public ou privé afin de réaliser des projets de recherche destinés à régler des problèmes environnementaux.
- 4 – La plus grande partie des sommes est affectée aux initiatives du Service écojeunesse international. On veut ainsi répondre aux besoins en ressources humaines du secteur environnemental de l'industrie canadienne. Le Conseil canadien des ressources humaines de l'industrie de l'environnement se charge de la gestion globale des stages internationaux dans les petites et moyennes entreprises environnementales et dans les organisations non gouvernementales.
- 5 – Les objectifs du Fonds d'action pour le changement climatique sont d'aider le Canada à remplir ses obligations au chapitre des changements climatiques et à accomplir le travail préparatoire nécessaire à la mise en œuvre de la Stratégie nationale d'intervention, élaborée de concert avec les provinces, l'industrie et divers intéressés. Le Fonds est financé en partenariat avec d'autres ministères fédéraux. Les résultats prévus sont la limitation et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- 6 – L'objet de cette contribution est d'assumer la portion du budget de la Commission de coopération environnementale (CCE) qui a été attribuée au Canada. La conclusion de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement était un des préalables à la décision du gouvernement de procéder à la mise en œuvre de l'ALENA. La CCE offre les services de secrétariat pour cet accord.
- 7 – La Fondation Habitat faunique doit affecter cette contribution à des activités qui l'aident à atteindre ses objectifs en matière de conservation, de restauration et d'amélioration de l'habitat de la faune au Canada.
- 8 – L'objectif de cette contribution est de permettre à des groupes communautaires d'apporter des améliorations écologiques qui contribuent à réduire les risques pour la santé humaine et la salubrité de l'environnement; de trouver un appui financier et non financier volontaire (auprès d'autres entités que le gouvernement fédéral) pour des activités environnementales qui ont des avantages écologiques mesurables; de fournir aux Canadiens les outils dont ils ont besoin pour appuyer le développement durable en mettant en pratique leurs connaissances et leurs valeurs en tant qu'individus et membres de collectivités.
- 9 – Les objectifs de cette contribution sont de fournir une aide efficace aux pays en développement qui se sont engagés en vertu du Protocole de Montréal à réduire graduellement les substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) et de partager et faire valoir le savoir-faire canadien dans le domaine de la réduction des SACO.
- 10 – La subvention versée au Fonds d'appui technologique au développement durable (FATDD) a pour but de favoriser la mise au point et la démonstration de nouvelles technologies de développement durable, en particulier celles liées aux changements climatiques et à l'assainissement de l'air (50 millions de dollars à RNCan et 50 millions de dollars à Environnement Canada en 2001-2002). – En collaboration avec Industrie Canada, Environnement Canada et RNCan ont entrepris de créer une fondation de recherche indépendante qui sera chargée d'administrer le FATDD. – Ce dernier a un double rôle. D'abord, il doit contribuer à la mise au point de nouvelles technologies du développement durable prometteuses, en particulier celles liées aux changements climatiques et à l'assainissement de l'air. Le Canada en a absolument besoin au cours de cette période de transition vers une économie plus respectueuse de l'environnement. Ensuite, le FATDD doit contribuer à la démonstration de ces technologies afin qu'on puisse les intégrer à l'économie. Le Fonds doit également servir à promouvoir et à encourager la collaboration et les partenariats novateurs entre les divers intervenants du secteur privé, du milieu universitaire et des organismes à but non lucratif, où il faut de toute évidence canaliser et renforcer la capacité du Canada à mettre en œuvre le développement durable.

Tableau 5.5 : Source des recettes disponibles et des recettes non disponibles

Recettes disponibles

(en millions de dollars)	Prévisions des recettes 2000-2001*	Recettes prévues 2001-2002	Recettes prévues 2002-2003	Recettes prévues 2003-2004
Environnement sain				
Produits d'information	0,6	0,6	0,6	0,6
Services professionnels et scientifiques	4,5	6,5	5,8	5,4
Services de réglementation	1,9	1,9	1,9	1,9
Recettes immobilières	0,2	0,2	0,2	0,2
Services divers	0,1	—	—	—
	7,3	9,2	8,5	8,1
Nature				
Services professionnels et scientifiques	4,4	8,4	8,4	8,3
Recettes immobilières	0,3	0,4	0,4	0,4
Services de réglementation	0,8	0,2	0,2	0,2
Produits d'information	1,8	2,3	2,3	2,3
	6,9	11,3	11,3	11,2
Prévisions météorologiques et environnementales				
Services professionnels et scientifiques	11,0	12,5	12,5	12,9
Produits d'information	52,8	55,3	56,8	56,8
Recettes immobilières	0	0,4	0,4	0,4
Vente de commandite	0,2	0,2	0,2	0,2
Services divers	0,3	0,1	0,1	0,1
	64,3	68,5	70,0	70,4
Gestion, administration et politiques				
Recettes immobilières	0,5	0,6	0,6	0,6
Services professionnels et scientifiques	—	—	—	—
	0,5	0,6	0,6	0,6
Total des recettes disponibles	79,0	89,6	90,4	90,3

Recettes non disponibles

(en millions de dollars)	Prévisions des recettes 2000-2001*	Recettes prévues 2001-2002	Recettes prévues 2002-2003	Recettes prévues 2003-2004
Environnement sain				
Services divers	0	0,1	0,1	0,1
Nature				
Services de réglementation	4,4	4,4	4,4	4,4
Services professionnels et scientifiques	0,2	0,2	0,2	0,2
Services divers	0,3	0,2	0,3	0,3
	4,9	4,8	4,9	4,9
Prévisions météorologiques et environnementales				
Services professionnels et scientifiques	0	0,1	0,1	0,1
Produits d'information	1,9	1,9	1,9	1,9
Redevances	0,1	0,2	0,1	0,1
Services divers	1,3	1,9	2,1	2,1
	3,3	4,1	4,2	4,2
Gestion, administration et politiques				
Services divers	—	—	—	—
Total des recettes non disponibles	8,2	9,0	9,2	9,2
Total des recettes disponibles et des recettes non disponibles	87,2	98,6	99,6	99,5

*Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total de dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

Veillez prendre note que l'augmentation des recettes disponibles à compter de 2000-2001 et les fluctuations qui s'ensuivent au cours des années de planification sont principalement attribuables aux modifications du contrat en vertu duquel nous fournissons des données météorologiques à NAVcan; aux services scientifiques et analytiques offerts au Conseil national de recherches; aux services de consultation fournis à l'Agence canadienne de développement international; aux projets réalisés dans le cadre de l'Initiative de recherche sur les substances toxiques.

Tableau 5.6 : Coût net du programme pour l'année budgétaire

(en millions de dollars)	
Dépenses nettes prévues	702,6
<i>Plus : Services reçus sans frais</i>	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	32,6
Cotisations comprenant la part des employeurs aux régimes d'assurance des employés et des coûts payés par le SCT	20,7
Protection des accidents du travail assurée par Ressources humaines Canada	1,5
Traitements et frais connexes des services juridiques fournis par le ministère de la Justice du Canada	2,0
	56,8
<i>Moins : Recettes non disponibles</i>	(9,0)
Coût net du programme pour 2001-2002	750,4

Tableau 5.7 : Besoins en ressources brutes par organisation et par secteur d'activité pour 2001-2002

	DIR GÉN RÉG Pacifique et Yukon	DIR GÉN RÉG Prairies et Nord	DIR GÉN RÉG Ontario	DIR GÉN RÉG Québec	DIR GÉN RÉG Atlantique	DIR GÉN Ressources humaines
Environnement sain	9,3	9,1	9,8	7,3	30,2	–
Nature	17,5	16,9	26,7	21,3	10,0	–
Prévisions météorologiques et environnementales	17,7	32,7	15,1	12,2	12,1	–
Gestion, administration et politiques	10,4	8,7	9,5	5,6	5,3	6,6
Total – en millions de dollars	54,9	67,4	61,1	46,4	57,6	6,6
Équivalents temps plein	482	652	499	485	374	74

DIR GÉN RÉG : directeur général régional

SMA : sous-ministre adjoint

Notes : (1) Tous les montants comprennent les recettes disponibles

(2) Le montant comprend les ressources affectées dans le cadre financier au financement de l'Annexe sur l'ozone de l'Accord Canada-États-Unis sur la qualité de l'air.

(3) Le montant comprend les ressources affectées dans le cadre financier au Fonds d'appui technologique au développement durable.

Secrétariat Changements climatiques		Sous-ministre Ressources naturelles Canada				Total Millions \$	Total ETP
SMA Politiques et communications	Directions générales	SMA Services ministériels	SMA Service météo- rologique du Canada	SMA Service de la protection de l'environnement	SMA Service de la conserva- tion de l'environnement		
69,9 (3)	–	–	6,3	126,6 (2)	7,0	275,5	1 155
–	–	–	–	1,5	91,1	185,0	1 195
–	–	–	140,7	–	0,4	230,9	1 695
19,1	5,6	27,3	0,7	1,5	0,5	100,8	1 094
89,0	5,6	27,3	147,7	129,6	99,0	792,2	
216	66	295	781	577	637		5 139

6. Autres renseignements

6.1 Projets de réglementation prévus

Règlements	En 2001-2002, Environnement Canada se propose de :
Secteur d'activité de la nature	
<i>Espèces en péril</i>	
<ul style="list-style-type: none">• Première série de règlements, notamment des règlements régissant la liste des espèces en péril et les éléments d'indemnisation, etc.	<ul style="list-style-type: none">• publier ces règlements en 2001-2002
<i>Règlement sur les oiseaux migrateurs</i>	
<ul style="list-style-type: none">• Règlement sur la chasse annuelle établissant les dates de la saison de chasse et les limites de prise et de possession pour les oiseaux migrateurs considérés comme gibier• Modification du permis de chasse aux oiseaux migrateurs relativement au guillemot• Modifications aux saisons de conservation pour contrôler les espèces surabondantes et aux limites de prise et de possession pour la chasse printanière de 2002, au besoin• Modifications visant à mettre à jour le règlement	<ul style="list-style-type: none">• publier le règlement d'ici le premier trimestre de 2001-2002• publier le règlement d'ici le premier trimestre de 2001-2002• publier le règlement d'ici le quatrième trimestre de 2001-2002• publier le règlement d'ici le quatrième trimestre de 2001-2002
<i>Règlement sur les refuges d'oiseaux migrateurs (ROM)</i>	
<ul style="list-style-type: none">• Modifications visant à mettre à jour le règlement afin d'établir et d'agrandir les ROM de l'île Grindstone (N.-B.) et de l'île-aux-Hérons (QUÉ.); de retirer de la liste le ROM du lac Wascana (SASK.); et d'ajuster la description cadastrale du ROM de la rivière Anderson (T.-N.-O)	<ul style="list-style-type: none">• publier le règlement d'ici le quatrième trimestre de 2001-2002
<i>Règlement sur les réserves d'espèces sauvages (RES)</i>	
<ul style="list-style-type: none">• Modification visant à hausser les droits applicables à la chasse contrôlée dans la RES de Cap Tourmente (QUÉ.)• Modifications visant à agrandir la RES d'Alaksen (C.-B.), la RES de Columbia (C.-B.), la RES de Qualicum (C.-B.), la RES de St. Clair (ONT.), la RES de Long Point (ONT.), la RES de Prince Edward Point (ONT.), la RES des Îles de l'Estuaire (QUÉ.) et la RES de Chignecto (N.-É.)	<ul style="list-style-type: none">• publier le règlement au cours du premier trimestre de 2001-2002• publier le règlement d'ici le quatrième trimestre de 2001-2002
Secteur d'activité de l'environnement sain	
<i>Règlement ayant trait aux droits exigés pour les services de renseignements concernant les substances nouvelles</i>	<ul style="list-style-type: none">• publier le règlement au cours du premier trimestre de 2001-2002
<i>Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles – Modification (annexes 9 et 10)</i>	<ul style="list-style-type: none">• publier le règlement au cours du premier trimestre de 2001-2002 (<i>Gazette du Canada</i>, Partie 2)
<i>Règlement sur les substances appauvrissant la couche d'ozone, 1998 – Modifications liées aux inhalateurs-doseurs</i>	<ul style="list-style-type: none">• publier le règlement au cours du deuxième trimestre de 2001-2002
<i>Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles – Modification de l'article 16</i>	<ul style="list-style-type: none">• publier le règlement au cours du premier trimestre de 2001-2002
<i>Règlement sur le consentement préalable</i>	<ul style="list-style-type: none">• publier le règlement au cours du premier trimestre de 2001-2002
<i>Règlement sur l'emploi du tétrachloroéthylène dans le nettoyage à sec</i>	<ul style="list-style-type: none">• publier le règlement au cours du premier trimestre de 2001-2002
<i>Règlement sur certaines substances toxiques interdites (benzidine et hexachlorobenzène)</i>	<ul style="list-style-type: none">• publier le règlement au cours du premier trimestre de 2001-2002
<i>Règlement sur les effluents liquides des mines de métaux (Loi sur les pêches)</i>	<ul style="list-style-type: none">• publier le règlement au cours du premier trimestre de 2001-2002
<i>Modification au Règlement sur l'exportation et l'importation de déchets contenant des BPC</i>	<ul style="list-style-type: none">• publier le règlement au cours du premier trimestre de 2001-2002
<i>Liste d'autres lois et règlements – Annexes 2 et 4 de la LCPE, 1999</i>	<ul style="list-style-type: none">• publier le règlement au cours du deuxième trimestre de 2001-2002 (<i>Gazette du Canada</i>, Partie 2)

Secteur d'activité de l'environnement sain

Règlement sur l'utilisation du trichloroéthylène et du perchloroéthylène dans les installations industrielles et commerciales de dégraissage

- publier le règlement au cours du deuxième trimestre de 2001-2002

Règlement sur l'immersion en mer

- publier le règlement au cours du deuxième trimestre de 2001-2002 (*Gazette du Canada*, Partie 2)

Règlement sur les demandes de permis pour l'immersion en mer

- publier le règlement au cours du deuxième trimestre de 2001-2002 (*Gazette du Canada*, Partie 2)

Règlement fédéral sur les halocarbures — Modification

- publier le règlement au cours du troisième trimestre de 2001-2002

Règlement modifiant le Règlement sur les effluents des fabriques de pâtes et papiers

- publier le règlement au cours du troisième trimestre de 2001-2002

Règlement sur les rejets de chrome hexavalant pour la finition des surfaces

- publier le règlement au cours du troisième trimestre de 2001-2002

Règlement sur les déchets dangereux fédéraux

- publier le règlement au cours du quatrième trimestre de 2001-2002 – date non arrêtée

Règlement sur les mouvements interprovinciaux/territoriaux de déchets dangereux

- publier le règlement au cours du quatrième trimestre de 2001-2002

Modifications au Règlement sur le carburant diesel

- publier le règlement en 2001-2002

Modification et refonte du Règlement sur l'essence

- publier le règlement en 2001-2002

Règlement sur les biphényles polychlorés

- publier le règlement en 2001-2002

Secteur d'activité de la nature

Espèces en péril

- Modification à la liste des espèces en péril et à d'autres dispositions, au besoin

- publier le règlement en 2002-2003

Règlement sur les oiseaux migrateurs

- Règlement sur la chasse annuelle établissant les dates de la saison de chasse et les limites de prise et de possession pour les oiseaux migrateurs considérés comme gibier

- publier le règlement d'ici le premier trimestre de 2002-2003

Règlement sur les refuges d'oiseaux migrateurs (ROM)

- Modifications visant à agrandir le ROM de Baie des Loups et à révoquer le statut de refuge du ROM des Îles-de-la-Paix (QUÉ.)

- publier le règlement d'ici le quatrième trimestre de 2002-2003

Règlement sur les réserves d'espèces sauvages (RES)

- Modification visant à agrandir les RES de la Pointe de l'Est, du Lac Saint-François et de la Baie de l'Isle Verte (QUÉ.)

- publier le règlement d'ici le quatrième trimestre de 2002-2003

Secteur d'activité de l'environnement sain

Règlement sur l'exportation et l'importation des déchets dangereux

- publier le règlement en 2002-2003

Règlement sur l'exportation et l'importation des déchets non dangereux prescrits destinés à l'élimination finale

- publier le règlement en 2002-2003

Règlement sur les émissions issues des véhicules et des moteurs

- publier le règlement en 2002-2003

Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles — Modification de la partie sur les produits chimiques et les polymères

- publier le règlement en 2002-2003

Règlement sur l'enregistrement des systèmes de stockage de produits pétroliers et de produits apparentés sur le territoire domaniaux

- publier le règlement en 2002-2003

Règlement sur l'habitat des poissons et le signalement des déversements accidentels (Loi sur les pêches)

- Date non arrêtée

Secteur d'activité – Nature

Espèces en péril

- Modification à la liste des espèces en péril et à d'autres dispositions, au besoin
- publier le règlement en 2003-2004

Règlement sur les oiseaux migrateurs

- Règlement sur la chasse annuelle établissant les dates de la saison de chasse et les limites de prise et de possession pour les oiseaux migrateurs considérés comme gibier
- publier le règlement d'ici le premier trimestre de 2003-2004

Règlement sur le commerce d'espèces animales et végétales sauvages

- Droits afférents aux permis et aux inspections, tenue de dossiers, marquage de spécimens et ports d'entrée désignés
- publier le règlement d'ici le quatrième trimestre de 2003-2004
- Dispositions concernant la période précédant la Convention et les spécimens d'élevage
- publier le règlement d'ici le deuxième trimestre de 2003-2004

Remarque : Sauf indication contraire, toutes les propositions ayant trait au secteur d'activité de l'environnement sain ont pour objet la pré-publication du règlement dans la *Gazette du Canada*, Partie 1.

6.2 Personnes-ressources pour obtenir d'autres renseignements

Directeurs des communications à l'administration centrale	Directeurs régionaux des communications
<p>Mark Colpitts Service de protection de l'environnement Secteur d'activité pour un Environnement sain 351, boul. St-Joseph 12^e étage Hull (Québec) K1A 0H3 Tél. : (819) 953-6603 Téléc. : (819) 953-8125 Courriel : Mark.Colpitts@ec.gc.ca</p>	<p>Wayne Eliuk Région de l'Atlantique Environnement Canada 45, promenade Alderney Dartmouth, Nouvelle-Écosse B2Y 2N6 Tél. : (902) 426-1930 Téléc. : (902) 426-5340 Courriel : Wayne.Eliuk@ec.gc.ca</p>
<p>Catherine Schellenberg Service de la conservation de l'environnement Secteur d'activité de la nature 351, boul. St-Joseph 9^e étage Hull (Québec) K1A 0H3 Tél. : (819) 994-6079 Téléc. : (819) 994-0196 Courriel : Catherine.Schedlberg@ec.gc.ca</p>	<p>Clément Dugas Région du Québec Environnement Canada 1141, Route de l'Église Sainte-Foy (Québec) G1V 4H5 Tél. : (418) 648-5777 Téléc. : (418) 648-3859 Courriel : Clement.Dugas@ec.gc.ca</p>
<p>Norman Naylor Service météorologique du Canada Secteur d'activité des prévisions atmosphériques et environnementales 10, rue Wellington 4^e étage Hull (Québec) K1A 0H3 Tél. : (819) 9970458 Téléc. : (819) 953-5888 Courriel : Norman.Naylor@ec.gc.ca</p>	<p>Carm Martire Région de l'Ontario Environnement Canada 4905, rue Dufferin Downsview (Ontario) M3H 5T4 Tél. : (416) 739-4688 Téléc. : (416) 739-4776 Courriel : Carm.Martire@ec.gc.ca</p>
<p>Deborah Davis Communications ministérielles Secteur d'activité de la gestion, de l'administration et des politiques 10, rue Wellington 25^e étage Hull (Québec) K1A 0H3 Tél. : (819) 953-6805 Téléc. : (819) 953-1599 Courriel : Deborah.Davis@ec.gc.ca</p>	<p>Heather Hamilton Région des Prairies et du Nord Environnement Canada Pièce 200, 4999 – 98^e Avenue Edmonton (Alberta) T6B 2X3 Tél. : (708) 951-8867 Téléc. : (780) 495-2478 Courriel : Heather.Hamilton@ec.gc.ca</p>

Directeurs des communications à l'administration centrale**Josée Lamothe**

Services des communications ministérielles

10, rue Wellington

25^e étage

Hull (Québec)

K1A 0H3

Tél. : (819) 953-9738 Téléc. : (819) 953-6789

Courriel : Josee.Lamothe@ec.gc.ca

Directeurs régionaux des communications**Paul Kluckner**

Région du Pacifique et du Yukon

Environnement Canada

700 – 1200 Ouest 23^e Avenue

Vancouver, Colombie-Britannique

V6P 6H9

Tél. : (604) 664-9339 Téléc. : (604) 713-9517

Courriel : Paul.Kluckner@ec.gc.ca

6.3 Acronymes

AAC	Agriculture et Agroalimentaire Canada
ACDI	Agence canadienne de développement international
ACIA	Agence canadienne d'inspection des aliments
AINC	Affaires indiennes et du Nord Canada
CCME	Conseil canadien des ministres de l'Environnement
EC	Environnement Canada
ETP	Équivalent temps plein
GES	Gaz à effet de serre
LCPE	Loi canadienne sur la protection de l'environnement
LEP	Loi sur les espèces en péril
LIS	Liste intérieures des substances
MAECI	Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
MP	Matières particulières
MPO	Ministère de Pêches et Océans
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ONG	Organismes non gouvernementaux
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
POP	Polluants organiques persistants
RNCan	Ressources naturelles Canada
RPP	Rapport sur les plans et les priorités
SC	Santé Canada
SCB	Stratégie canadienne de la biodiversité
SDD	Stratégie de développement durable
SGE	Système de gestion de l'environnement
SICE	Système d'information canadien pour l'environnement
SMC	Service météorologique du Canada
SMDD	Sommet mondial sur le développement durable
TC	Transport Canada
TPSGC	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

6.4 Glossaire

Benzène	Substance toxique présente dans l'essence; c'est une substance connue pour être cancérigène.
Biodiversité/diversité biologique	Variabilité chez les organismes vivants, et aussi diversité à l'intérieur d'une même espèce et entre les espèces et les écosystèmes.
Coût net du programme	Montant qui représente le total des dépenses non budgétaires prévues et des services fournis sans frais par d'autres ministères et organismes et compensé par les recettes crédités au Trésor.
Crédit	Une demande de fonds au Parlement. Le terme crédit est utilisé communément dans le sens de " service voté ". Le crédit ne devient un service voté que lorsque la loi de crédit qui le prévoit reçoit la sanction royale.
Dépenses prévues nettes	Montant qui représente les dépenses budgétaires prévues moins les recettes à valoir sur le crédit.
Développement durable (DD)	Le développement qui répond aux besoins des générations actuelles sans empêcher les générations futures de répondre aux leurs.
Dioxines et furannes	Nom populaire de deux catégories de composés organiques chlorés ; on les trouve comme sous-produits durant certains procédés de production chimique qui utilisent le chlore et qui se font à haute température ou durant la combustion lorsqu'on est en présence de chlore ou d'une source de chlore.
Dioxyde de soufre, SO₂, anhydride sulfureux	Substance présente dans les émissions provenant de la combustion de combustibles fossiles qui entrent dans l'atmosphère et retournent à la terre sous forme de précipitations acides.
Éco-Action	Programme ministériel de financement qui aide les Canadiens à passer à l'action pour assainir l'environnement. Il offre une aide financière à des groupes canadiens sans but lucratif qui veulent entreprendre des projets environnementaux locaux.
Écosystème	Association intégrée et stable de ressources biologiques et inorganiques qui fonctionnent dans un lieu physique défini.
Espèces en danger de disparition	Espèces qui risquent de disparaître au Canada et dans le monde.
Espèces en péril	Terme général pour désigner les espèces qui sont en péril, menacées ou vulnérables.
Facteur de troubles endocriniens	Polluants qui semblent avoir les mêmes effets que les hormones naturelles et qui peuvent nuire à la croissance, au développement et à la reproduction des poissons, de la faune et des humains.

6.4 Glossaire (suite)

Gaz à effet de serre	Les gaz dans l'atmosphère qui captent l'énergie solaire et contribuent ainsi à augmenter les températures de surface. Le gaz carbonique (ou dioxyde de carbone) (CO ₂), sous-produit de la combustion des combustibles fossiles, est le principal gaz à effet de serre qui contribue aux changements climatiques. Parmi les autres gaz à effet de serre, mentionnons le méthane (provenant de sources agricoles) et l'oxyde nitreux (provenant des sources industrielles).
Matière particulaire	Particules solides et liquides microscopiques d'origine humaine et naturelle qui demeurent en suspension dans l'air pendant un certain temps. Les particules donnent au smog sa couleur et perturbent la visibilité; on croit qu'elles ont des effets nuisibles sur la végétation et sur certaines surfaces synthétiques et naturelles.
Ozone stratosphérique	Couche de l'atmosphère terrestre qui se situe entre 15 et 35 kilomètres au-dessus de la surface de la terre et qui protège la vie sur la planète en absorbant les rayons ultraviolets nuisibles.
Ozone troposphérique	Ozone (O ₃) qui se trouve près de la surface et qui est nuisible à la santé. Ses effets toxiques en font un polluant préoccupant dans le smog.
Paiements de transfert	Paiements autorisés par un crédit budgétaire et contre lesquels il n'y a pas d'échange de biens ou de services et qui ne donnent pas lieu à une demande financière ni ne représentent la liquidation d'obligations financières.
Polluants organiques persistants (POP)	Des substances organiques, comme certains pesticides (DDT, chlordane, endrine, etc.), des produits chimiques industriels (BPC), des sous-produits et des contaminants (dioxines et furannes). Ces polluants ne se décomposent pas facilement dans l'environnement et ils sont facilement absorbés par les organismes vivants (par exemple, en mangeant des aliments contaminés, en buvant de l'eau polluée et en respirant un air vicié, etc.).
Protocole de Kyoto	Entente internationale intervenue en vertu de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et signée par le Canada en avril 1998; elle fixe des échéances exécutoires pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
Recettes disponibles	C'est l'équivalent des recettes à valoir sur le crédit. L'expression " recettes disponibles " explique mieux le genre de recettes dont il s'agit, et non leur destination.
Recettes non disponibles	C'est l'équivalent des recettes créditées au Trésor. L'expression " recettes non disponibles " exprime mieux le genre de recettes dont il s'agit et non leur destination.

6.4 Glossaire (suite)

Substances toxiques

Selon la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, c'est une substance qui entre ou peut entrer dans l'environnement en une quantité ou une concentration ou dans des conditions :

- qui ont ou peuvent avoir un effet nuisible immédiat ou à long terme sur l'environnement, ou
- qui constituent ou peuvent constituer un danger pour l'environnement dont dépend la vie humaine, ou
- qui constituent ou peuvent constituer un danger au Canada pour la vie humaine ou la santé.

Système de gestion de l'environnement (SGE)

Une méthode systématique qui permet aux organisations de donner une dimension écologique à leurs décisions et à leurs opérations quotidiennes. Elle établit aussi un cadre pour le repérage, l'évaluation et la communication du rendement en matière d'environnement. Le système de gestion de l'environnement aide à faire en sorte que les principaux risques environnementaux et les responsabilités qui lui sont associées soient déterminés, réduits au minimum et bien gérés.

Voie verte

Le site World Wide Web d'Environnement Canada

6.5 Indexe

Autochtones	7, 13, 14, 16, 19, 31, 38, 41, 46, 49, 52, 58, 59, 61, 63, 74, 76
Benzène	30, 45, 103
Biodiversité	5, 7, 19, 30, 31, 32, 40, 46, 53, 61, 81, 103
Changements climatiques	1, 2, 10, 12, 14, 15, 17, 23, 27, 28, 35, 36, 39, 40, 44, 47, 55, 57, 60, 62, 67, 71, 78, 80, 82, 83, 91
Dioxines et furannes	30, 45, 103
Enfants	1, 2, 10, 12, 13, 17, 20, 21, 39, 41, 49
Environnement sain	3, 6, 8, 12, 32, 81, 88, 90, 91, 92, 93, 94
Faune	5, 7, 13, 14, 31, 32, 46, 53, 77, 81, 91, 103
Gestion moderne	42, 50, 59
Programme des Grands Lacs	35, 55
Habitat	19, 91
Initiative de l'écosystème du bassin de Georgia	36, 47, 56, 81, 82
Initiative des écosystèmes des rivières du Nord	36, 47, 55, 80
L'eau	1, 2, 5, 7, 9, 12, 13, 14, 17, 20, 21, 29, 33, 34, 35, 37, 40, 47, 54, 55, 60, 71, 72, 77, 78, 80, 81, 82, 84
Loi canadienne sur la protection de l'environnement	29, 30, 38, 40, 45, 51, 79, 83, 97
Loi sur les espèces en péril	22, 31, 46, 52, 65, 74
Mares de goudron de Sydney	26, 29, 70, 71, 90
Nature	2, 6, 7, 8, 14, 17, 21, 22, 33, 46, 47, 52, 53, 54, 61, 70, 71, 75, 77, 80, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 97, 98, 99
Oiseaux migrateurs	5, 7, 31, 46, 52, 97, 98, 99
Ozone	10, 11, 12, 13, 28, 29, 44, 51, 57, 68, 69, 91, 94, 97, 104
Plan d'assainissement du littoral atlantique	35, 47, 56, 76
Polluants organiques persistants	10, 29, 44, 69, 73
Prévisions météorologiques	6, 7, 8, 15, 37, 48, 62, 88, 89, 90, 92, 93, 94
Protocole de Kyoto	23, 28, 51, 68, 104
Qualité de l'air	2, 7, 11, 13, 20, 27, 28, 29, 44, 51, 60, 67, 68, 69, 81, 94
Saint-Laurent Vision 2000	35, 47, 55, 78
Service météorologique du Canada	15, 16, 37, 88
Smog	28, 44, 60, 68, 104
Soufre	28, 44, 51, 65, 103
Standards pancanadiens	29, 30, 40, 44, 45, 51, 60, 69
Stratégie de développement durable	12, 17, 18, 27, 39, 66
Substances toxiques	7, 13, 21, 29, 30, 40, 44, 45, 51, 60, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 79, 93, 97, 105
Voie verte	42, 50, 66, 105